

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

**La sous-représentation des femmes
autochtones au sein du Parlement fédéral et
des Assemblées législatives du Canada :
Analyse de discours et récits**

Auteure : Clara Colquhoun

Promotrices : Elena Aoun & Fabienne Leloup

Année académique 2022-2023

Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales –
Finalité spécialisée : Enjeux contemporains de la gouvernance globale

Le système électoral canadien est un système de la colonisation occidentale, mais c'est le système que nous avons. L'un des moyens d'apporter des changements politiques et législatifs importants, est de faire en sorte que nos voix soient représentées au Parlement.

(Groulx, cité dans Galloway, 2021, p.22).

Avant-propos

Durant une année d'études effectuée au Canada en 2017-2018 dans le village de Sioux Lookout, l'histoire et la culture autochtones ont attisé ma curiosité. Situé dans le nord-ouest de l'Ontario et proche des réserves autochtones, ce village de Sioux Lookout a un lien fort avec les Autochtones. Ainsi, au moment de choisir le sujet de mon mémoire de fin d'études, c'est naturellement que le cas des femmes autochtones du Canada s'est imposé à moi.

Au Canada, le sujet des Autochtones, et surtout des femmes autochtones, est non seulement un sujet brûlant d'actualité mais il est très sensible, c'est pourquoi je souhaiterais préciser certains éléments avant d'entamer le mémoire. Premièrement, ce mémoire a été rédigé par moi-même, c'est-à-dire une femme blanche européenne, et je ne prétends, en aucun cas, parler au nom des femmes autochtones. Selon moi, le projet de réconciliation avec les peuples autochtones doit aller dans les deux sens : les pratiques coloniales et la discrimination envers les femmes autochtones au Canada ne doivent pas uniquement être dénoncées par les femmes autochtones, mais elles doivent l'être aussi par toutes les femmes, dans un souci de solidarité et de justice sociale. Deuxièmement, me définissant personnellement comme étant féministe et abordant un sujet qui touche les femmes, il est important de souligner que tout être humain possède une subjectivité inhérente et que personne ne peut se targuer d'être entièrement neutre et objectif.

Par ailleurs, les sociétés évoluant et ce mémoire s'inscrivant dans le cadre de la discrimination à l'égard des femmes autochtones, il m'a semblé judicieux d'y incorporer une écriture inclusive. Selon le guide de rédaction inclusive de l'Institut National de la Recherche Scientifique canadien, ce type d'écriture consiste à inclure toutes les identités de genre afin d'éliminer toute discrimination dans les récits (2021). L'écriture inclusive étant récente, certains accords restent toujours dans le flou, néanmoins, nous tenterons de l'appliquer de la manière la plus exhaustive possible. Notons également que cette écriture ne s'appliquera que lorsque nous écrirons avec nos propres mots et non dans les discours directs.

Résumé

Ce mémoire s'interroge sur les raisons de la sous-représentation des femmes autochtones au sein du Parlement et des Assemblées législatives du Canada. Pour répondre à cette question de recherche, l'hypothèse suivante a été émise : les femmes autochtones sont sous-représentées au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives du Canada en raison des structures patriarcales toujours présentes et issues de la colonisation. Afin de développer l'analyse, les théories féministes autochtones et intersectionnelles ont été mobilisées et l'hypothèse a été testée à travers les discours et les récits de femmes autochtones occupant ou ayant occupé un poste de Membre du Parlement ou de Membre d'une Assemblée législative : parce qu'elles sont femmes ET autochtones leur accès dans ces institutions leur est plus compliqué que les hommes et les femmes non-autochtones.

Mots clefs : sous-représentation, femmes autochtones, Canada, Parlement, Assemblées législatives, structures patriarcales, colonisation, institutions

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la bonne réalisation de ce mémoire et qui m'ont apporté un soutien sans faille durant les mois passés à sa rédaction.

J'aimerais, tout d'abord, remercier les Professeures Madame Aoun et Madame Leloup, mes promotrices, pour leur soutien et l'intérêt particulier accordé à ce projet. Je les remercie également pour leurs précieux conseils et leur temps accordé lors de la rédaction de ce mémoire, mais aussi pour leur apprentissage durant mes deux années de master à l'UCLouvain FUCaM Mons.

Je remercie toutes les personnes, autant au Canada qu'en Belgique, qui m'ont aidée à obtenir des contacts avec des femmes autochtones et avec des associations de femmes autochtones.

Je souhaite remercier Bastien pour ses encouragements et son soutien moral, mais surtout ma maman pour les heures passées à la relecture de mon mémoire, pour m'avoir toujours soutenue, peu importe mes projets, scolaires ou non, et pour m'avoir offert l'opportunité de partir au Canada, où j'ai découvert ma passion pour la culture autochtone.

Un merci particulier à Jamila, Justine, Laurence et Timoté.

Enfin, je remercie toutes ces femmes qui, malgré les obstacles, continuent de se battre chaque jour pour un monde meilleur et plus inclusif

Table des matières

Avant-propos.....	I
Résumé.....	II
Remerciements.....	III
Liste des abréviations	IV
Liste des annexes.....	V
1. Introduction.....	1
2. État de l'art : les femmes autochtones et la politique	5
2.1. Le rôle traditionnel des femmes autochtones.....	5
2.2. L'imposition de structures patriarcales	6
2.3. Les femmes autochtones au sein des conseils de bande.....	14
2.4. Les femmes autochtones au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives.....	16
2.5. Conclusion	17
3. Cadre d'analyse de la recherche.....	19
3.1. Les théories féministes autochtones et intersectionnelles	19
3.2. Les structures d'un régime de genre.....	24
4. Méthode de la recherche.....	26
4.1. La recherche qualitative	26
4.2. L'approche hypothético-déductive	26
4.3. La collecte des données.....	26
4.4. L'analyse des données	29
5. Analyse : les obstacles rencontrés par les femmes autochtones au sein du Parlement et des Assemblées législatives du Canada.....	31
5.1 Les participantes.....	31
5.2. Les raisons qui poussent les femmes autochtones à entrer en politique.....	34
5.3. Les obstacles rencontrés par les femmes autochtones au sein du Parlement.....	

fédéral et des Assemblées législatives.....	38
5.4. Le besoin de changement	49
5.5. Conclusion de l'analyse	54
6. <i>Discussion</i>	56
6.1. Le rôle traditionnel des femmes autochtones.....	56
6.2. Les revendications des femmes autochtones considérées comme moins importantes.....	58
6.3. Les différentes manières de faire de la politique	60
6.4. Le langage utilisé pour dévaloriser les intérêts des femmes autochtones.....	61
6.5. Les institutions	63
6.6. La question de la représentativité du système politique canadien	64
6.7. Comparaison avec les femmes non-autochtones canadiennes.....	67
6.8. Lutte de justice de race, de genre et de classe	68
6.9. Synthèse de la discussion.....	72
7. <i>Conclusion générale</i>	75
7.1. Les limites	77
7.2. Les travaux futurs	78
<i>Bibliographie</i>	80
<i>Annexes</i>	93

Liste des abréviations

AFAC	Association des femmes autochtones du Canada
CEDA	Comité d'étude des droits autochtones
DNUDPA	Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones
ENFFADA	Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
FAQ	Femmes autochtones du Québec
FFADA	Les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
MLA	Member of the legislative Assembly [Membre de l'Assemblée législative]
MP	Member of Parliament [Membre du Parlement]
NPD	Nouveau Parti démocrate
PMO	Prime Minister's Office [Cabinet du premier ministre]
RCAANC	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
2ELGBTQQIA+	Bispirituels, lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres, Queers, en Questionnement, Intersexes, Asexuels et les autres

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des femmes autochtones au Parlement fédéral et dans les Assemblées législatives canadiennes	93
Annexe 2 : CBC News – Jody Wilson-Raybould	96
Annexe 3 : The Tyee – Jody Wilson-Raybould	100
Annexe 4 : Revue KCI-NIWESQ – Jody Wilson-Raybould	104
Annexe 5 : CBC News – Melanie Mark	105
Annexe 6 : CBC News- Melanie Mark	107
Annexe 7 : Global News – Melanie Mark	110
Annexe 8 : Revue KCI-NIWESQ – Melanie Mark	112
Annexe 9 : CBC-Radio – Mumilaaq Qaqqaq	113
Annexe 10 : Discours de Mumilaaq Qaqqaq à la Chambre des communes	117
Annexe 11 : Radio-Canada – Nahanni Fontaine	120
Annexe 12 : Revue KCI-NIWESQ – Nahanni Fontaine	122
Annexe 13 : Revue KCI-NIWESQ – Leah Gazan	123
Annexe 14 : Revue KCI-NIWESQ – Nellie Cournoyea	124

1. Introduction

En février 2023, Mélanie Mark démissionne de l'Assemblée législative du Manitoba qu'elle qualifie de « chambre de torture » pour les femmes autochtones (Tomulescu & Chevance, 2021, paragr. 2). En 2021, Jody-Wilson-Raybould, première femme autochtone à devenir ministre autochtone de la Justice et procureure générale, décide de ne plus se présenter aux prochaines élections en raison de l'environnement « toxique » au sein du Parlement et du manque de considération de la part du gouvernement envers les Autochtones¹ (Jones, 2021). Sa décision survient après une première démission en 2019 pour des accusations proférées à son encontre (Jones, 2021). En 2021, l'Inuit Mumilaap Qaqqaq annonce qu'elle ne se représentera pas non plus aux prochaines élections, au vu de la discrimination envers les femmes et les Autochtones au sein du Parlement (Jones, 2021).

Désavantagées par le fait d'être autochtone, mais également parce qu'elles sont femmes, de nombreuses Autochtones au Canada sont l'objet de discrimination depuis l'arrivée des colons au XVe siècle (Deschambault, 2020). De prime abord, les relations autochtones-colons étaient amicales, mais les missionnaires n'ont pas tardé à imposer leur propre culture, religion et idéologie fondamentalement différentes de celles des Autochtones (Deschambault, 2020). Parmi les lois qui leur ont été imposées, figure la Loi sur les Indiens de 1876. Sous cette loi, les femmes autochtones furent discriminées en raison de l'instauration de lignées patrilinéaires les privant de leur « statut d'Indienne » : en mariant un « non-Indien », elles, et leurs enfants, se voyaient déchu.e.s de leur statut et de leurs droits au sein de leur communauté (Deschambault, 2020).

Jusqu'en 1960, les femmes autochtones du Canada se verront interdire de voter ou d'être élues au niveau fédéral, alors qu'avant la colonisation elles participaient à l'organisation de leur communauté : il était coutumier qu'elles prennent des décisions importantes pour le bien de leur communauté, comme l'utilisation des terres, la répartition de la nourriture ou encore d'entrer en guerre (Anderson, 2009). Ces rôles ne seront pas reconnus par les colons étant donné

¹ Au Canada, le mot « Autochtone » employé comme nom, s'écrit avec une majuscule, tandis que l'adjectif avec une minuscule (Bureau de la Traduction, s.d.). Étant donné que ce mémoire s'attarde au cas des femmes autochtones du Canada, nous utiliserons cette orthographe.

que, selon leur vision européenne, la femme n'est pas autonome et doit dépendre de son mari (Anderson, 2009).

Malgré la présence croissante de femmes autochtones impliquées en politique depuis la levée de l'interdiction du droit de vote en 1960 au niveau fédéral canadien, celles-ci sont toujours minoritaires par rapport aux hommes et aux femmes blanches, et elles se retrouvent confrontées à divers obstacles pour se présenter et se faire une place en politique (Equal voice, 2021). Lors des dernières élections fédérales en 2021, le Canada a battu son record du nombre de femmes au Parlement en élisant 103 femmes, parmi lesquelles 5 sont Autochtones (Parliament of Canada, s.d.). Même s'il s'agit d'une amélioration en comparaison aux années précédentes, les femmes autochtones ne sont pas représentées puisqu'elles n'occupent que 0,8% des sièges du Parlement, alors qu'elles représentent près de 4% de la population autochtone au Canada (Equal voice, 2021). Depuis 2021, deux de ces 5 femmes autochtones ont démissionné du Parlement : Mumilaaq Qaqqaq et Jody Wilson-Raybould. En ce qui concerne les 13 Assemblées législatives du Canada, seulement 17 femmes autochtones occupent le poste de députée sur un total de 685 député·e·s et elles sont présentes dans uniquement 6 assemblées législatives sur les 13 (Equal voice, 2021). Parmi ces 17 femmes politiques autochtones dans les Assemblées législatives, Melanie Mark a démissionné en 2023 (Peter, 2023).

Ainsi, nous en sommes arrivées à nous interroger sur les raisons du manque de femmes autochtones en politique au Canada. À partir de cette question de départ, nous avons débuté notre travail par une revue de la littérature pour comprendre le rôle traditionnel des femmes autochtones et l'érosion de celui-ci à la suite de l'instauration des normes patriarcales, entraînant une exclusion de ces femmes en politique jusqu'à aujourd'hui. Nous avons ensuite mobilisé les théories féministes autochtones et intersectionnelles pour développer notre analyse.

À travers cette revue de la littérature et à l'aide des théories féministes autochtones et intersectionnelles, nous avons abouti à la question de recherche suivante : ***pourquoi les femmes autochtones du Canada sont-elles sous-représentées au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives provinciales ?*** Nous y associons l'hypothèse suivante : *les femmes autochtones sont sous-représentées au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives du Canada en raison des structures patriarcales toujours présentes et issues de la colonisation.*

Afin de mener à bien notre analyse, nous avons utilisé une méthode qualitative et une approche hypothético-déductive. Dans ce chapitre consacré à la méthodologie figure aussi la méthode de collecte et d'analyse des données. Notre analyse s'est basée sur les discours et les récits de femmes autochtones Membres du Parlement (MP) ou Membres d'une assemblée législative (MLA). A travers ces discours et ces récits, nous avons cherché à identifier les obstacles rencontrés par ces femmes au sein du Parlement et des Assemblées législatives afin de comprendre l'influence des structures patriarcales sur la sous-représentation des femmes autochtones dans ces institutions politiques.

A la suite de cela, nos résultats ont été mis en lien avec la littérature existante dans le but de vérifier notre hypothèse. Pour compléter notre analyse, il nous a semblé opportun de comparer le cas des femmes autochtones avec celui des femmes non-autochtones². Nous avons également inclus une lutte de genre et de race, mais aussi de classe sociale. Enfin, la conclusion reprend les éléments essentiels de notre travail, ainsi que les limites et les suggestions de travaux futurs.

Avant de débiter ce mémoire, notons que le terme « Autochtone » fait référence aux premiers habitants d'un lieu, dans notre cas, le Canada, tel qu'il est stipulé dans la Loi constitutionnelle canadienne de 1982 et dans la Déclaration des Nations unies sur le droit des peuples autochtones (DNUDPA) (Assemblée Générale des Nations unies, 2007 ; Loi constitutionnelle de 1982, 1982). Comme mentionné par l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, trois peuples autochtones sont reconnus au Canada : les Premières Nations, les Inuits et les Métis (Gouvernement du Canada, s.d.b). Chaque peuple dispose de sa propre histoire, de sa propre culture ainsi que de ses langues et croyances spécifiques (Gouvernement du Canada, s.d.b). Les peuples des Premières Nations sont les plus nombreux au Canada et comptent près de 630 communautés différentes, suivi des Inuit et des Métis (Gouvernement du Canada, s.d.b). Dans notre cas, nous utiliserons l'appellation « Autochtone » puisque notre travail porte sur les femmes autochtones en général et non sur un peuple spécifique. En prenant cette décision et compte tenu de la diversité des peuples autochtones au Canada, nous sommes bien conscientes que l'emploi de ce terme est réducteur. Nous reconnaissons que les participantes choisies pour notre

² Dans le cadre de ce mémoire, l'expression « femme non-autochtone » fait référence aux femmes blanches du Canada.

analyse ne disposent pas des mêmes origines communautaires ni des mêmes cultures, mais nous supposons que leurs préoccupations quant aux répercussions de la colonisation au sein du Parlement et des Assemblées législatives sont similaires (McNab, 2006).

Le terme « Indien-ne », quant à lui, sera utilisé exclusivement dans le cas du « statut d'Indien-ne » défini juridiquement par la Loi sur les Indiens. À ce propos, Turpel-Lafond écrit : « [c]ette expression, "Indien", est une expression étrangère. C'est un terme des colonisateurs. Ce n'est pas le terme de notre peuple, qui a ses propres mots pour se désigner dans nos différentes langues. Nous avons des noms pour nos peuples et pour nos territoires. Le mot "Indien" nie et efface la diversité de nos peuples. Nos peuples sont culturellement distincts et linguistiquement diversifiés. Nous ne sommes pas des "Indiens". Il faut se rappeler qu'il existe de nombreux peuples autochtones distincts au Canada »³ (1993, p.178).

³ [Traduction libre de l'anglais]

2. État de l'art : les femmes autochtones et la politique

Cette partie présente une revue de la littérature sur le rôle traditionnel des femmes autochtones du Canada dans la gouvernance et comment celui-ci s'est vu modifié à la suite de la colonisation et de l'imposition des normes patriarcales. Compte tenu de notre cas d'étude qui porte sur le cas des femmes autochtones du Canada, cette section se concentre uniquement sur leurs expériences dans ce pays et donc sur une majorité d'auteur·e·s canadien·ne·s, ce qui permettra de saisir plus aisément les enjeux de notre travail.

2.1. Le rôle traditionnel des femmes autochtones

Selon Turpel-Lafond, comprendre que les femmes autochtones occupaient une place centrale au sein de leur communauté et que leur rôle n'était pas accessoire, à l'inverse du rôle des femmes dans les sociétés occidentales à la même période, est essentiel pour se rendre compte de la manière dont les colons ont imposé une discrimination basée sur le genre⁴ dans ce qui s'appelle aujourd'hui le Canada (1993). Bien qu'il soit crucial de ne pas céder à la naïveté et de conclure que la société précoloniale était exempte de sexisme, souligne LaRocque (2007), la plupart des auteur·e·s s'intéressant au genre dans les communautés traditionnelles autochtones attestent du rôle important dont jouissaient les femmes dans ces communautés (Barker, 2006; Gunn, 2014; Green, 2007a; Lawrence, 2003; Parisi & Corntassel, 2007; Turpel-Lafond, 1993; Sayers et al., 2001).

Pour prendre l'exemple de la Crie Turpel-Lafond, celle-ci explique, dans son ouvrage *Patriarchy and paternalism : the legacy of the Canadian state for First Nations women*, que les femmes autochtones étaient au cœur du cercle de vie dans leurs cultures traditionnelles puisqu'elles disposent du pouvoir de donner la vie aussi bien de manière physique que spirituelle (1993). En disposant de ce rôle, elles étaient considérées comme influentes au sein de la société autochtone (Hanson, s.d.). De nombreuses communautés autochtones étaient matrilineaires : les hommes vivaient dans la maison familiale de la femme,

⁴ Bien que le Canada définit la notion de « genre » comme se référant « à l'identité personnelle et sociale d'un individu en tant qu'homme, femme ou personne non binaire » (Statistique Canada, 2021), dans ce travail, nous utiliserons la notion de « genre » pour nous référer uniquement à « la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes » (Nations unies, s.d.).

les noms, les danses et les chansons étaient transmises par les femmes (Martens, 2022). Certaines femmes autochtones disposaient d'un rôle politique et spirituel supérieur à celui des hommes (Turpel-Lafond, 1993). Bien que dans diverses communautés l'homme détenait le statut de chef, c'est-à-dire le rôle de dirigeant, la femme avait le pouvoir de choisir ce chef (aux côtés des autres membres de la communauté) et de le destituer (Hanson, s.d.). Des responsabilités importantes dans la gouvernance autochtone telles que la charge des propriétés foncières et l'allocation des ressources, revenaient aussi à ces femmes (Hanson, s.d.).

En résumé, même si les rôles différaient d'une communauté à l'autre, ceux des femmes étaient généralement complémentaires à ceux des hommes : seuls les hommes étaient dirigeants mais, ceux-ci étaient désignés par consensus autant par les hommes que par les femmes de la communauté, et ces dernière-s participaient aux discussions et aux prises de décisions les concernant (Turpel-Lafond, 1993). Par le biais de ce consensus, les points de vue des femmes et des hommes étaient tous deux pris en compte (Stark, 2013). Les distinctions et les hiérarchies liées au genre n'existaient ni au sein de la société ni en politique (Monture, 2017). Cependant, avec la colonisation et l'imposition de structures patriarcales, ces formes d'organisations vont être modifiées.

2.2. L'imposition de structures patriarcales⁵

2.2.1. L'érosion du rôle traditionnel des femmes au sein de la gouvernance autochtone

Alors que dans leurs communautés, les femmes autochtones pouvaient participer aux prises de décision et à l'organisation de la vie communautaire, les colons vont supprimer ces droits et les lignées matrilineaires pour laisser place à une hiérarchie fondée sur le genre : seul

⁵ Le dictionnaire Larousse définit le patriarcat comme suit : « Forme d'organisation sociale dans laquelle l'homme exerce le pouvoir dans le domaine politique, économique, religieux, ou détient le rôle dominant au sein de la famille, par rapport à la femme » (s.d.). Dans ce travail, le terme de « structures patriarcales » repose sur le postulat selon lequel l'État canadien et les colons ont amené un système de domination double où les hommes non-autochtones ou blancs, détiennent l'autorité, alors que les femmes autochtones pouvaient jouir d'une certaine position d'autorité avant la colonisation. Cette domination double renvoie à la discrimination genrée et racisée dont les femmes autochtones font face parce qu'elles sont femmes ET autochtones.

le rôle masculin dans la gouvernance sera reconnu (Robinson, 2018). A titre illustratif, les femmes autochtones qui occupaient le premier rôle dans les négociations commerciales vont se voir interdire d'exercer leur rôle par les colons qui ne voulaient pas avoir à traiter avec des femmes (Anderson, 2016).

L'autonomie des femmes autochtones était considérée comme une menace envers les valeurs chrétiennes (ENFFADA, 2019). De cette manière, Anderson affirme que les colons ont cherché à les exclure de toute organisation politique et sociale et de ne leur laisser que le seul choix de s'occuper de la maison et des enfants, comme dans la société européenne à la même période (2009). Par le biais de ces pratiques, ils ont, selon Kuokkanen, imposé des hiérarchies de genre dans la société visant à restructurer les peuples autochtones et à justifier leurs politiques de dépossession et d'assimilation (2019). D'après Coulthard et Simpson le processus d'assimilation aurait débuté par les femmes car les colons pensaient qu'elles se plieraient plus facilement aux lois, ce qui leur permettrait d'obtenir plus aisément le contrôle sur la société autochtone (2014 ; 2016).

Comme Suzack et al. l'affirment ces pratiques vont avoir des conséquences sur la place de la femme autochtone : « [b]ien que les Autochtones ne partagent pas une culture unique, elles ont une histoire coloniale commune. L'imposition du patriarcat a transformé les sociétés autochtones en réduisant le pouvoir, le statut et les conditions matérielles des femmes autochtones » (2010, p.3)⁶. D'autres auteures démontrent aussi que le rôle de la femme s'est érodé avec la colonisation et, précisément, avec le patriarcat instauré par le biais de la Loi sur les Indiens de 1876 (Barker, 2006 ; Deschambault, 2020 ; Gunn, 2014 ; Ladner, 2009 ; O'bomsawin-Bégin, 2021 ; Sayers et al., 2001 ; Suzack et al., 2010 ; Turpel-Lafond, 1993). Selon Barker, « [l]a Loi sur les Indiens a 'calomnié et dévalorisé' les femmes tandis que le privilège masculin a été 'normalisé et légitimé' » (2006, cité dans Ladner, 2009, p.6)⁷. Comme les femmes importaient, politiquement parlant, dans les communautés autochtones, Turpel-Lafond soutient que la discrimination imposée par la Loi sur les Indiens s'est révélée particulièrement létale pour elles (1993).

⁶ [Traduction libre de l'anglais]

⁷ [Traduction libre de l'anglais]

Jusqu'en 1951, les femmes autochtones vont être interdites de se présenter aux élections, de voter dans les conseils de bande, ou encore de prendre la parole en public (Deschambault, 2020). La Loi sur les Indiens de 1876 stipule que seuls les hommes âgés de minimum vingt et un ans sont autorisés à participer et à voter dans les conseils de bande :

Lors de l'élection d'un chef ou de chefs, ou de l'octroi d'un consentement ordinaire exigé d'une bande d'Indiens en vertu du présent acte, les personnes ayant le droit de vote au conseil ou à l'assemblée sont les membres masculins de la bande, âgés de vingt et un ans révolus. (Gouvernement of Canada, 2007, p.24)

Ces conseils de bande ont été instaurés par la Loi sur les Indiens pour remplacer les gouvernements autochtones traditionnels (Hanson, s.d.). Le terme de « bande » est défini par la loi comme étant un groupe d'« Indiens »⁸ qui partage des terres, des fonds et d'autres ressources qui appartiennent au gouvernement fédéral (Price & Gadacz, 2011). Seules les personnes disposant du statut d'Indien-ne pouvaient faire partie de ces bandes (Price & Gadacz, 2011). Ces dernières sont régies par les conseils de bande qui sont composés d'un chef et d'un conseiller⁹ pour 100 membres de la bande et sont élus par ces membres (Price & Gadacz, 2011). Au lieu de conserver le fonctionnement complémentaire des femmes et des hommes autochtones, les conseils de bande étaient structurés selon le système politique patriarcal de l'État colonial, c'est-à-dire, fondé sur l'idée d'un dirigeant et d'un-e dirigé-e (Spark, 2013).

En raison de ces modifications dans la gouvernance autochtone et dans le rôle traditionnel des femmes autochtones, Wesley-Esquimaux estime que les colons ont progressivement légitimé la différence de genre dans les rôles politiques et dans les rôles de dirigeante ainsi qu'au niveau des responsabilités familiales (2009). La Fromboise et al. démontrent aussi que le système d'interdépendance et de complémentarité entre les hommes et les femmes autochtones s'est alors érodé pour laisser place à la domination masculine (1990).

⁸ Le terme Indien est volontairement laissé au masculin étant donné qu'il s'agit du terme utilisé dans la loi

⁹ Le mot « chef » et le mot « conseiller » sont volontairement accordés au masculin étant donné que l'on parle du fonctionnement des conseils de bande avant que les femmes autochtones ne puissent participer

Selon Sayers et al., « l’abolition du rôle traditionnel de la femme, va de pair avec leur dévalorisation actuelle » (2001, p.10)¹⁰.

2.2.2. Discrimination de genre et de race¹¹ dans la transmission du statut d’Indien

Comme le souligne Wohlschies, « la logique de la colonisation est de pénétrer l’ensemble des interstices des sociétés autochtones » (2021, p.11). Pour s’imposer, l’une des stratégies des colons a été de légitimer la supériorité de leur peuple sur celui des Autochtones (Wohlschies, 2021). Pour ce faire, ils ont défini pour la première fois la notion d’« Indien-ne » et de « statut d’Indien-ne » pour pouvoir les différencier et avoir un contrôle sur eux/elles (Lawrence, 2003).

La Loi sur les Indiens définit une personne « Indienne » comme « tout homme de sang indien réputé appartenir à une bande particulière », mais aussi, « tout enfant de cette personne » et « toute femme qui est ou a été légalement mariée à cette personne » (Government of Canada, 2007, paragr. 3(3)). Concernant le statut d’Indienne des femmes autochtones, l’article 12 de cette loi stipule que « toute femme indienne qui se mariera avec une personne autre qu’un Indien ou avec un Indien sans statut cessera d’être Indienne à tous égards au sens du présent acte », et qu’elle « cessera d’être une membre de la bande à laquelle elle appartenait et deviendra membre de la bande ou de la bande irrégulière dont son mari est membre » (Government of Canada, paragr. 12).

Leurs enfants perdaient également leur statut et, les femmes et les enfants se voyaient alors exclu·e·s de leur communauté (Deschambault, 2020). Une fois divorcées, les femmes

¹⁰ [Traduction libre de l’anglais]

¹¹ D’après l’*Encyclopædia Universalis*, le terme « race » est « utilisé pour désigner la différence entre les groupes humains » (Coppet, s.d.). Cette notion « s’attache à des caractères apparents, le plus souvent immédiatement visibles ». Bien que l’utilisation de ce terme ne soit pas recommandée en raison de ses connotations racistes, celui-ci se justifie dans notre travail étant donné que « c’est essentiellement au cours de l’expansion européenne [...] que la définition première du terme, en tant que descripteur physique, a émergé. [...] Afin de préserver leur hégémonie, les Occidentaux ont décrit les membres de ces populations comme étant des êtres humains inférieurs, à cause de leurs pratiques culturelles divergentes, et parce qu’ils n’étaient pas Blancs, la couleur européenne ‘normale’ et convoitée » (Henry, 2004).

autochtones ne pouvaient pas récupérer leur statut d'origine (Deschambault, 2020). Dans le cas où elles épousaient un homme inscrit auprès du gouvernement fédéral et n'appartenant pas à leur communauté, elles n'avaient plus le droit faire partie de leurs propres bandes et se devaient d'aller vivre dans celles de leur mari (O'Bomsawin-Bégin, 2021). Dans le cas contraire, les hommes autochtones avaient le choix de se marier à une femme indienne inscrite, à une Indienne non-inscrite ou à une non-Indienne (O'Bomsawin-Bégin, 2021).

D'après Strasbourg, l'objectif ultime du statut d'Indien-ne était de diminuer le nombre d'Indien-ne-s inscrit-e-s et ainsi de les assimiler progressivement à la société non-autochtone (2019). En outre, Lawrence et Deschambault dénoncent le caractère genré de la Loi sur les Indiens, étant donné qu'elle privilégie les lignées patrilineaires (2003 ; 2020). En étant exclues du statut d'Indienne et, par conséquent, de leur communauté, les femmes autochtones perdaient également le soutien matriarcal (Turpel-Lafond, 1993). Elles ne pouvaient plus se tourner vers leurs mères, grand-mères ou tantes en cas de besoin, ce qui a érodé les structures familiales et matriarcales autochtones (Turpel-Lafond, 1993).

2.2.3. Les pensionnats : imposition des normes de genre et de race supérieures

A partir de 1880, la Loi sur les Indiens va également être à l'origine de l'instauration des pensionnats indiens destinés à séparer les enfants autochtones de leurs parents dès leur plus jeune âge, de manière à leur interdire de perpétuer leurs traditions (Deschambault, 2020). Cette loi affirme que :

Ces règlements [mis en place par le gouverneur], outre toutes autres dispositions jugées opportunes, pourront prévoir l'arrestation, le transport et la détention à l'école des enfants qui font l'école buissonnière et de ceux que leurs parents ou tuteurs empêchent d'y aller. (Gouvernement of Canada, 2007, paragr.137)

L'objectif de ces pratiques visant à retirer les enfants autochtones de leur famille dès leur plus jeune âge, s'inscrivait dans la continuité de l'assimilation des peuples autochtones à la culture occidentale, considérée comme supérieure (Wohlschies, 2021). Dans ces pensionnats, l'imposition des valeurs de genre était également manifeste (Maertens, 2022). Étant éloignées de leurs mères et grand-mères, de nombreuses filles autochtones n'ont pas reçu l'éducation autochtone concernant le rôle de la femme (Jacobs & Williams, 2008). De plus, les filles et les garçons étaient séparé·e·s et traité·e·s de manière distincte selon leur genre (LaFromboise et al., 1990). Les filles étaient fortement conditionnées à exécuter les tâches domestiques, contrairement aux garçons (LaFromboise et al., 1990). De cette manière, ces pensionnats ont contribué à l'imposition et à la diffusion du modèle patriarcal et donc à la dévalorisation de la place de la femme et des filles autochtones au sein de la société canadienne par rapport au modèle initial (LaFromboise et al., 1990). Notons que ces résidences ont fortement perturbé les enfants qui y ont vécu, et les répercussions sont toujours présentes actuellement.

"La nature de ces institutions permettait et même encourageait les abus qui marquent généralement l'expérience des enfants. Les abus sexuels infligés par les soignants et les administrateurs étaient monnaie courante dans les écoles. Il en est de même pour d'autres formes d'abus physiques, atteignant parfois des niveaux mettant la vie en danger"¹² (Deschambault, 2020, pp.25-26). Dans ces résidences, et contrairement aux garçons, les écolières étaient davantage sujettes à la violence du fait de leur identité autochtone, mais également à cause de leur genre, souligne Deschambault (2020). Selon Robertson, ces violences n'ont pas cessé lorsque les enfants ont quitté les résidences car les traumatismes ont laissé des effets à long terme chez les femmes et les filles autochtones qui se font toujours ressentir aujourd'hui (2018).

2.2.4. L'intériorisation des normes de genre par les hommes autochtones et l'activisme des femmes autochtones

En excluant les femmes du statut d'Indienne, l'État canadien a renforcé la discrimination au sein même des communautés autochtones (Turpel-Lafond, 1993). Même si les hommes

¹² [Traduction libre de l'anglais]

autochtones ont été assimilés et discriminés par les pratiques d'assimilation des colons, ils ont pu trouver une certaine position de pouvoir : avec le temps s'est normalisée l'idée de bénéficier de la gouvernance de la bande et des droits de propriétés sur les femmes autochtones (Barker, 2008). D'après Stark, les hommes autochtones ont laissé pour compte le rôle traditionnel des femmes et ont compris que « le patriarcat était l'idéologie des civilisés » (2013, p.48)¹³. En conséquence, les femmes autochtones ont dû combattre le patriarcat imposé, non seulement par les systèmes coloniaux, mais également le patriarcat intériorisé par les hommes autochtones (Deschambault, 2020). À ce propos, elle écrit :

Après des années de domination masculine et de notions de supériorité masculine imposées aux communautés autochtones par les systèmes d'oppression patriarcaux et coloniaux, de nombreux hommes et dirigeants autochtones ont intériorisé ces points de vue et se sont défendus contre les femmes autochtones qui tentaient de récupérer le statut d'Indien et l'égalité au sein de leurs communautés. (Deschambault, 2020, p.4)

Jusque dans les années 1990, pour certains dirigeants autochtones, les femmes autochtones étaient considérées comme une entrave au progrès (O'Bomsawin-Bégin, 2021). Au moment des manifestations activistes des femmes autochtones pour amender la Loi sur les Indiens, dans les années 1970, les femmes autochtones n'ont pas été soutenues par les dirigeants masculins autochtones (Séguin, 1981). En 1973, après avoir perdu leur statut par leur mariage avec un non-Indien, Jeanette Lavell et Yvonne Bédard, des femmes des Premières Nations issues des communautés Six Nations et Wikwemiikoong en Ontario, se rendent à la Cour suprême du Canada (Deschambault, 2020). Outre le rejet de leur appel par la Cour suprême qui a souligné l'aspect non-discriminatoire de la Loi sur les Indiens et qui a confirmé cette dernière comme étant non-contraire à la Déclaration canadienne des droits, Jeannette Lavell et Yvonne Bédard ont reçu des critiques virulentes de la part des communautés autochtones, y compris des dirigeants autochtones (Silman, 1987, cité dans Barker, 2006). Elles ont été accusées par ceux-ci de trahir leur communauté et d'avoir été endoctrinées par les colons lorsqu'elles remettaient en cause le sexisme au sein de leur communauté (Green, 2007a ; Barker, 2008). Les demandes

¹³ [Traduction libre de l'anglais]

et les programmes politiques de réforme des femmes autochtones étaient considérés comme non pertinents et dangereux pour la souveraineté autochtone (Barker, 2006).

En 1981, Sandra Lovelace, une femme des Premières Nations, mènera également son cas en justice pour la perte de son statut après avoir divorcé d'un non-Indien et avoir fait face à des difficultés pour retourner dans sa réserve natale, pour y trouver un logement et recevoir les aides sociales (O'Bomsawin-Bégin, 2021). La Commission des droits de l'homme des Nations unies jugera que le Canada avait effectivement violé l'article 27 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, l'obligeant à amender la Loi sur les Indiens (Deschambault, 2020).

Entre 1983 et 1987, le Canada organisera une série de conférences afin de modifier sa constitution. Les organisations représentant les Autochtones étaient autorisées à participer, à l'exclusion de celles représentant les femmes autochtones (Barker, 2006). D'après Barker, les raisons données à cette exclusion reposaient sur le fait qu'elles n'incarnaient pas toute la population autochtone et ne s'intéressaient qu'aux « problèmes des femmes » (2006). De plus, le Parlement avait prévu d'aborder ces questions, donc leur présence était considérée comme superflue (Barker, 2006).

Dans les années qui suivront, d'autres modifications vont être apportées à la Loi sur les Indiens, la dernière en date étant le projet de loi C-3 de 2010 (Deschambault, 2020). Supposé éliminer toute discrimination de la Loi sur les Indiens, ce projet de loi ne semble pas porter ses fruits puisque de nombreuses femmes et enfants sont toujours dans l'attente de leur statut (Femmes Autochtones du Québec, 2021). En 2018, le nombre d'Indien-ne-s inscrit-e-s auprès du gouvernement canadien s'élevait à 990 435 alors que la population d'autochtones était d'environ 1,8 million (RCAANC, 2018).

2.2.5. Supprimer ou conserver la Loi sur les Indiens ?

Malgré le caractère discriminatoire toujours présent de la Loi sur les Indiens, elle reste la seule régissant certains droits des Autochtones, tels que le statut d'Indien-ne et les bandes (Parott, 2006). D'après David Newhouse, « [la Loi sur les Indiens] fournit la structure de la gouvernance et de la vie communautaire locale. Réformer la loi d'un seul coup, ou l'abroger,

pourrait avoir un effet dévastateur sur les Premières Nations » (s.d., cité dans Parott, 2006). Pour certain·e·s Autochtones, la suppression de cette loi reviendrait à supprimer leur droit et à leur enlever leur statut d'Indien·ne qui leur permet d'être inscrit·e·s et reconnu·e·s auprès du gouvernement fédéral (Parott, 2006). D'un autre côté, certain·e·s Autochtones souhaitent la suppression de la loi pour laisser place à une autonomie gouvernementale et à une réconciliation avec l'État canadien (Parott, 2006).

2.2.6. Conclusion

Cette section a permis d'illustrer les discriminations sexistes et racistes auxquelles font face les femmes autochtones depuis l'instauration de normes patriarcales par les colons. Nous pouvons en déduire que les femmes autochtones sont discriminées non seulement parce qu'elles sont femmes, mais aussi parce qu'elles sont autochtones. Les règles des colons ont normalisé les principes du patriarcat, à savoir l'idée que l'homme est supérieur à la femme. De plus, ils ont imposé l'idée de la supériorité de la race blanche sur celle des Autochtones.

Ces règles ont changé les perceptions : ainsi, Stark soutient que « la capacité des femmes autochtones à s'émanciper politiquement au sein de leurs communautés est entravée par les éléments patriarcaux de la Loi sur les Indiens qui ont été intériorisés au sein de leurs communautés » (Stark, 2013, p.46)¹⁴.

2.3. Les femmes autochtones au sein des conseils de bande

2.3.1. Le droit de participation

Même si les femmes autochtones n'obtiennent le droit de vote dans leur communauté qu'en 1951, cela ne signifie pas qu'elles ne participaient pas du tout, mais leur contribution dans la gouvernance se faisait simplement sous d'autres formes qui n'étaient pas associées au pouvoir politique, comme par exemple l'artisanat, l'éducation et les services sociaux (Séguin, 1981).

¹⁴ [Traduction libre de l'anglais]

Par ailleurs, une fois l'obtention du droit de vote en 1951, la discrimination à l'égard des femmes autochtones n'a pas cessé, explique Séguin (1981). Ces dernières ont dû renoncer à certains droits relatifs aux annuités, aux financements et aux services qui leurs étaient auparavant octroyés par le conseil de bande, mais aussi à leurs droits d'accès à l'enseignement dans une école autochtone et de pouvoir chasser et pêcher (Séguin, 1981).

En marge du droit de vote, la participation politique leur a été autorisée. En 1951, le nombre de femmes élues pour les rôles de conseillères ou de cheffes s'élevait à 21 sur les 557 bandes à travers le Canada (Ministère de la citoyenneté et de l'immigration, 1952, cité dans Voyageur, 2011). La première femme autochtone à être élue cheffe de bande fut Elsie Marie Knott en 1952, pour la communauté Mississauga de Curve Lake en Ontario (Voyageur, 2011). En 1964, le taux de femmes cheffes ou conseillères augmentera pour atteindre 5,2% (Séguin, 1981).

2.3.2. La sous-représentation

En 2021, les femmes autochtones étaient toujours sous-représentées dans les conseils de bande en comparaison aux hommes puisqu'elles représentaient 34,84% des élu·e·s chef·fe·s et conseiller·ère·s (RCAANC, 2021). D'après une étude menée par Anderson, cette sous-représentation n'est pas un manque de motivation de la part des femmes autochtones car les élues témoignent de leur désir de reprendre leur place d'avant la colonisation (2009). Anderson tente alors de comprendre ce qui empêche les dirigeantes autochtones des Premières Nations de rester en politique et les conséquences du manque de femmes en politique (2009). Selon elle, le patriarcat et la hiérarchie du système politique imposés par l'État colonial canadien doivent faire l'objet d'une attention particulière pour comprendre la sous-représentation des femmes autochtones et créer un futur plus équitable (Anderson, 2009).

De son côté, pour analyser les obstacles rencontrés par les femmes des Premières Nations ayant occupé des postes de cheffes et de conseillères de bande, Voyageur étudie le rôle du genre dans l'expérience politique de ces femmes à travers des entretiens avec certaines d'entre elles (2008 ;2011). A l'instar de Voyageur, Kuokkanen étudie le rôle du genre dans les institutions politiques et dans les discours pour démontrer les conséquences de la hiérarchie du genre sur le manque de participation des femmes autochtones dans les négociations autour de

l'autonomie gouvernementale (2019). Strasbourg, quant à elle, essaie de comprendre la sous-représentation des femmes autochtones au sein de la communauté mohawk de Kahnawá :ke dans la région de Montréal, en s'interrogeant sur les obstacles auxquelles elles font face dans les conseils de bande en tant que cheffes et conseillères élues (2019). Maertens étudie la sous-représentation des femmes des Premières Nations du Québec dans les conseils de bande (2022).

2.4. Les femmes autochtones au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives

Au niveau fédéral, les femmes autochtones obtiennent le droit de vote en 1960. Entre cette date et 1997, seulement deux femmes autochtones ont été élues au Parlement (Tremblay, 2020). La première femme à être élue à la Chambre des communes était Ethel Dorothy Blondin-Andrew en 1988, et la deuxième, Nancy Karetak-Lindell en 1997 (Tremblay, 2020). Lors des dernières élections fédérales en 2021, le Canada a battu son record de femmes autochtones en atteignant le nombre de cinq élues autochtones à la Chambre des communes (Equal voice, 2021). Malgré ce record, les femmes autochtones sont toujours sous-représentées : alors qu'elles représentent près de 4% de la population canadienne, le taux de femmes autochtones à la Chambre des communes est d'environ 0,8% (Equal voice, 2021). Le constat est le même au niveau des Assemblées législatives du Canada où les femmes autochtones représentent moins de 0,8% au total (Equal voice, 2021).

Cette sous-représentation s'expliquerait, d'après Sayers et al., par l'érosion du rôle traditionnel des femmes autochtones à la suite de la colonisation (2001). Hunter, qui s'intéresse à la sous-représentation politique des femmes autochtones au niveau des élections fédérales, attribue cette sous-représentation au passé colonial et aux outils d'assimilation et d'exclusion imposés aux Autochtones (2014). Bourgeois et Tremblay affirment que les normes patriarcales instaurées par les colons sont toujours présentes au Canada, empêchant la pleine participation politique des femmes autochtones (2021 ; 2020). A cet égard, Bourgeois écrit : « les conditions particulières dans lesquelles les femmes autochtones participent à la politique de l'État canadien sont les conséquences directes de l'existence historique et actuelle du Canada en tant qu'État-nation colonial » (2021, p.42)¹⁵.

¹⁵ [Traduction libre de l'anglais]

Pour remédier à cela, Redolfi et al. suggèrent d'apprendre du passé lorsque les femmes avaient la possibilité de se faire entendre et de prendre des décisions pour aller de l'avant (2019). L'histoire montre qu'inclure les femmes autochtones dans les prises de décisions et octroyer à ces femmes des rôles importants leur permettait de sauvegarder leurs droits, mais également ceux de tous les peuples (Redolfi et al., 2019). D'après Sayers et al., cette inclusion est essentielle pour l'obtention d'une bonne gouvernance et de l'autonomie gouvernementale, et ce, y compris « l'égalité, la dignité humaine, l'absence de discrimination et la pleine jouissance de tous les droits de la personne » (2001, p.10).

Gottardi, Gunn, Kuokkanen ou encore Parisi & Corntassel se tournent vers la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1981, puisqu'elle stipule que l'une des manières de diminuer la discrimination à l'égard des femmes est d'autoriser leur participation à la vie politique et publique, au même titre que les hommes (2020 ; 2014 ; 2019 ; 2007). Ayant ratifié cette convention, le Canada se doit de prendre des mesures pour freiner la discrimination envers les femmes autochtones et favoriser leur participation dans les prises de décision (Gottardi, 2021). Sayers et al. illustrent cette nécessité d'inclure les femmes autochtones dans les prises de décision par le biais de la Déclaration et Programme de Pékin de 1995 que le Canada a ratifié et qui propose des solutions pour l'autonomisation des femmes dans le monde (2001). Cette déclaration affirme qu'une participation égale des femmes et des hommes à la prise de décisions établira un équilibre qui correspondra mieux à la composition de la société, ce qui est nécessaire au « renforcement de la démocratie et à son bon fonctionnement » (ONU femmes, 1995, p. 128).

2.5. Conclusion

La revue de la littérature a permis de montrer l'évolution vers la marginalisation des femmes autochtones consécutive à l'adoption de normes patriarcales, entraînant une érosion de leur rôle traditionnel de participation au sein de leur communauté et, par conséquent, au sein de la société canadienne. A travers cette revue de la littérature, nous en sommes arrivées à nous poser la question de recherche suivante : ***pourquoi les femmes autochtones du Canada sont-elles sous-représentées au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives provinciales ?***

La littérature a également mis en exergue que les femmes autochtones sont discriminées en raison de leur race et de leur genre ; la Loi sur les Indiens a non seulement instauré l'idée d'infériorité des Autochtones, mais aussi du rôle de la femme. Ceci rejoint la notion de patriarcat qui, dans le cas canadien, repose sur le postulat selon lequel l'État canadien et les colons ont amené un système de domination double, où les hommes non-autochtones ou blancs détiennent l'autorité, alors que les femmes autochtones pouvaient jouir d'une certaine position d'autorité à l'époque pré-coloniale. Nous avons émis l'hypothèse que *les femmes autochtones sont sous-représentées au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives du Canada en raison des structures patriarcales toujours présentes et issues de la colonisation.*

3. Cadre d'analyse de la recherche

3.1. Les théories féministes autochtones et intersectionnelles

Cette partie propose un cadre théorique reprenant les théories féministes autochtones et féministes intersectionnelles qui nous permettront, dans une partie ultérieure, d'identifier le cadre de notre analyse. Nous expliquerons, premièrement, les critiques de certaines femmes autochtones à l'égard du féminisme, et deuxièmement, les arguments en faveur de celui-ci. Nous verrons également que le féminisme autochtone s'insère dans les théories féministes intersectionnelles.

Il convient de mentionner que ces féminismes n'offrent pas uniquement un cadre pratique et d'activisme pour les revendications des femmes autochtones, mais ils peuvent également servir de cadre théorique. Il se développe depuis ces dernières années un corpus théorique des pensées féministes autochtones et intersectionnelles (Perreault, 2015). Dans ce travail et pour identifier le cadre de notre analyse, nous aurons recours à ces théories en ce qu'elles offrent un modèle pour analyser les revendications des femmes autochtones. Notons que cette partie se base essentiellement sur des auteur·e·s canadien·ne·s.

3.1.1. Le rejet du féminisme autochtone

Né de l'activisme des femmes autochtones dans les années 1980, le féminisme autochtone est relativement récent dans la recherche scientifique (Suzack et al., 2010). Jusqu'au début des années 2000, de nombreuses femmes autochtones refusaient de se qualifier de « féministe », et ce, pour le manque de pertinence, le caractère inapproprié, le côté paternaliste ou encore l'empreinte colonialiste du féminisme classique (Kuokkanen, 2019). Les quelques personnes s'identifiant publiquement en tant que telles restaient généralement prudentes lorsqu'il s'agissait d'invoquer leur étiquette de « féministe » au vu des critiques émanant d'intellectuel·le·s ou du public en général (Green, 2007a). Comme l'expliquent Suzack et al., le féminisme autochtone est souvent accusé de diviser les communautés, d'abandonner des luttes plus urgentes pour l'autonomie autochtone ou encore de perpétuer les pratiques coloniales (2010).

Face à ce rejet du féminisme qualifié « d'occidental » ou encore de « blanc » par les femmes autochtones, St. Denis invoque plusieurs raisons inspirées, notamment, des critiques des pionnières Turpel-Lafond et Monture-Angus (2007). Premièrement, le féminisme classique affirme que la domination des hommes sur les femmes est universelle, pourtant, les cultures autochtones n'étaient pas caractérisées par des relations inégales de genre comme dans les cultures occidentales : contrairement aux femmes occidentales, les femmes autochtones occupaient des positions d'autorité ou de pouvoir dans leur société (St. Denis, 2007). Ensuite, les cultures européennes contemporaines et autochtones n'accordent pas la même importance au maternalisme et à la maternité : comme l'explique Turpel-Lafond, parce que les femmes donnent la vie, elles sont considérées comme centrales dans les sociétés autochtones, « le futur dépend de la force de la femme » (1993, p.180) ; en donnant la vie, elles deviennent les gardiennes de la culture et ont la responsabilité de l'enseigner à leurs enfants (O'bomsawin-Bégin, 2021).

Par conséquent, le postulat du féminisme classique, selon lequel les hommes et les femmes devraient être égaux/égales, n'est pas pertinent concernant les femmes autochtones, indique St. Denis (2007). Au sein des peuples autochtones, l'égalité étant un concept qui leur était étranger : pour certaines femmes autochtones, accepter l'égalité des sexes reviendrait à reproduire le système patriarcal imposé par les colons (St. Denis, 2007). Néanmoins, comme mentionné dans le chapitre précédent, pour LaRocque, l'idée selon laquelle la position des femmes était mieux respectée dans les sociétés précoloniales que durant l'ère de la colonisation est souvent surestimée car cela laisse entendre que les femmes autochtones ne subissaient jamais de sexisme : or, l'auteure affirme qu'il existe des preuves de violence et de sexisme envers les femmes dans les sociétés autochtones précoloniales (2007). Par ailleurs, pour les féministes autochtones, l'inégalité des genres n'est pas la plus grande forme d'oppression à laquelle elles se retrouvent confrontées. La colonisation, le racisme ainsi que la disparité économique sont aussi des questions fondamentales à résoudre, selon elles (St. Denis, 2007).

Cette incompréhension autour du féminisme autochtone repose, selon St. Denis, sur le fait qu'en rejetant le féminisme, les femmes autochtones n'auraient pas cherché à comprendre ce courant (2007). Dans son ouvrage, Paula Gunn Allen démontre, à travers une analyse des enseignements autochtones sur le genre et la sexualité, que la désinformation et l'incompréhension du patriarcat et du sexisme étaient à l'origine du rejet du féminisme par les femmes autochtones (1989, cité dans Kuokkanen, 2019).

3.1.2. L'utilité d'avoir recours aux théories féministes autochtones

Pour insister sur la nécessité d'inclure un angle féministe pour étudier les expériences des femmes autochtones, certain·e·s auteur·e·s démontrent que le féminisme classique lui-même n'est pas figé et que, depuis les années 1970, il s'est élargi pour inclure de nouveaux enjeux tels que le genre, le racisme, les classes sociales voire la colonisation (O'bomsawin-Bégin, 2021). En outre, l'idée que les femmes doivent être égales aux hommes a été critiquée par les féministes elles-mêmes (O'bomsawin-Bégin, 2021). Pour St. Denis, le féminisme permet d'apporter des solutions aux problèmes occidentaux, y compris la colonisation : il est important de reconnaître les modifications apportées par la colonisation, que ce soit le christianisme, le patriarcat, le capitalisme ou encore la politique pour pouvoir comprendre les effets sur les femmes autochtones (2007). Et en réponse à la poursuite de l'égalité, St. Denis estime pertinent pour les communautés autochtones, qui vivent les effets du patriarcat, de s'intéresser à une analyse féministe (2007, cité dans O'bomsawin-Bégin, 2021).

Pour Kate Shanley, l'égalité des femmes autochtones est liée à la souveraineté tribale et à la mise en avant des traditions étant donné que « la souveraineté doit être reconnue comme un droit inhérent à l'autodétermination, le féminisme autochtone doit aussi être reconnu comme une théorie puissante à part entière » (1984, cité dans Kuokkanen, 2019, p.15). Kuokkanen et St. Denis soulignent, toutes deux, l'avantage qu'auraient les féministes autochtones à s'intéresser aux autres groupes de femmes marginalisées qui vivent des expériences similaires (2019, cité dans O'bomsawin-Bégin, 2021 ; 2007). Suzack et al. démontrent que le recours au féminisme autochtone est la clé pour atteindre une nouvelle organisation politique et sociale des communautés autochtones (2010).

3.1.3. Les théories féministes autochtones et intersectionnelles

Selon Suzack et al., le féminisme autochtone s'interroge sur la manière dont le patriarcat et la colonisation ont eu des répercussions sur les femmes autochtones (2010). En ce sens, il pourrait être comparé au féminisme postcolonial, mais ce dernier a été critiqué pour avoir ignoré les effets de la colonisation sur le cas précis des femmes autochtones d'Amérique (Suzack et

al., 2010). Né de l'intersection du féminisme classique et de l'anticolonialisme, le féminisme autochtone cherche à démontrer que la colonisation et le patriarcat ont transformé les rôles traditionnels de pouvoir des femmes autochtones pour introduire des différences entre les hommes et les femmes ainsi que des idées racistes envers les femmes autochtones (Green, 2007a ; Suzack et al., 2010). Les féministes autochtones s'appuient sur cette théorie dans leur lutte pour la décolonisation et proposent des projets pour soutenir la participation des femmes autochtones dans les prises de décision. Kuokkanen et Ladner, par exemple, suggèrent d'aborder les discriminations basées sur le genre au moment de la création d'une gouvernance et d'institutions politiques autochtones, ce qui offrirait aux femmes autochtones un accès plus élargi aux prises de décision (2019 ; 2009).

Les féministes autochtones reconnaissent que les femmes autochtones ne subissent pas uniquement des discriminations par le fait d'être une femme ou d'être autochtone, mais parce qu'elles sont des femmes ET des autochtones (Green, 2017a). Selon Green : « [L]es féministes autochtones attirent l'attention sur les enjeux de la colonisation, du racisme et du sexisme, et sur la fâcheuse synergie entre ces trois violations des droits de la personne » (2007b, p.20)¹⁶. En ce sens, les théories féministes autochtones incluent une dimension intersectionnelle dans leurs approches (Sedzro, 2021). Cette notion d'intersectionnalité fut développée aux États-Unis dans les années 1970 par Kimberlé Crenshaw pour remettre en question le féminisme traditionnel et le mouvement antiraciste (Belleville-Chenard, 2015). Ce concept clarifie les rapports de domination qui placent une personne dans plusieurs situations de vulnérabilité sociale (Belleville-Chenard, 2015). Dans le cas des femmes autochtones, elles doivent faire face à une double discrimination parce qu'elles sont femmes ET autochtones. Dès lors, la situation des femmes autochtones ainsi que leurs revendications doivent être étudiées dans une perspective féministe ET autochtone. Nous pouvons y associer une perspective sociale : comme le souligne Coulthard, « l'oppression des femmes autochtones au Canada ne peut être comprise de manière rationnelle si on la sépare des autres axes d'oppression qui ont convergé pour la soutenir au fil du temps. Dans le contexte colonial canadien, il est évident que les relations de pouvoir sont imprégnées du patriarcat, mais aussi de la suprématie blanche, du capitalisme et de la domination de l'État » (2014, p.96)¹⁷.

¹⁶ [Traduction libre de l'anglais]

¹⁷ [Traduction libre de l'anglais]

L'objectif des féministes autochtones serait de parvenir à une justice sociale de genre, de race et de classe (Suzack et al., 2010) : les féministes autochtones souhaitent offrir des solutions à la décolonisation autant pour les hommes autochtones que pour les femmes autochtones, tout en reconnaissant la diversité des communautés autochtones (Green, 2007a). La solidarité est un pilier central dans leur lutte et elles ne voient donc pas d'inconvénient à travailler aux côtés des femmes blanches ou avec d'autres approches féministes (Green, 2007a).

3.1.4. Synthèse

Les théories féministes autochtones et intersectionnelles mettent en exergue les revendications des femmes autochtones, et par conséquent, le manque de participation politique des femmes autochtones. Les féministes autochtones s'accordent pour souligner les conséquences du colonialisme et du patriarcat sur les femmes autochtones et sur leurs rôles traditionnels. En ce sens, elles soutiennent la nécessité d'avoir recours à une perspective intersectionnelle dans leur chemin vers la décolonisation et leur émancipation, étant donné que les femmes autochtones sont discriminées parce qu'elles sont femmes ET autochtones. Elles luttent pour une justice sociale de genre, de classe et de race, incluant notamment une plus grande participation des femmes autochtones dans les prises de décision.

Bien que ces théories féministes et intersectionnelles aient été sous le feu de critiques en voulant se différencier complètement du féminisme blanc, elles dénoncent les répercussions du patriarcat issues de la colonisation, sur les femmes autochtones, sur leurs rôles traditionnels et par conséquent, elles mettent en évidence le manque de participation politique des femmes, tout en soutenant la complexité des dynamiques sociales auxquelles font face les femmes autochtones, des éléments qui font l'objet de ce travail.

Nous avons choisi d'accorder une importance plus particulière aux enjeux de justice sociale de genre et de race, et non à la justice sociale de classe. Compte tenu de la revue de la littérature, une justice sociale ne peut être atteinte qu'en accordant une plus grande considération au genre et à la race. Toutefois, nous tenterons d'apporter les éléments de classe sociale dans la discussion puisque plusieurs auteur·e·s s'accordent à dire que la lutte des femmes autochtones doit s'inscrire dans l'entrecroisement entre la classe, le genre et la race

(Satzewich & Wotherspoon, 2000). La notion de classe sociale se réfère ici à la hiérarchie concernant l'accès au pouvoir, au revenu et au statut dans une société donnée, en l'occurrence le Canada (Walter, 2021).

Plusieurs auteur·e·s mobilisé·e·s dans la revue de la littérature utilisent ces théories féministes autochtones et intersectionnelles comme base d'analyse de la participation des femmes autochtones dans la gouvernance. C'est le cas de Sayers et al. qui démontrent que le caractère intersectionnel de l'expérience des femmes autochtones doit être pris en compte pour pouvoir rendre leur place traditionnelle dans la gouvernance (2001). Maertens et Strasbourg usent de ces théories pour démontrer que les obstacles rencontrés par les femmes Premières Nations dans les instances politiques s'inscrivent dans une intersection entre le genre et la race (2022 ; 2019).

3.2. Les structures d'un régime de genre

Dans cette partie théorique, nous souhaitons développer les structures d'un régime de genre de Connell qui nous serviront de cadre pour notre analyse. Ces structures ont fait l'objet d'un ouvrage intitulé *Gender and Power*, dans lequel Connell définit la notion de « structure » comme étant « les contraintes qui existent dans une forme donnée d'organisation sociale » (1987, p.92)¹⁸. Et « ces contraintes sur les pratiques sociales s'exercent à travers un jeu complexe de pouvoirs et par le biais d'un ensemble d'institutions sociales » (Connell, 1987, p.92)¹⁹. Pour Connell, de telles structures permettent d'expliquer comment des institutions ont été créées en fonction du genre et elle appelle les relations de genre au sein d'une institution particulière un « régime de genre » (1987, cité dans Kuokkanen, 2019, p.143)²⁰. Ce régime est lui-même défini « comme la situation historique des relations de genre au sein d'une institution qui peut être analysée en dressant un inventaire structurel » (Connell, 1987, cité dans Kuokkanen, 2019, p.143)²¹.

¹⁸ [Traduction libre de l'anglais]

¹⁹ [Traduction libre de l'anglais]

²⁰ [Traduction libre de l'anglais]

²¹ [Traduction libre de l'anglais]

Dans ce régime de genre, Connell identifie trois structures principales : la division du travail en fonction du genre, la structure de pouvoir et le modèle d'attachement émotionnel en fonction du sexe (1987, cité dans Kuokkanen, 2019). La division du travail en fonction du genre s'opère au niveau individuel et au niveau collectif (Connell, 1987, cité dans Kuokkanen, 2019). Alors que le niveau individuel renvoie à la structure genrée de l'emploi et examine la différence des genres dans divers domaines du travail, le niveau collectif concerne l'organisation des administrations hiérarchisées en fonction des intérêts de genre (Connell, 1987, cité dans Kuokkanen, 2019).

Ensuite, Connell définit la structure de pouvoir selon les relations de pouvoir internes et externes de l'État (1987, cité dans Kuokkanen, 2019). Les relations de pouvoir internes englobent la bureaucratie, mais aussi le langage utilisé pour dévaloriser les questions et intérêts des femmes (Connell, 1987, cité dans Kuokkanen, 2019). La troisième structure se rapporte à l'attachement émotionnel en fonction du sexe : le « travail émotionnel » souvent attribué davantage aux femmes (Connell, 1987, cité dans Kuokkanen, 2019).

4. Méthode de la recherche

Ce chapitre a pour objectif de décrire la méthodologie employée pour répondre à notre question de recherche : *pourquoi les femmes autochtones du Canada sont-elles sous représentées au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives provinciales ?* Nous commencerons par justifier l'approche méthodologique employée pour ensuite expliquer les méthodes de collecte et d'analyse des données.

4.1. La recherche qualitative

Afin d'analyser la sous-représentation des femmes autochtones, nous aurons recours à la méthode de recherche qualitative. Celle-ci permet de mettre l'accent sur les expériences humaines, de comprendre, d'apprendre et de tirer des conclusions de ces expériences (Vishnevsky & Beanlands, 2004). Dans notre cas d'étude, nous analyserons les discours et récits des femmes autochtones au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives pour vérifier et comprendre l'influence des structures patriarcales sur la sous-représentation des femmes autochtones.

4.2. L'approche hypothético-déductive

Notre analyse se fonde sur une approche hypothético-déductive qui consiste à émettre une hypothèse à partir de l'état de l'art et d'éléments théoriques, pour ensuite en vérifier l'applicabilité dans une étude de cas. Ainsi, à l'aide de cette approche, nous tenterons de confirmer ou infirmer notre hypothèse qui est la suivante : *les femmes autochtones sont sous-représentées au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives du Canada en raison des structures patriarcales toujours présentes et issues de la colonisation.*

4.3. La collecte des données

Il était initialement prévu de réaliser des entretiens semi-directifs avec des femmes autochtones du Canada en politique ou ayant exercé cette fonction. L'objectif de ces entretiens était de déterminer les obstacles que les femmes autochtones rencontraient au Parlement et dans

les Assemblées législatives. Le choix de l'entretien semi-directif avait été privilégié pour permettre le dialogue et faire ressortir des éléments sans se cantonner uniquement à répondre aux questions préparées à l'avance. Pour ce faire, nous avons écrit aux chef-fe-s des cabinets et aux membres des cabinets des femmes autochtones MP et MLA. Dans le cadre d'un stage de fin d'études effectué à l'Ambassade de Belgique au Canada, l'Ambassadeur a également essayé de faire valoir son statut pour nous aider à organiser des entretiens. De surcroît, nous avons contacté des associations de femmes autochtones pour obtenir des entretiens ou des informations sur notre cas d'étude : l'Association des femmes autochtones du Canada, First Nations Governance, the Institute for the Advancement of Aboriginal Women, Indigenous leadership Initiative, Assembly of First Nations, Ontario Native Women's Association, Chiefs of Ontario, Femmes autochtones du Québec, Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres, Odawa Native Friendship Centre. Nous avons aussi tenté d'obtenir des contacts à travers les universités et les facultés d'études autochtones au Canada. Bien qu'un accord de confidentialité et la possibilité de rester anonyme aient été suggérés, aucune réponse positive n'a suivi et aucun entretien n'a pu être organisé. Nous supposons que le caractère confidentiel et sensible de notre cas d'étude pourrait expliquer ces refus. Après discussion avec des chercheurs/chercheuses, il semblerait qu'au Canada certain-e-s participant-e-s dans des entretiens attendent une rémunération en compensation de leur temps, ce qui était inconcevable dans le cadre de notre travail.

Nous nous sommes alors dirigées vers d'autres sources pour collecter nos données. En introduisant des mots clefs tels que « Indigenous women », « politics », « Canada » dans les moteurs de recherche « Google », « Google Scholar », « JSTOR » ou encore « Carins », nous avons repéré un certain nombre d'articles de presse consacrés à des entretiens avec des femmes autochtones MP et MLA. Nous avons ainsi choisi de collecter nos données en nous basant sur des entretiens de femmes politiques diffusés dans la presse canadienne. Ce changement dans la collecte des données a amené une modification de notre question de recherche qui était initialement centrée sur les obstacles rencontrés par les femmes autochtones au sein des gouvernements canadiens. Eu égard au contexte des entretiens trouvés dans la presse, cela nous a paru plus pertinent de nous pencher sur le lien entre le patriarcat et la sous-représentation des femmes autochtones au Parlement et dans les Assemblées législatives canadiennes. Nous nous sommes tournées vers ces deux niveaux de gouvernements (fédéral et provincial), non pas pour effectuer une étude comparative, mais parce que les données disponibles pour analyser un seul niveau nous paraissaient limitées et les discours tenus par les femmes autochtones semblaient

similaires tant au niveau du Parlement que dans les Assemblées législatives, qui fonctionnent de manière comparable. Pour précision, nous utilisons le terme « Parlement » pour parler de la Chambre des communes du Canada.

Concernant le choix des femmes autochtones en politique, nous avons consulté la liste des membres du Parlement et des Assemblées législatives du Canada pour identifier les femmes autochtones faisant de la politique (Parliament of Canada, s.d.). Nous avons ensuite réalisé une liste (voir annexe 1) de ces femmes MP ou MLA. À la suite de quoi, nous avons inséré leurs noms dans la barre de recherche « Google » pour trouver des articles de presse à leur sujet. Nos recherches ont abouti sur des femmes autochtones actuellement en politique ou ayant récemment démissionné. La majorité des articles portaient sur les mêmes femmes autochtones, c'est-à-dire : Jody Wilson-Raybould, Melanie Mark, Nahanni Fontaine, Leah Gazan et Mumilaaq Qaqqaq. Dès lors, nous avons choisi de retenir ces noms pour approfondir nos recherches. Lorsque nous avons recherché des informations sur Jody Wilson-Raybould, nous avons découvert son livre *Indian in the cabinet : Speaking truth to power*, publié en 2021, dans lequel elle parle de son expérience en tant que MP. Ainsi nous avons décidé d'utiliser également cet ouvrage pour notre analyse. En ce qui concerne la MP Mumilaaq Qaqqaq, nos recherches nous ont amenées aux discours des MP retranscrits sur le site du Parlement. Consécutivement, nous avons recherché les discours des MP femmes autochtones utiles à notre analyse, mais uniquement celui de Mumilaaq Qaqqaq concernait son expérience en politique.

Dans notre recherche de discours et récits des femmes autochtones en politique, nous avons découvert la revue KCI-NIWESQ (volume 6) de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) sur les élections, publiée en 2021. L'AFAC est une association qui a été créée en 1974 pour représenter et promouvoir les droits des femmes autochtones canadiennes (Galloway, 2021). Chaque mois, l'AFAC publie cette revue sur une thématique qui touche les femmes autochtones ou le travail de l'AFAC. La revue n°6, qui fera partie de notre analyse, a été écrite en anglais par Gloria Galloway dans le cadre des élections fédérales de 2021 pour inciter les femmes autochtones à voter et à se présenter aux élections (Galloway, 2021). Cette revue s'est révélée être une source précieuse pour notre analyse en ce qu'elle reprend des témoignages des mêmes femmes autochtones trouvées dans la presse. Outre ces cinq femmes autochtones, Nellie Cournoyea figurait également dans la revue, donc nous avons décidé de l'inclure dans les participantes de notre analyse. La revue comprenait aussi des récits de femmes autochtones en politique dans les conseils de bande, mais compte tenu de notre cas d'étude,

nous n'avons retenu que les récits des femmes autochtones au Parlement et dans les Assemblées législatives.

Parmi ces sources, nous avons procédé à une sélection des articles de presse afin d'éliminer les publications similaires. Nous nous sommes concentrées sur la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 avril 2023. Après lecture, nous avons retenus les articles les plus pertinents et les plus complets pour notre analyse. Nous nous sommes efforcées de recueillir le plus de sources différentes possibles car nous sommes bien conscientes que les propos retranscrits peuvent comporter des biais. Les articles de presse retenus proviennent ainsi de journaux canadiens tels que CBC news, Radio-Canada, the Tyee, Globalnews et CTV news (voir annexes 2 à 14). Ces documents sont rédigés soit en anglais, soit en français. Pour les articles en anglais, nous avons traduit les propos des participantes en français et ce, grâce à des outils d'aide à la traduction et notre propre expérience. Nous avons fait le choix de les traduire par souci de fluidité dans la lecture de notre travail.

En résumé, nous utiliserons les discours et les récits des femmes autochtones ayant occupé ou occupant un poste au Parlement ou dans une Assemblée législative du Canada : Jody Wilson-Raybould, Melanie Mark, Nahanni Fontaine, Nellie Cournoyea, Leah gazan et Mumilaq Qaqqaq. Ces discours et récits proviendront de différentes sources : du Parlement, d'articles de presse, d'un livre et d'une revue.

4.4. L'analyse des données

A travers les discours et les récits des femmes autochtones, l'analyse consistera à identifier la discrimination au regard des structures patriarcales issues de la colonisation et l'influence de celles-ci sur la sous-représentation des femmes autochtones au Parlement ou dans les Assemblées législatives du Canada. Pour analyser ces discours et le caractère intersectionnel du cas des femmes autochtones en politique, nous aurons recours aux structures d'un régime de genre identifiées par Connell. Comme vu dans la partie théorique, ces structures révèlent comment les institutions politiques ont été construites sur une hiérarchie de genre. Toutefois, puisque nous souhaitons démontrer l'entrecroisement des discriminations vécues par les femmes autochtones, nous analyserons également la manière dont les institutions ont été articulées selon la race blanche, au détriment des Autochtones. Kuokkanen, qui use de ces

structures dans son ouvrage, affirme que les institutions canadiennes ne sont pas uniquement genrées, mais aussi racisées, et elle propose ainsi d'inclure la notion de race dans les structures de Connell (2019). À l'instar de Kuokkanen, nous ajouterons la question de l'intersectionnalité à laquelle doivent faire face les femmes autochtones dans l'analyse de la division du travail collectif et de la structure de pouvoir interne de Connell. Nous avons fait le choix de nous pencher uniquement sur ces deux structures de Connell puisqu'elles relèvent d'une plus grande pertinence pour notre question de recherche.

A travers la division du travail collectif, nous analyserons, dans une première sous-section, les discours et les récits des femmes autochtones où elles dénoncent le manque de considération à l'égard de leurs revendications. Une deuxième sous-section sera consacrée aux différentes manières d'œuvrer en politique. Dans la structure interne du pouvoir, nous analyserons, dans un premier temps, les discours et les récits des femmes autochtones dans lesquels elles font mention du langage utilisé à leur égard pour dévaloriser leurs intérêts. Dans un deuxième temps, nous identifierons les obstacles rencontrés par ces femmes au sein des institutions politiques (le Parlement et les Assemblées législatives), toujours à l'aide des discours et des récits.

5. Analyse : les obstacles rencontrés par les femmes autochtones au sein du Parlement et des Assemblées législatives du Canada

5.1 Les participantes

Cette partie est consacrée à une brève biographie des femmes autochtones en politique que nous avons choisie pour analyser leurs récits et discours. Cela permettra d'avoir un aperçu de leur jeunesse, de leur parcours scolaire et politique pour comprendre leurs propos et, ensuite les mettre en lien avec nos résultats. Il convient de rappeler que nous n'analyserons pas toutes les expériences des femmes autochtones en politique (voir annexe 1), mais uniquement celles de Jody Wilson-Raybould, Melanie Mark, Nahanni Fontaine, Nellie Cournoyea, Leah Gazan et Mumilaaq Qaqqaq (voir annexes 2 à 14) car les propos et les récits consacrés à l'expérience des femmes autochtones en politique au Canada concernaient majoritairement ces femmes.

5.1.1. Jody Wilson-Raybould

Jody Wilson-Raybould, 52 ans, vient de Kwakwaka'wakw, une communauté matrilinéaire dans la région de Vancouver, dans laquelle elle a reçu le nom de « Puglaas », qui signifie « femme née d'une famille noble » (Wilson-Raybould, 2021, p.11). Sa mère, d'origine euro-canadienne, exerçait le métier d'institutrice et son père était chef héréditaire, homme politique et avocat (Wilson-Raybould 2021). Entre 2015 et 2021, Jody Wilson-Raybould occupait le poste de MP pour la circonscription de Vancouver Granville en Colombie-Britannique (Wilson-Raybould, 2021). De 2015 à 2019, Wilson-Raybould était membre du Parti libéral et exerçait les fonctions de ministre de la Justice et de procureure générale avant de voir son cabinet remanié et de devenir ministre des Anciens combattants en 2019 (Wilson-Raybould, 2021). Cette même année, et en raison de l'affaire SNC-Lavalin, dans laquelle le premier ministre Justin Trudeau et son cabinet ont été accusés de faire pression sur elle pour qu'elle n'intervienne pas dans une procédure sur cette affaire concernant un groupe d'ingénierie et de construction, Jody Wilson-Raybould est évincée du Parti libéral et deviendra membre indépendante du Parlement en 2019 (Jones, 2021). En 2021, elle décide de ne plus se présenter aux prochaines élections en invoquant le fait que le Parlement se concentre sur les partis politiques au détriment de changements positifs pour les Canadien-ne-s (Jones, 2021).

5.1.2. Melanie Mark

Jusqu'en février 2023, Melanie Mark était MLA de la Colombie-Britannique pour la circonscription de Vancouver-Mount Pleasant, avant de démissionner pour consacrer son temps à ses filles (Tomulescu & Chevance, 2023). Melanie Mark fut la première femme des Premières Nations à faire partie de cette Assemblée en Colombie-Britannique en 2016, où elle y occupait le poste de ministre du tourisme pour le Nouveau Parti Démocrate (NPD) (Peter, 2023). Âgée de 48 ans, Melanie Mark est d'origine Nisga'an Gitksan Crie et Ojibway (Galloway, 2021). Durant sa jeunesse, elle explique avoir vécu des traumatismes en raison de la mort d'un de ses frères, de la toxicomanie de son père et de l'alcoolisme et du sans-abrisme de sa mère (Tomulescu & Chevance, 2023). A l'âge de trois ans, son père a quitté le foyer et plus tard, sa mère étant devenue alcoolique, elle s'est retrouvée à élever seule ses frères et sœurs (Mark, 2001). Malgré cela, Melanie Mark est devenue la première personne dans sa famille à terminer l'école secondaire et à obtenir un diplôme universitaire (Mark, 2001).

5.1.3. Nahanni Fontaine

Nahanni Fontaine est la première femme autochtone à être devenue MLA du Manitoba en 2016 pour le NPD (« The Legislative Assembly », s.d.). Agée de 52 ans, elle est issue de la communauté matrilineaire des Premières Nations Sagkeeng dans le sud du Manitoba et elle détient une licence de lettres de l'Université de Winnipeg (Galloway, 2021). Durant sa jeunesse, Nahanni Fontaine affirme avoir été victime d'abus sexuels, ce qui, selon elle, était récurrent au sein de sa communauté (Kirkup, 2016). En outre, sa maman, aussi victime d'abus sexuel, est décédée d'une overdose d'héroïne (Kirkup, 2016).

5.1.4. Leah Gazan

Leah Gazan, âgée de 51 ans, est MP pour la circonscription du Centre de Winnipeg, au Manitoba, depuis 2019 (Galloway, 2021). Elle est actuellement porte-parole du NPD pour les enfants, les familles et le développement social, ainsi que pour les femmes et l'égalité des sexes, en plus d'être porte-parole adjointe pour le logement (NDP, s.d.). Avant sa carrière politique, elle enseignait à l'Université de Winnipeg et elle a été présidente du Conseil de planification

sociale de Winnipeg (Galloway, 2021). Ses parents étaient des membres de la Co-operative Commonwealth Federation, un parti social-démocrate, prédécesseur du NPD (Forrest, 2020).

5.1.5. Mumilaaq Qaqqaq

L'inuite Mumilaap Qaqqaq était députée entre 2019 et 2021 à la Chambre des communes du Canada pour la circonscription du Nunavut. À l'issue de ce mandat, elle a démissionné pour des raisons personnelles (Goodyear, 2021). Sans expérience politique, elle est devenue, à 25 ans, la plus jeune députée pour le Nunavut et la première députée pour le NPD (Rivet, 2020). Qaqqaq détient un diplôme de gestion d'entreprise et, avant sa carrière politique, elle organisait des conférences et sensibilisait les Canadien·ne·s aux crises des Communautés inuites (Rivet, 2020).

5.1.6. Nellie Cournoyea

Nellie Cournoyea, 83 ans, et d'origine inuvialuite et norvégienne, a été élue première ministre des Territoires du Nord en 1991 et a été la première femme autochtone première ministre d'une province ou d'un territoire au Canada (Galloway, 2021). Nellie Cournoyea ne représente aucun parti politique (« Nellie J. Cournoyea », 2008). Dans les années 1940, elle a fréquenté les pensionnats indiens pendant une courte période (« Nellie J. Cournoyea », 2008). Avant d'entamer sa carrière politique, elle a exercé le métier de présentatrice pour CBC North et a fondé, avec une amie, le Comité d'Études des Droits des Autochtones (CEDA), une organisation politique qui défend les droits des Inuvialuit·e·s (« Nellie J. Cournoyea », 2008).

5.1.7. Conclusion

Les participantes ont entre 25 et 83 ans et viennent chacune de communautés autochtones différentes. Deux participantes sur les six sont toujours actives en politique, trois ont récemment démissionné de leur poste de MLA ou MP et la dernière est retraitée. Deux participantes sont originaires de la province de la Colombie-Britannique, deux du Manitoba, une du Nunavut et une des Territoires du Nord. Une seule participante représente le Parti libéral, quatre représentent le NPD et une participante est indépendante. Quatre participantes sont MP et deux MLA. Ensuite, deux participantes ont bénéficié d'une éducation politique, alors que

deux autres mentionnent une jeunesse caractérisée par des abus sexuels, des consommations de drogues et d'alcool, et par la pauvreté. Nous n'avons pas trouvé de précisions sur la jeunesse des deux autres participantes. Cinq participantes sur six possèdent un diplôme universitaire.

5.2. Les raisons qui poussent les femmes autochtones à entrer en politique

Avant d'analyser, dans la partie suivante, la division du travail collectif et la structure interne du pouvoir, il convient de comprendre les raisons qui poussent les femmes autochtones à entrer en politique puisque ce sont des éléments qui ont été apportés par de nombreuses participantes dans les discours et récits analysés.

5.2.1. Leur éducation

Plusieurs femmes autochtones mentionnent le rôle traditionnel des femmes autochtones et expliquent avoir reçu cet enseignement du rôle de la femme en tant que « dirigeante ». Pour illustrer le rôle important des femmes autochtones, Nellie Cournoyea déclare : « Si vous parlez à beaucoup d'hommes, vous savez à quel point ils dépendent des femmes de la communauté » (Galloway, 2021, p.10)²². Elle ajoute : « Les besoins de la famille dominaient largement, et les femmes étaient donc toujours au premier plan d'après ce que j'ai pu voir » (Galloway, 2021, p.10)²³. Bien que dans sa communauté, les rôles étaient divisés selon les genres, elle affirme que ces rôles ne favorisaient pas la supériorité d'un sexe sur un autre, tout le monde se respectait et tout le monde reconnaissait la nécessité d'être interconnecté (Galloway, 2021, p.10).

Être une femme dirigeante coule de source, selon Nellie Cournoyea (Galloway, 2021, p.11). Dès son plus jeune âge, elle a grandi dans les Territoires du Nord, où elle explique y avoir appris la survie et l'autosuffisance (Galloway, 2021). C'est alors qu'elle « a commencé à développer un besoin de devoirs envers son peuple »²⁴ parce que les « gens du Nord

²² [Traduction libre de l'anglais]

²³ [Traduction libre de l'anglais]

²⁴ [Traduction libre de l'anglais]

comprennent que nous sommes tous interconnectés » (Galloway, 2021, p.10)²⁵. Nellie Cournoyea ajoute avoir été éduquée dans une société matriarcale, ce qui a sans doute eu une influence sur sa décision d'entrer en politique : « Tout au long de ma vie, les femmes ont toujours fait ce qu'il fallait faire » (Galloway, 2021, p.11)²⁶. Nahanni Fontaine affirme aussi avoir été élevée selon des valeurs matriarcales qui se sont reflétées dans sa volonté de rester fidèle à elle-même en politique, « parce que c'est dans mes origines, c'est dans mon sang » a-t-elle déclaré (Galloway, 2021, p.16)²⁷. Compte tenu des valeurs matriarcales dans lesquelles elle a été élevée, le manque de femmes autochtones en politique ne lui a pas plu et a constitué un facteur dans sa décision d'entrer en politique : « Cela m'a vraiment agacée et offensée en tant que femme autochtone, en tant que l'un des peuples originels de ces territoires » (Galloway, 2021, p.16)²⁸.

Pour Jody Wilson-Raybould, la notion de « dirigeante » était intrinsèque à son éducation. Ayant grandi dans une famille de personnes politiques, elle explique ressentir, dès son plus jeune âge, le besoin de rendre à sa communauté ce que celle-ci lui a donné (Galloway, 2021, p.17). Dans un entretien, elle explique : « J'ai également l'importante responsabilité d'assumer les rôles de leadership qui m'ont été confiés par ma grand-mère et mes parents » (Hosgood, 2021, paragr. 29)²⁹. Sa grand-mère lui a enseigné que toutes les voix comptent et que personne ne doit se heurter à des obstacles pour se faire entendre (Galloway, 2021). Elle précise : « J'ai été élevée avec un ensemble de valeurs et de principes autour de l'inclusion, de l'égalité et de la justice, qui m'ont conduite aux différents rôles que j'ai occupés » (Galloway, 2021, p.17)³⁰.

Melanie Mark explique avoir aussi reçu cet enseignement du rôle important de la femme et ajoute : « les femmes autochtones ont le droit inhérent d'être des leaders, de défendre leurs intérêts, de faire preuve de ténacité et de modifier les politiques publiques qui ont un

²⁵ [Traduction libre de l'anglais]

²⁶ [Traduction libre de l'anglais]

²⁷ [Traduction libre de l'anglais]

²⁸ [Traduction libre de l'anglais]

²⁹ [Traduction libre de l'anglais]

³⁰ [Traduction libre de l'anglais]

impact sur nos vies, que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral » (Galloway, 2021, p.14)³¹. Dans son cas, Leah Gazan indique « être née dans la politique », avant d'ajouter :

J'ai grandi dans une famille de militants... mon père était un membre de la CCF (membre de la Co-operative Commonwealth Federation, un précurseur du NPD), tout comme ma mère. Je ne me souviens pas d'un moment dans ma vie, même lorsque j'étais enfant, où je n'ai pas lutté pour une cause visant à promouvoir les droits humains et un monde meilleur pour tous. (Galloway, 2021, p.15)³²

5.2.2. Leur histoire

Dans leurs raisons de s'engager en politique, les participantes ont soulevé le passé colonial et ses conséquences. Elles évoquent leurs années de combat pour l'obtention de leurs droits qui les ont rendues plus fortes. Selon Jody Wilson-Raybould, le passé et l'histoire des Autochtones ont été des éléments clés dans sa décision de faire de la politique : « les questions autochtones, bien sûr, étaient très importantes et personnelles, et elles constituaient la raison principale de ma décision d'entrer dans la politique canadienne traditionnelle au départ » (2021, p.140)³³. Au nom des femmes autochtones, elle déclare également : « les conséquences de la colonisation, les addictions, la violence nous ont rendues plus fortes, c'est ce qui fait que nous avons envie de nous battre si arduement pour le changement » (Wilson-Raybould, 2021, p.21)³⁴. Melanie Mark estime aussi que leurs années de combat pour les droits autochtones les ont rendues plus fortes et cela expliquerait son envie de se battre pour sa place en politique :

En tant que peuples des Premières Nations, nous défendons et luttons pour nos droits depuis des générations. Peu importe les obstacles qui se dressent sur notre

³¹ [Traduction libre de l'anglais]

³² [Traduction libre de l'anglais]

³³ [Traduction libre de l'anglais]

³⁴ [Traduction libre de l'anglais]

chemin, peu importe le nombre de fois où l'on a voulu nous mettre à terre : ma mère, ma famille et mes aînés m'ont appris à me relever. (Galloway, 2021, p.14)³⁵

Nahanni Fontaine et Melanie Mark font mention de leur propre histoire comme élément décisif dans leur engagement politique. Dans un entretien pour Radio-Canada, Nahanni Fontaine raconte avoir été victime d'abus sexuels et de violences physiques, ainsi que d'avoir été plongée dans la drogue durant son adolescence (Mormina, 2018). D'après elle, c'est ce passé qui l'a menée à entamer sa carrière politique pour défendre la cause des femmes autochtones (Mormina, 2018). L'histoire personnelle de Melanie Mark l'a également inspirée dans sa décision d'entrer en politique et de se battre pour les Autochtones et les femmes autochtones :

Je me bats parce que je sais que la vie des gens est en jeu. Les difficultés que j'ai rencontrées dans ma vie m'ont donné un élan d'empathie. Je me bats pour des gens comme ma mère et mes frères et sœurs qui ont été pris en charge par les services sociaux. Je sais que beaucoup d'entre nous, femmes autochtones, avons cet esprit de guerrière. (Galloway, 2021, p.14)³⁶

³⁵ [Traduction libre de l'anglais]

³⁶ [Traduction libre de l'anglais]

5.3. Les obstacles rencontrés par les femmes autochtones au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives

Dans cette partie, il sera question d'analyser les obstacles rencontrés par les femmes autochtones au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives du Canada. Pour ce faire, nous aurons recours à la structure de la division du travail collectif de Connell qui permet de démontrer, dans un premier temps, que les revendications des femmes autochtones relèvent d'une importance moindre que celles des hommes qui détiennent l'autorité et, dans un deuxième temps, que la vision de la politique est différente selon les femmes autochtones et les non-Autochtones. Ensuite, à travers la structure interne du pouvoir, nous analyserons les embûches causées par le système politique ainsi que par le langage utilisé, spécifiquement par les hommes vis-à-vis des femmes autochtones.

5.3.1 La division du travail collectif

5.3.1.1. Les revendications des femmes autochtones considérées comme moins importantes

Plusieurs participantes ont signalé, dans leurs discours, le manque d'inclusion et de diversité au sein des institutions politiques analysées : par conséquent, leurs revendications ne sont pas toujours prises en compte par les hommes politiques, ce qui, d'après elles, entretient les systèmes d'oppression instaurés à la suite de la colonisation. En tant que MLA du Manitoba, Nahanni Fontaine explique que les revendications des femmes autochtones sont réduites au silence par certains membres masculins de cette assemblée (Mormina, 2018). À ce propos, elle affirme : « si la politique est faite par des hommes et pour des hommes, imaginez la place d'une femme autochtone » (Mormina, 2018, paragr. 3). Eu égard au silence dont doivent faire preuve les femmes autochtones au sein du Parlement, Mumilaaq Qaqqaq affirme :

Même si l'on nous dit que nous devrions nous présenter aux élections, nous devons quand même surmonter des obstacles majeurs. Les jeunes se font entendre dire qu'ils manquent d'expérience, qu'ils ne sont pas prêts à diriger.

Les femmes, elles, doivent prendre place gentiment, puis se taire. (Parlement du Canada, 2021, paragr. 6)

A ce sujet, elle témoigne de sa propre expérience au Parlement : « En tant que femme à la peau brune, je ne bouge pas trop rapidement ou brusquement, je n'élève pas la voix, je ne fais pas de scène, je maintiens le contact visuel et je ne cache pas mes mains » (Parlement du Canada, 2021, paragr. 3). Pour insister sur le fait que ses revendications n'étaient pas prises en compte, elle dit : « Tant que ces salles résonneront de promesses vides au lieu d'actions réelles, je n'aurai pas ma place ici » (Parlement du Canada, 2021, paragr. 11).

Melanie Mark accuse la politique de se cantonner au monde des hommes blancs, c'est-à-dire qu'ils ne prennent en compte que leurs besoins et intérêts, au détriment de ceux des femmes autochtones (Tomulescu, 2023, paragr. 1). Jody-Wilson Raybould aborde également le manque d'inclusion et de diversité de la part des dirigeants blancs et masculins : « Beaucoup de dirigeants blancs et masculins ont adopté la devise 'la diversité fait la force', mais peu d'entre eux savent ce que cela signifie réellement et ils opposent une résistance lorsque la diversité pourrait conduire à un changement » (Galloway, 2021, p.14)³⁷. A cet égard et à propos du Parlement, Nahanni Fontaine déclare : « Tu ne vois pas nécessairement ton identité, ta culture ou ton peuple représentés » (Mormina, 2018, paragr. 5). Concernant le manque d'empathie envers les revendications des femmes autochtones et des Autochtones, Mumilaaq Qaqqaq déclare :

Il est peut-être impossible pour les ministres de comprendre ce que nous vivons chaque jour, mais je les exhorte à nous écouter, à nous croire et à remédier à la situation. Quand nous leur disons d'agir maintenant, ils doivent agir maintenant. S'ils comprennent vraiment, alors ils devraient avoir honte, car s'ils comprennent à quel point cela fait mal, ils savent à quel point la blessure est profonde. Je préférerais que l'on me dise que j'ai tort et que les ministres ne sont pas d'accord avec moi, plutôt que l'on me dise que j'ai raison et que je suis

³⁷ [Traduction libre de l'anglais]

courageuse, mais qu'il n'y a pas de marge de manœuvre dans le budget pour les droits fondamentaux de la personne, droits que tant d'autres personnes tiennent pour acquis. (Parlement du Canada, 2021, paragr. 9)

Dans un entretien pour la CBC, elle éclaircit ses propos pour démontrer que les ministres refusent de se mettre à la place des Autochtones pour comprendre leurs besoins :

J'ai carrément dit à des ministres : "Mettez-vous à notre place. Essayez. Essayez. Essayez de vous mettre dans la position que vous nous imposez." Et ils refusent. Ils savent qu'ils ne peuvent pas. Ils savent qu'ils ne pourraient pas le supporter. Alors pourquoi voulez-vous qu'un autre être humain vive dans des conditions que vous dites ne même pas pouvoir imaginer ? C'est tellement injuste, honteux et déchirant pour les personnes qui ont besoin d'aide. (Goodyear, 2021, paragr. 16)

Parmi les problèmes soulevés par Nellie Cournoyea, il apparaît que la plupart des membres du Parlement pensent mieux connaître les revendications autochtones et veulent prendre des décisions en leur nom (Galloway, 2021). Jody Wilson-Raybould partage cet avis et, concernant la création d'un Groupe de travail sur les droits des peuples autochtones, elle écrit :

D'un point de vue politique, je me suis sentie isolée sur les questions autochtones au cours de cette période initiale. J'ai passé beaucoup de temps à expliquer et à partager ma vision de l'avenir, mais le cabinet du Premier ministre et bon nombre de mes collègues n'ont pas vraiment compris. [...]. De mon point de vue, le ministère RCAANC, y compris Carolyn, donnait l'impression qu'elle savait mieux que quiconque ce qu'il fallait faire. Les efforts croissants du PMO, à la fois pour interférer dans mon travail, pour le dicter et pour désigner mon

personnel, semblaient en partie être une tactique destinée à aligner mon bureau sur la vision de RCAANC en matière de relations avec les Autochtones. Hmm. N'est-ce pas typique de l'expérience autochtone au Canada ? Le gouvernement dit à un autochtone : "faites-nous confiance", "faites ce que nous disons", "nous savons ce qui est le mieux pour vous", et il prend des mesures pour continuer à défendre ce point de vue. Suis-je en train de décrire comment l'héritage du colonialisme se perpétue au sein de notre gouvernement fédéral ? C'est bien cela que je fais. (2021, pp.146-147)³⁸

5.3.1.2. Les différentes manières de faire de la politique entre les non-Autochtones et les femmes autochtones

Pour Jody Wilson-Raybould, l'un des obstacles qu'elle a rencontré en politique repose sur les manières différentes de faire de la politique entre les Autochtones et les non-Autochtones. Elle explique que la culture autochtone est fondée sur le consensus, lequel prend en compte tous les avis, contrairement à la politique canadienne. En répondant à une question d'un homme politique reposant sur son expérience, elle témoigne :

J'ai réfléchi attentivement à sa question et j'ai répondu que c'était différent de ce à quoi j'étais habituée dans la politique autochtone, là où la recherche du consensus est si centrale. Je pensais qu'il y aurait davantage de vérité et de construction d'un consensus sur la meilleure décision à prendre autour de la table du cabinet. Je pensais que notre travail autour de cette table consisterait à se préoccuper sincèrement de ce que pensent les autres et en tenant compte des divers points de vue que nous partageons, et que nous prendrions les meilleures décisions en nous appuyant sur tous les éléments de sagesse que chacun d'entre

³⁸ [Traduction libre de l'anglais]

nous apporte. Je me suis rendue compte que tel n'était pas le cas, qu'il ne s'agissait pas de forger un consensus, et cela a été différent et nouveau pour moi, telle une surprise. Une surprise à la fois triste et exaspérante. (Wilson-Raybould, 2021, p.60)³⁹

Jody Wilson-Raybould déplore aussi le manque de sérieux et d'implication de la part des personnes dirigeantes non-autochtones, contrairement aux Autochtones qui prennent leur travail politique à cœur et ne cherchent pas à simplement séduire leurs électeurs/électorales, mais plutôt à favoriser le changement :

Dans de nombreuses cultures autochtones du Canada, au sein de nos familles, de nos communautés et de nos systèmes de clans, les gens sont élevés pour devenir des leaders dès leur naissance. Dans ma nation, les valeurs, les rôles et les responsabilités des leaders (ainsi que les noms et les cérémonies qui les renforcent) sont intégrés dans les rythmes et les réalités de la vie. C'est pourquoi la position, le rang et l'engagement sont importants. Le travail acharné est important. L'accomplissement des rôles et des responsabilités de chacun est important. Il n'y a pas de place ni de temps pour de simples pions. Et bien sûr, nous - tous les dirigeants autochtones - ressentons une réelle urgence de changement. Il n'y a pas de temps pour le manque de sérieux ou pour se limiter aux apparences. (2021, pp.31-32)⁴⁰

De plus, Jody Wilson-Raybould critique les personnes dirigeantes car elles agissent seulement sur des sujets qui alimenteraient leurs propres intérêts et qui ne saliraient pas leur image en politique :

³⁹ [Traduction libre de l'anglais]

⁴⁰ [Traduction libre de l'anglais]

Ne pas agir sur des questions critiques, des questions urgentes, par crainte de perdre des voix, cela reste une erreur. Comment les choses vont-elles changer si telle est la devise de notre politique ? Honnêtement, si vous n'avez aucunement l'intention d'agir ni sur des sujets brûlants ni envers des problèmes dénués de tout intérêt politique, même si vous savez qu'ils doivent être traités, alors ne vous présentez pas ou ne donnez pas aux gens l'impression que vous ferez quelque chose à ces sujets. (2021, p.155) ⁴¹

5.3.2. La structure interne du pouvoir

5.3.2.1. Le langage utilisé pour dévaloriser les femmes autochtones

Les participantes ont fait mention de racisme et de sexisme au sein des institutions politiques. Nous examinerons premièrement les discours relevant du racisme, et ensuite ceux du sexisme.

5.3.2.1.1. Les propos racistes

Dans un entretien pour l'Association des femmes autochtones, Nahanni Fontaine explique avoir reçu des remarques racistes dès le début de la campagne électorale :

Les non-Autochtones disaient « Est-ce que vous ne vous intéressez qu'aux Autochtones et aux questions autochtones ? » La première fois que l'on m'a posé cette question, je me suis dite que c'était bizarre. Est-ce que c'est ce que vous pensez des hommes blancs qui viennent frapper à votre porte ? Demandez-vous

⁴¹ [Traduction libre de l'anglais]

aux hommes blancs s'ils ne s'intéressent qu'aux hommes blancs ? (Galloway, 2021, p.16)⁴²

Elle ajoute avoir été victime de violence verbale durant sa première campagne électorale lors de laquelle un candidat du parti conservateur lui a fait entendre qu'elle n'avait pas sa place en politique :

Lors de ma première campagne, je me suis retrouvée confrontée à de la violence : le directeur de campagne du candidat pour le parti conservateur m'a menacée et m'a dit, en jurant, « elle va se faire avoir ». J'ai dû être escortée pour quitter le forum des candidats ». (Galloway, 2021, p.16)⁴³

Elle développe ses propos en disant : « Il s'agit soit de violence physique, soit de racisme et de misogynie. L'héritage colonial se manifeste dans la vie des femmes autochtones, où qu'elles aillent, et, dans la politique, ce n'est pas différent » (Galloway, 2021, p.16)⁴⁴. A l'instar de Nahanni Fontaine, Jody Wilson-Raybould fait mention de comportements racistes de la part des opposants durant sa campagne électorale pour devenir députée :

L'un des aspects les plus dérangeants de la campagne a sans doute été de subir des propos racistes émanant du parti libéral. Dans un journal autochtone, un candidat libéral a fait paraître une publicité félicitant les diplômés autochtones avec le slogan : "La sobriété, l'éducation et le travail acharné mènent au succès". Le candidat s'est excusé et a reproché à un membre de son personnel d'avoir approuvé l'annonce. Je n'ai pas apprécié. Qui sont ces gens ? Bien entendu, cela

⁴² [Traduction libre de l'anglais]

⁴³ [Traduction libre de l'anglais]

⁴⁴ [Traduction libre de l'anglais]

a été nuisible pour le parti lorsque ma remarque a été rapportée au sommet de la hiérarchie. (2021, p.70)⁴⁵

Melanie Mark affirme aussi avoir été insultée au nom des Autochtones comme n'étant « qu'une bande d'Indiens en colère » et avoir été rabaissée par des membres de l'opposition durant des séances de questions, avant d'ajouter : « Les attaques contre ma personne ne me manqueront pas » (Tomulescu & Chevance, 2023, paragr. 5). De son côté, Wilson-Raybould explique avoir fait l'objet de caricatures racistes au lendemain du remaniement de son cabinet en raison de l'affaire SNC-Lavalin, dans laquelle elle a refusé de suivre les ordres du premier ministre qui étaient contraires à la loi :

Par exemple, certaines caricatures me montraient ligotée et bâillonnée, le premier ministre étant incité à me battre, ce qui est tout à fait inapproprié compte tenu de la réalité des FFADA; une autre me mettait KO par le premier ministre sur un ring de boxe ; une autre encore me représentait habillée comme une personne autochtone, portant des vêtements stéréotypés en "peau de daim" et portant des plumes dans les cheveux. (2021, p.204)⁴⁶

Elle estime que ces comportements illustrent la manière dont elle était considérée : « l'« Indien » du cabinet : séparée, à part, différente et remplaçable, tout comme les Autochtones ont toujours été traités par les gouvernements de ce pays » (Wilson-Raybould, 2021, p.205)⁴⁷. D'après Hosgood, lorsque Mumilaaq Qaqqaq a annoncé qu'elle ne souhaitait plus se présenter en politique, Jody Wilson-Raybould a déclaré comprendre le racisme constant dont elle avait été victime (2021). Mumilaaq Qaqqaq affirme avoir « fait l'objet de profilage racial en tant que députée » (Parlement du Canada, 2021, paragr. 3).

⁴⁵ [Traduction libre de l'anglais]

⁴⁶ [Traduction libre de l'anglais]

⁴⁷ [Traduction libre de l'anglais]

5.3.2.1.2. Les propos sexistes

Au-delà des remarques racistes, Jody Wilson-Raybould explique avoir également reçu des commentaires sexistes et « avoir été marginalisée et dénigrée au sein du gouvernement, comme seules les femmes le sont » (2021, p.203)⁴⁸. Elle cite :

Et puis, il y avait le fait que j'étais une femme dans un club de mecs. Cette situation n'était pas très éloignée de la culture de la Colline du Parlement. Il n'y avait jamais eu de femme chef national et seulement une poignée de femmes chefs régionaux. Les remarques sexistes étaient monnaie courante. Lors d'une réunion houleuse sur la santé des Autochtones, un chef régional masculin plus âgé m'a dit : "Ne t'inquiète pas, ma petite dame, je te protégerai" et il m'a tapoté le genou. (Wilson-Raybould, 2021, p.23)⁴⁹

Dans le même ordre d'idée, Nahanni Fontaine affirme avoir reçu cette remarque sexiste montrant l'infériorité et l'incompétence de la femme autochtone : « Tu devrais être la baby-sitter de Nahanni pendant que tu es à Ottawa. Assure-toi de la surveiller » (Mormina, 2018, paragr. 7). Dans un entretien pour Radio-Canada, Nahanni Fontaine déclare avoir été victime de comportements machistes : « Tu es debout dans un comité et des hommes te dévisagent de la tête aux pieds quand tu parles » (Mormina, 2018, paragr. 6). Melanie Mark qualifie les attitudes sexistes d'« assassines pour les femmes » et décrit la Chambre des communes comme « une chambre de torture » pour les femmes, raisons pour lesquelles elle a démissionné (Tomulescu & Chevance, 2023 paragr. 4 & 2).

5.3.2.2. Les institutions

Plusieurs participantes ont mis en avant l'immobilisme des institutions politiques canadiennes. En décrivant son expérience à l'Assemblée législative pour la province du

⁴⁸ [Traduction libre de l'anglais]

⁴⁹ [Traduction libre de l'anglais]

Manitoba, Melanie Mark affirme : « Les institutions résistent fondamentalement au changement... en particulier les institutions coloniales comme cette Assemblée législative et le gouvernement dans son ensemble » (Tomulescu, 2023, paragr. 1). Elle ajoute : « L'institution a des conventions qui ont été établies pendant de très nombreuses années par de vieux hommes blancs » (Tomulescu, 2023, paragr. 7).

Dans son discours de démission à la Chambre des communes, Mumilaaq Qaqqaq a déclaré : « Chaque fois que j'entre dans l'enceinte de la Chambre des communes et que je prends la parole dans cette salle, on me rappelle sans relâche que je n'ai pas ma place ici » (Parlement du Canada, 2021, paragr. 1). En démontrant qu'elle se faisait constamment rappeler qu'elle n'avait pas sa place au Parlement, elle qualifie le Parlement de « maison coloniale en feu » (Hosgood, 2021, paragr. 9). Selon elle, les institutions politiques continuent de maintenir les systèmes d'oppression :

Il n'y a pas de quoi être fière de l'héritage que cette institution continue non seulement à maintenir, mais à bâtir et à alimenter. Les gens au pouvoir ont des choix à faire, et ils choisissent constamment des priorités qui maintiennent en place des systèmes d'oppression (Parlement du Canada, 2021, paragr. 7).

Toujours dans son discours à la Chambre des communes, elle ajoute :

Les institutions fédérales doivent changer leurs politiques et procédures afin de tenir compte de la réalité plutôt que de créer des obstacles pour les personnes comme moi. Je ne devrais pas avoir peur de travailler. Personne ne devrait avoir peur d'aller travailler. [...]. Il y a une résistance au changement, un refus de changer [...].

Les personnes comme moi n'ont pas leur place dans une institution fédérale. Je suis un être humain qui veut utiliser cette institution pour aider les autres, mais le fait est que cette institution et le pays qu'elle représente ont été créés aux

dépens des peuples autochtones, qu'ils sont le fruit de leurs traumatismes et de leurs déplacements. (Parlement du Canada, 2021, paragr. 5 &6)

Jody Wilson-Raybould souligne le problème de l'immobilisme des institutions :

Au Canada - et franchement dans la plupart des démocraties occidentales riches et libérales - nous avons fait preuve d'une certaine autosatisfaction, considérant comme acquis que notre mode de vie, nos institutions et nos méthodes de gouvernement sont en place pour le bien commun. Nous avons accepté le fait que, si certaines choses doivent être améliorées et le seront progressivement, les grandes choses ne changeront pas et n'ont pas besoin d'être changées. (2021, p.284)⁵⁰

Elle déclare également : « Nous vivons toujours dans une réalité coloniale, et nos institutions perpétuent cette réalité » (Hosgood, 2021, paragr. 31)⁵¹. À l'égard des propos racistes reçus par Mumilaaq Qaqqaq : « Son départ de la politique pour les raisons qu'elle a exprimées, en termes d'institutions coloniales, l'héritage colonial, c'est bien réel. Cela est toujours la réalité » (Hosgood, 2021, paragr. 31)⁵². Selon Jody Wilson-Raybould, le fait que, pour sa race et son genre, elle ait été marginalisée au sein du Parlement est significatif du chemin que le Canada doit encore parcourir pour faire changer ses institutions (Galloway, 2021). Dans sa lettre de démission, elle cite des éléments relevant du dysfonctionnement du Parlement :

Les privilèges que nous accordons aux partis politiques, les normes obsolètes de notre système électoral uninominal à un tour, le manque d'inclusivité, le pouvoir du premier ministre et la centralisation du pouvoir entre les mains de

⁵⁰ [Traduction libre de l'anglais]

⁵¹ [Traduction libre de l'anglais]

⁵² [Traduction libre de l'anglais]

personnes non élues, l'érosion des principes et des conventions du gouvernement au point que les conséquences des actes répréhensibles commis à des fins politiques sont limitées, voire inexistantes. (Jones, 2021, paragr. 14) ⁵³

Ces institutions « empêchent beaucoup de femmes qualifiées, et de femmes autochtones, de faire de la politique »⁵⁴ souligne Jody Wilson-Raybould (Galloway, 2021, p.17). Ceci s'expliquerait, selon elle, par l'influence et le poids des partis qui sont trop importants au Canada, à tel point que « la grande majorité des députés se contentent de suivre la ligne du parti, même lorsqu'ils ne sont pas d'accord avec elle ou qu'elle va fondamentalement à l'encontre de leurs convictions » (2021, p.287)⁵⁵. D'après Jody Wilson-Raybould, les partis politiques n'offrent pas la possibilité aux personnes marginalisées de faire entendre leurs voix :

Le problème des partis politiques est qu'ils créent des divisions et des conflits autour de groupes de personnes étiquetées de certaines manières, au lieu de se concentrer sur des approches différentes de la politique et des idées. Une approche différente permettrait à chacun d'apporter sa propre vision du monde, ses expériences et ses perspectives dans le cadre d'une recherche du meilleur résultat possible pour les Canadiens. (2021, p.288)⁵⁶

5.4. Le besoin de changement

Même si les participantes affirment ne pas se sentir à leur place au sein des institutions politiques, elles ont montré que ces institutions étaient en train de changer et que ce changement était nécessaire afin d'avoir et de maintenir des femmes autochtones en politique, et qu'il fallait continuer de se battre pour la place des femmes en politique. Jody Wilson-Raybould

⁵³ [Traduction libre de l'anglais]

⁵⁴ [Traduction libre de l'anglais]

⁵⁵ [Traduction libre de l'anglais]

⁵⁶ [Traduction libre de l'anglais]

affirme : « J'étais la première autochtone ministre de la Justice, mais je sais que je ne serai pas la dernière. C'est ma récompense » (Galloway, 2021, p.17)⁵⁷ Mélanie Mark tient des propos similaires : « J'ai peut-être été la première femme des Premières Nations à siéger dans cette assemblée, mais je ferai de mon mieux pour m'assurer que je ne serai pas la dernière » (Tomulescu & Chevance, 2023, paragr. 20). Ayant démissionné en février 2023, elle affirme : « Je continuerai à utiliser ma grande bouche pour défendre les sans-voix et ceux/celles qui ne votent pas, à savoir, les enfants, les filles autochtones disparues et assassinées et mère nature » (Zussman, 2023, paragr. 8)⁵⁸. « Malgré toutes les choses qui ont été mises sur notre chemin pour nous abattre, je suis là et je suis forte »⁵⁹ déclare Leah Gazan (Galloway, 2021, p.15).

Dans leur entretien pour l'AFAC visant à encourager les femmes autochtones en politique, Melanie Mark explique avoir eu une bonne expérience : « c'est aussi extrêmement stimulant et revigorant et c'est la meilleure chose que j'ai jamais faite dans ma vie » (Galloway, 2021, p. 14)⁶⁰. Dans un entretien pour l'AFAC, Leah Gazan précise que se battre pour les droits autochtones a été l'un des plus grands honneurs de sa vie (Galloway, 2021, p.15). Jody Wilson-Raybould indique avoir pu accomplir énormément de choses pendant ses six années au Parlement, ce qui rend son expérience positive (Galloway, 2021, p.17).

Dans son entretien pour Radio Canada, et compte tenu des propos et comportements discriminatoires à son égard, Nahanni Fontaine indique : « Peu de femmes peuvent dire n'avoir jamais subi ce type de comportement, mais c'est précisément là que mon métier en politique prend tout son sens » (Mormina, 2018, paragr. 11). De plus, en évoquant le mouvement #MeToo, elle relate : « Nous sommes à un moment décisif », « Les femmes vont de l'avant et il faut poursuivre sur cette lancée » (Mormina, 2018, Paragr. 13)

A l'égard des institutions canadiennes, Jody Wilson-Raybould indique : « Les gens se battent contre elles. C'est en train de changer » (Galloway, 2021, p.17)⁶¹. Dans sa lettre de démission, elle dit également qu'elle n'a pas besoin d'être à la Chambre des communes pour

⁵⁷ [Traduction libre de l'anglais]

⁵⁸ [Traduction libre de l'anglais]

⁵⁹ [Traduction libre de l'anglais]

⁶⁰ [Traduction libre de l'anglais]

⁶¹ [Traduction libre de l'anglais]

continuer à défendre les causes importantes à ses yeux : « la réconciliation avec les Autochtones, la justice sociale et la lutte contre le changement climatique » (Jones, 2021, paragr. 4)⁶². Jody Wilson-Raybould dit puiser sa force dans le soutien apporté par les Canadien-ne-s et ajoute : « J’espère que les Canadiens continueront à s’exprimer et à encourager les gouvernements à faire ce qu’il faut pour les peuples autochtones » (Hosgood, 2021, paragr. 42)⁶³. Dans son discours à la Chambre des communes, Mumilaaq Qaqqaq reste optimiste face aux obstacles qu’elle a rencontrés dans les institutions fédérales en disant :

Il est possible d’instaurer le changement en commençant par la Chambre des communes, pour qu’il se reflète ensuite à l’échelle du pays. Il y a une résistance au changement, un refus de changer, mais ce n’est pas parce que nous n’en sommes pas capables. (Parlement du Canada, 2021, paragr. 5)

Elle ajoute : « Je n’ai pas ma place ici, mais j’espère que ma présence commence à ébranler les fondements de l’institution fédérale qui a commencé à coloniser les Inuits, il y a de cela à peine 70 ans. » (Parlement du Canada, 2021, paragr. 10). Ces propos ont été soutenus par Jody Wilson-Raybould qui a affirmé que le discours de Qaqqaq marquerait l’histoire de la lutte des femmes autochtones dans la politique canadienne (Hosgood, 2021)⁶⁴. Mumilaaq Qaqqaq termine son discours en déclarant :

Je crois que le pays vit une transformation, et que les Canadiens commencent à prendre conscience de la réalité. J’espère qu’un jour, les personnes comme moi auront leur place ici. J’espère qu’une autre jeune personne, une personne Inuk, une femme, ou les trois à la fois, marcheront sur mes traces et continueront à inciter cette institution à soutenir les peuples autochtones au Canada.

⁶² [Traduction libre de l’anglais]

⁶³ [Traduction libre de l’anglais]

⁶⁴ [Traduction libre de l’anglais]

J'ai prouvé au pays et au monde que rien n'est impossible, que l'espoir peut naître là où on l'a délibérément éteint, et que lorsque nous unissons nos forces et utilisons nos voix, nous pouvons ouvrir la voie à de réels changements. Je resterai toujours convaincue que nous pouvons faire de la politique différemment. Nous avons déjà commencé et nous allons continuer d'avancer dans cette voie en veillant à ne pas dévier en cours de route. (Parlement du Canada, 2021, paragr. 19)

Pour Jody Wilson-Raybould, le changement débute en écoutant les points de vue de chacun-e :

C'est une chose qu'un Autochtone se présente pour un parti politique dans une circonscription qu'il peut remporter. Mais une fois qu'ils sont élus, il est tout aussi important que les dirigeants politiques écoutent leurs points de vue, non seulement sur les questions autochtones, mais aussi sur les questions qui touchent tous les Canadiens. (Galloway, 2021, p.17)⁶⁵

Et elle explique qu'« [ê]tre autochtone, c'est trop bien connaître les dommages qui peuvent être causés par une mauvaise gouvernance, une mauvaise prise de décision et des modes d'action peu scrupuleux » (Wilson-Raybould, 2021, p.282)⁶⁶. C'est pourquoi mettre en place une meilleure gouvernance est nécessaire :

Les études montrent que la qualité de la gouvernance, plus encore que sa forme spécifique, a un impact considérable sur le destin d'une société donnée. Et le Canada, en tant que pays, ne fait pas exception. Les sociétés qui gouvernent bien

⁶⁵ [Traduction libre de l'anglais]

⁶⁶ [Traduction libre de l'anglais]

se portent mieux sur le plan économique, social et politique que celles qui ne le font pas. En d'autres termes, une bonne gouvernance augmente les chances d'une société à répondre efficacement aux besoins de sa population et à créer des conditions permettant à tous les citoyens de mener une vie enrichissante, prospère et heureuse. (Wilson-Raybould, 2021, p.282) ⁶⁷

Selon Jody Wilson-Raybould, la solution est « d'instaurer une nouvelle culture de l'indépendance, de l'inclusion et de la coopération fondée sur des principes » (2021, p.287) ⁶⁸. Elle explique la notion d'indépendance comme suit :

Se soustraire au contrôle ou à l'influence d'autrui pour prendre des décisions dans l'intérêt des Canadiens. Je pense ici principalement, mais pas uniquement, au contrôle et à l'influence des partis politiques - de la partisanerie - sur la façon dont les représentants élus pensent et agissent. (Wilson-Raybould, 2021, p.287)⁶⁹

Selon Hosgood, Wilson-Raybould voudrait que les personnes dirigeantes des partis politiques encouragent les femmes à s'engager en politique (2021). Jody Wilson-Raybould parle également de restaurer l'équilibre entre les hommes et les femmes « pour que l'humanité puisse prospérer », mais que « ce travail nécessite des changements significatifs dans les mentalités, les compréhensions, les comportements, les relations, les lois et les structures » (2021, p.203)⁷⁰. Une autre grande lutte au Canada, pour elle, est la lutte contre le racisme car c'« est un élément nécessaire à l'instauration de conditions de justice qui permettront à l'humanité de se reconnecter » (Wilson-Raybould, 2021, p.204) ⁷¹ A cet égard, Wilson-Raybould explique que :

⁶⁷ [Traduction libre de l'anglais]

⁶⁸ [Traduction libre de l'anglais]

⁶⁹ [Traduction libre de l'anglais]

⁷⁰ [Traduction libre de l'anglais]

⁷¹ [Traduction libre de l'anglais]

Les défis de la justice raciale (...) sont d'une telle ampleur et d'une telle profondeur que leurs solutions ne peuvent être trouvées qu'en apprenant à travailler et à vivre ensemble d'une nouvelle manière. Nos moyens et nos objectifs doivent être alignés. Nous ne pouvons pas construire la coopération par des moyens qui divisent. (2021, p.289)⁷²

Toujours selon Jody Wilson-Raybould, pour réussir ce changement, il est aussi essentiel que le Canada prenne en compte les modes de vie autochtones :

En cours de route, il est apparu clairement que le gouvernement du Canada avait quelque chose à apprendre de nos cultures autochtones et de nos modes de vie qui ont survécu pendant des millénaires. Pour s'attaquer à l'héritage du colonialisme dans ce pays, les colonisateurs vont devoir apprendre beaucoup de ceux qu'ils cherchaient à coloniser. Non seulement pour faire face à leurs propres actions, à leur ignorance et à leur racisme systémique, mais aussi pour améliorer les institutions et les modes de gouvernance canadiens en apprenant les valeurs, les principes et les pratiques qui soutiennent les gouvernements et les sociétés autochtones et dont je faisais l'expérience à ce moment-là, au cours de cette cérémonie. (2021, p.265)⁷³

5.5. Conclusion de l'analyse

A travers les discours et les récits des femmes autochtones, ainsi que la division du travail collectif et la structure interne du pouvoir, ce chapitre met en exergue l'expérience de

⁷² [Traduction libre de l'anglais]

⁷³ [Traduction libre de l'anglais]

ces femmes au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives. Ces éléments seront discutés dans le chapitre suivant afin de vérifier notre hypothèse.

6. Discussion

Cette partie est consacrée à la discussion des résultats de l'analyse des obstacles rencontrés par les femmes autochtones au niveau du Parlement fédéral et des Assemblées législatives du Canada. Cette discussion consiste à faire dialoguer les résultats avec la revue de la littérature afin de vérifier notre hypothèse : *les femmes autochtones sont sous-représentées au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives du Canada en raison des structures patriarcales toujours présentes, et issues de la colonisation*. Rappelons que nous avons défini le terme « structures patriarcales » comme étant un système de domination double imposé par l'État canadien où les hommes non-autochtones ou blancs détiennent l'autorité, alors que les femmes autochtones pouvaient jouir d'une certaine position d'autorité avant la colonisation.

Par ailleurs, nous tenterons de démontrer que, même si les femmes non-autochtones sont aussi sous-représentées au Parlement et dans les Assemblées législatives du Canada, le cas des femmes autochtones est spécifique compte tenu du système de domination double qui leur a été imposé. Nous en arriverons à proposer une lutte de genre et de race, mais aussi de classe.

6.1. Le rôle traditionnel des femmes autochtones

Parmi les raisons qui les ont poussées à s'engager en politique, les six participantes assertent avoir bénéficié d'une éducation caractérisée par le rôle important de la femme. En ce qui concerne Jody Wilson-Raybould, elle indique avoir été éduquée selon des valeurs d'inclusion, d'égalité et de justice : dans sa communauté, les femmes occupaient des rôles de dirigeantes (Galloway, 2021). Nellie Cournoyea affirme que, dans sa communauté également, les rôles des hommes et des femmes étaient complémentaires (Galloway, 2021). Ceci renvoie à la littérature concernant les rôles complémentaires des hommes et des femmes dans les communautés autochtones. Dans notre analyse, il a été démontré qu'en 2023, elles continuent de recevoir cette éducation du rôle important de la femme dirigeante, toutefois, cela ne signifie pas pour autant qu'elles parviennent à se faire une place en politique et à y rester : trois des six participantes (Mumilaaq Qaqqaq, Jody Wilson-Raybould et Melanie Mark) ont démissionné de leur poste peu de temps après leur entrée, notamment en raison des obstacles rencontrés et liés aux conséquences de la colonisation. En déplorant le manque de femmes en politique, Nahanni Fontaine suggère aussi que les femmes autochtones ont du mal à se faire une place en politique

(Galloway, 2021). Cela nous permet de confirmer que les rôles importants que détenaient les femmes autochtones dans la gouvernance avant la colonisation se sont érodés alors qu'avant, elles détenaient une certaine position d'autorité et que leur rôle était complémentaire à celui des hommes. Ce postulat doit être pris en compte pour expliquer la sous-représentation actuelle des femmes autochtones, puisque la littérature a fait ressortir le lien entre l'érosion du rôle traditionnel de la femme autochtone et leur marginalisation politique actuelle à la suite de l'imposition de normes patriarcales issues de la colonisation.

Toutes les participantes affirment avoir reçu cet enseignement du rôle important de la femme. Même si notre analyse ne s'est portée que sur un nombre limité de femmes autochtones, nous pouvons avancer que la culture autochtone imprégnée du rôle politique et du rôle de dirigeante n'est pas complètement abolie. Stark suggérait pourtant que l'idée de « l'homme dominant » avait même été intériorisée par les femmes autochtones, à tel point qu'elles étaient réticentes à se lancer en politique car elles ne se pensaient pas légitimes (2013). Il semblerait que, dans notre cas, les femmes autochtones soient motivées à entrer en politique pour changer les choses, ce qui peut être interprété comme un point de départ vers une plus grande participation des femmes autochtones en politique. Grâce à l'éducation reçue du rôle important de la femme autochtone, il n'est pas impossible que ces femmes puissent un jour retrouver leur rôle complémentaire aux hommes. D'ailleurs, d'après Stark, les universitaires et militant·e·s autochtones encouragent les communautés à adopter les enseignements de leurs ancêtres pour retrouver l'équilibre entre les hommes et les femmes (2013). En retrouvant cet équilibre et un pouvoir certain, les femmes autochtones pourront défendre l'importance de leur rôle traditionnel devant l'État canadien et s'y imposer (Stark, 2013).

Par ailleurs, la violence, la pauvreté et les addictions sont des éléments qui ont été soulevés par les participantes dans leurs raisons d'entrer en politique. Pour Jody Wilson-Raybould, Melanie Mark et Nahanni Fontaine, ces répercussions du passé colonial sur leur vie sont des raisons qui les ont rendues plus fortes et qui leur ont donné l'envie de se battre pour leurs droits. Même si dans notre cas, les participantes ont réussi à se faire une place en politique, ces répercussions de la colonisation ne sont pas étrangères à la marginalisation des femmes autochtones en politique. D'après Tremblay, l'exclusion des femmes autochtones dans les prises de décision repose en partie sur le taux élevé de violence dont elles sont sujettes (2020). Wohlschies affirme : « La violence faite aux femmes autochtones est un phénomène [...] qui

s'inscrit en continuité de la logique coloniale-patriarcale qui s'est, [...], historiquement ancrée dans le temps » (2021, p.19). Selon elle, ces formes de violence et ces problèmes d'addictions sont des conséquences de la discrimination de genre instaurée par les normes patriarcales, et ces conséquences se manifestent toujours actuellement dans les institutions que « l'État colonial de l'establishment alimente » (Wohlschies, 2021, p.19). En 2022, les femmes autochtones couraient toujours 4 à 5 fois plus de risque d'être victime de féminicide que les autres femmes non-autochtones (Heindinger, 2022). Deschambault insiste également sur les traumatismes intergénérationnels causés par la discrimination envers les Autochtones, mais surtout envers les femmes, ce qui explique qu'aujourd'hui certaines femmes autochtones sont socialement marginalisées et, par conséquent, réticentes à s'engager dans des institutions coloniales (2020).

6.2. Les revendications des femmes autochtones considérées comme moins importantes

A l'aide de la structure de division du travail collectif, nous pouvons affirmer que les colons ont imposé un système de domination double dans lequel les hommes non-autochtones ou blancs détiennent l'autorité sur les femmes autochtones, et que ce système est toujours présent en 2023. Comme les propos de Nahanni Fontaine et Mumilaaq Qaqqaq l'illustrent, les femmes autochtones sont souvent réduites au silence par les hommes au sein des Assemblées législatives et du Parlement (Mormina, 2018 ; Parlement du Canada, 2021). Nellie Cournoyea et Jody Wilson-Raybould affirment que, même dans les discussions concernant les Autochtones ou les femmes autochtones, la plupart des membres du Parlement pensent mieux connaître les décisions à prendre (Galloway, 2021). Aussi, les participantes déplorent le manque d'empathie et d'inclusion de la part des hommes blancs à la Chambre des communes (Galloway, 2021).

Comme l'indiquent Mumilaaq Qaqqaq, Melanie Mark ou encore Jody Wilson-Raybould, cela met en lumière le fait que la politique canadienne bafoue les besoins et les revendications des femmes autochtones (Galloway, 2021 ; Parlement du Canada, 2021). Selon Mumilaaq Qaqqaq, une telle façon d'agir revient à maintenir les systèmes d'oppression (Parlement du Canada, 2021). Ces comportements résulteraient, d'après Lawrence & Anderson, de l'idée que la lutte des femmes contre le colonialisme est considérée par les hommes comme des « problèmes de femmes » et, par conséquent, comme une menace pour la souveraineté (2005, p.2). Kuokkanen démontre aussi que, au Canada, l'agenda politique est souvent

masculinisé et que les « problèmes des femmes » sont méprisés (2019, p.155). Cela ne s'arrête pas uniquement au genre, puisque plusieurs participantes ont accusé la politique de se limiter aux hommes blancs, ce qui laisse entendre que parce qu'elles sont autochtones, en plus d'être femmes, leurs revendications sont sous-estimées : cela décourage les femmes à s'engager et à rester en politique puisqu'elles ne seraient de toute façon pas entendues (Hunter, 2014 ; Kuokkanen, 2019).

Pourtant, selon Percey, des recherches ont démontré que la diversité en politique assurait la mise en place d'idées innovantes (2021). D'après Melanie Mark, les femmes autochtones disposent d'une énergie distincte en politique, compte tenu de la violence et de l'injustice qui les poursuivent (Galloway, 2021). De même, Kuokkanen soutient qu'inclure des femmes autochtones ouvre la voie à d'autres politiques car les hommes ont tendance à ne se concentrer que sur des politiques qui les concernent et à ne pas prendre en compte le bien commun, contrairement aux femmes (2019). En évinçant les femmes, certains enjeux sociaux tels que « le bien-être de la famille, la santé et le bien-être des enfants, l'identité et la culture » sont négligés (Kuokkanen, 2019, p.154). Hunter estime aussi que lorsque des débats sont organisés à la Chambre des communes sur des questions qui touchent les droits des femmes autochtones, les décisions seraient autres si les femmes autochtones étaient mieux représentées (2014).

Nous nous demandons toutefois si le manque de considération envers les revendications des femmes autochtones provient de l'ensemble des hommes blancs en politique. Dans l'un des articles de presse utilisé pour notre analyse, un homme blanc du Parti libéral, Kevin Falcon, intervient à propos de la démission de Melanie Mark et reconnaît que « [c]'est un peu honteux que les députés se comportent d'une façon qui ne serait jamais acceptable dans une cour d'école » ou encore que les femmes « l'ont plus dur » en politique (Tomulescu, 2023, paragr. 12 & 19). Même si nous ne savons pas si ces paroles seront suivies par des actes visant à favoriser la place des femmes autochtones, nous constatons que ces paroles sont un début vers l'inclusion et la reconnaissance des femmes autochtones. Comme le souligne Ladner, la décolonisation doit commencer par un changement dans les mentalités car le colonialisme est tellement ancré au Canada que ni l'État ni les personnes à sa tête ne semblent prêts à abandonner une partie de leur pouvoir ou à modifier le système actuel (2008). Ce projet de décolonisation consiste, selon elle, à comprendre l'histoire et les traditions autochtones pour, ensuite, remettre en question les idées masculinisées actuellement présentes dans les institutions canadiennes, y

compris dans les discours concernant la souveraineté et le nationalisme (Ladner, 2008). Pour Jody Wilson-Raybould, une meilleure représentation des femmes autochtones requiert aussi un changement dans les mentalités, c'est-à-dire que les personnes élues ne doivent pas uniquement prendre leur élection pour acquis, mais elles doivent écouter les autres et intégrer la diversité pour restaurer l'équilibre entre les hommes et les femmes, et inclure les revendications et les besoins des femmes autochtones (2021).

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur le manque d'empathie et le manque d'inclusion relevés par les participantes et nous nous demandons si telle situation ne repose pas sur un manque d'éducation ou de sensibilisation aux revendications des femmes autochtones. Compte tenu de l'existence des pensionnats indiens jusqu'à la fin des années 1990, la DNUDPA, adoptée par le Canada en 2007 et le premier rapport vers la voie de la réconciliation avec les femmes autochtones, publié en 2019, les projets de réconciliation avec les peuples autochtones sont relativement récents. Il est aussi à mentionner le caractère non-obligatoire des cours sur l'histoire ou la culture autochtone dans les écoles secondaires au Canada. Dans pareilles circonstances, une mauvaise compréhension des enjeux autour des femmes autochtones peut mener à une indifférence à l'égard de leurs revendications. C'est pourquoi nous pensons que le cas des femmes autochtones doit être davantage entendu au Canada. Cela peut être réalisé par le biais de campagnes de sensibilisation ou par l'instauration de cours obligatoires sur l'histoire des Autochtones et des femmes autochtones dans les écoles secondaires.

6.3. Les différentes manières de faire de la politique

Un autre obstacle, soulevé par Jody Wilson-Raybould concernant le système imposé par les colons, repose sur la différence culturelle dans les manières d'envisager la politique entre les Autochtones et les non-Autochtones (2021). Elle explique que la culture autochtone s'ancre dans un système de consensus et n'accorde pas tant d'importance aux apparences, à l'inverse des personnes dirigeantes non-autochtones (Wilson-Raybould, 2021). Il arrive que ces personnes dirigeantes ne souhaitent pas aborder certains sujets par crainte de perdre des voix, alors que la culture autochtone est plutôt basée sur la vérité (Wilson-Raybould, 2021). Bien qu'une seule participante de notre analyse ait fait état de cet obstacle, la littérature démontre aussi que les Autochtones envisagent la politique d'une manière totalement distincte des non-Autochtones (Hunter, 2014). Selon Hunter, les peuples autochtones abordent la politique en

intégrant leurs traditions et ils accordent des critères différents au succès gouvernemental, à savoir, la volonté de préserver les langues, les cultures et les traditions autochtones, à l'opposé des non-Autochtones (2014).

Par conséquent, la différence de culture peut être une pierre d'achoppement à l'engagement des femmes autochtones en politique ou peut entraîner des difficultés d'adaptation, lesquelles pourraient les inciter à mettre un terme à leur carrière. D'après Turpel-Lafond, les femmes autochtones, attribuent une grande valeur à la culture et au respect de celle-ci (1993). Pour encourager les femmes autochtones à participer et pour atteindre un taux de participation représentatif, il est essentiel d'intégrer les cultures autochtones dans les procédures politiques canadiennes, en passant par la compréhension de leur vision différente de la politique et par le dialogue avec les communautés autochtones (Hunter, 2014). Ceci rejoint le point précédent : l'inclusion de la culture autochtone dans la politique implique la prise en compte des revendications des femmes autochtones.

6.4. Le langage utilisé pour dévaloriser les intérêts des femmes autochtones

Le témoignage de racisme et de sexisme de la part des participantes au sein du Parlement et des Assemblées législatives canadiennes confirme la présence de la double domination dans ces institutions créées par les colons. Nahanni Fontaine, Melanie Mark et Jody Wilson-Raybould affirment avoir reçu des commentaires autant parce qu'elles sont femmes que parce qu'elles sont autochtones, démontrant qu'elles n'ont pas leur place en politique (Galloway, 2021). À cet égard, Nahanni Fontaine et Jody Wilson-Raybould dénoncent l'héritage colonial ancré dans les institutions politiques (Mormina, 2018 ; Galloway, 2021). Pour Mumilaq Qaqqaq, le racisme était l'une des raisons qui l'a amenée à démissionner (Parlement du Canada, 2021).

D'après Lawrence, le racisme et le sexisme ont été instaurés via la Loi sur les Indiens de 1876 qui, par son processus d'assimilation, discriminait particulièrement les femmes autochtones avec ses lignées patrilinéaires (2003). L'objectif des colons était d'imposer une « différence raciale, la supériorité des Blancs et l'infériorité des Autochtones » (Lawrence, 2003, p.8). Notons, par ailleurs, que la Loi sur les Indiens n'a été mentionnée par aucune

participante, pourtant cette loi continue d'avoir des conséquences sur les femmes autochtones du Canada : depuis l'instauration de cette loi et encore aujourd'hui, selon Tremblay, elles continuent d'être doublement discriminées au sein du gouvernement fédéral puisqu'elles doivent faire face au racisme de la société non-autochtone, mais aussi au sexisme en raison des institutions dominées par les hommes (2020).

Pour assurer une représentation équitable des femmes autochtones, le Canada doit se battre pour que ces discriminations racistes et sexistes ne perdurent car, comme le soulignent Tremblay et Sayers et al., le sexisme et le racisme vécus par les femmes autochtones dans les institutions politiques sont des raisons qui les poussent à ne pas s'engager en politique (2020 ; 2001). De plus, selon Nahanni Fontaine, les femmes autochtones n'osent pas dénoncer ces comportements car tout le monde se connaît dans le milieu politique, et si elles étaient amenées à le faire, elles risqueraient de perdre leur emploi (Mormina, 2018). Ce combat contre le racisme et le sexisme passe, de nouveau, par une meilleure compréhension des enjeux qui touchent les femmes autochtones, y compris le passé colonial et ses répercussions, et donc un changement dans les mentalités. Avec une meilleure connaissance de l'histoire des femmes autochtones, les hommes politiques se contiendraient peut-être d'utiliser des propos désobligeants envers elles.

Par ailleurs, il convient de souligner que tous les commentaires racistes et sexistes adressés aux participantes émanent d'hommes, sans précision qu'il s'agissait d'hommes blancs ou autochtones. Cette question ne peut être ignorée car la littérature suggérait que même les hommes autochtones avaient intériorisé cette idée de l'homme supérieur à la femme. Il semble que, dans notre cas, ce postulat n'a pas été apporté par les participantes. D'autre part, Nellie Cournoyea n'a pas fait mention de racisme et de sexisme. À cet égard, il faut aussi prendre en compte qu'une seule source la concernant n'a été trouvée pour notre analyse, ce qui peut aussi influencer nos résultats. Étant donné qu'elle est la seule issue d'un parti politique indépendant, nous pouvons nous demander si la discrimination raciale et sexiste dont font mention les autres participantes, n'est pas unique aux autres partis politiques (NPD et Parti libéral). De même, Nellie Cournoyea est la seule à avoir fréquenté les pensionnats indiens, nous pouvons donc nous demander si cette expérience n'a pas eu des répercussions sur sa vie et qu'elle ne souhaite pas l'aborder. Leah Gazan ne s'est pas non plus exprimée sur des comportements racistes ou sexistes contre sa personne, mais dans plusieurs discours politiques, elle a dénoncé le racisme auquel doivent faire face les Autochtones et les femmes autochtones (NDP, 2021).

6.5. Les institutions

Le système d'organisation imposé par les colons à la suite de la colonisation, à savoir les institutions politiques en elles-mêmes, est un obstacle à la participation des femmes autochtones. Presque toutes les participantes mettent en exergue l'immobilisme régnant au sein des institutions politiques canadiennes qui sont le résultat de la colonisation, et par conséquent, ces institutions ne favorisent pas la place des femmes autochtones en raison des normes patriarcales amenées par la colonisation. Mumilaqq Qaqqaq souligne le fait que les institutions ont été créées par les colons et « aux dépens des peuples autochtones » ; elle accuse ces institutions de maintenir des « systèmes d'oppression » en évinçant les bonnes priorités pour la population canadienne (Parlement du Canada, 2021, paragr. 5 & 6). A cet égard, pour Melanie Mark, les institutions sont obsolètes étant donné qu'elles ont été établies par « de vieux hommes blancs » (Tomulescu, 2023, paragr. 7). Selon Jody Wilson-Raybould, le racisme et le sexisme auxquels elle a été confrontée pendant sa carrière politique sont illustratifs des institutions politiques canadiennes fondées sur les systèmes politiques coloniaux (Hosgood, 2021). D'après elle, le système politique, le système uninominal à un tour, le pouvoir du premier ministre ou encore la centralisation du pouvoir entre les mains de personnes non élues et le manque de contrôle sur les actes blâmables en politique, tous empêchent les femmes autochtones de faire de la politique (AFAC, 2021 ; Jones, 2021).

Jody Wilson-Raybould insiste sur le poids des partis politiques : ils se concentrent trop sur leurs objectifs et ignorent les avis divergents (2021). Tremblay affirme que certaines pratiques adoptées par les partis pour sélectionner les candidat-e-s au Canada contribuent à la marginalisation des femmes et des Autochtones dans les institutions parlementaires canadiennes (2020). Tout comme Jody-Wilson Raybould, Tremblay démontre que le système majoritaire uninominal à un tour constitue un obstacle à la représentation équitable des femmes puisqu'il ne permet pas de prendre en compte la diversité (2021 ; 2020). Contrairement au système plurinominal, le scrutin majoritaire uninominal à un tour ne prévoit l'élection que d'un-e seul-e candidat-e pour une circonscription entière et donc, selon Tremblay, il ne reflète pas les opinions multiples d'une population (2020). De plus, ce système uninominal tend à favoriser les grands partis, au détriment des plus petits partis et des minorités (Tremblay, 2020). Des organisations de la société civile du Canada appellent à une réforme du système électoral pour l'abroger et le remplacer par un système qui assurerait une meilleure représentation de la

population canadienne (Block, 2015). Plusieurs études ont mis en évidence l'amélioration de la représentation des femmes dans les systèmes électoraux mixtes et proportionnels (Block, 2015). Selon Jody Wilson-Raybould, une meilleure gouvernance incite davantage la population d'un pays à se conformer aux lois et à participer politiquement (2021).

Aussi, contrairement à certains pays, comme la Nouvelle-Zélande au passé colonial similaire, le Canada ne dispose pas de quota de sièges pour les femmes autochtones dans ses institutions politiques. Selon Lefebvre, un nombre garanti de sièges pour les femmes autochtones améliorerait leur autonomie (2014). Néanmoins, comme elle le souligne, coopérer avec les Autochtones dépend surtout de la volonté de l'État puisque ce processus requiert l'amendement de la Constitution et l'avis des citoyen-ne-s (Lefebvre, 2014).

Bien que ce constat sur les partis politiques ait été rapporté par la littérature, il n'a été soulevé que par une seule participante, Jody Wilson-Raybould. Il convient donc de se demander si son expérience n'est pas unique au Parti libéral puisqu'elle est la seule participante issue de ce parti. A ce propos, Mumilaaq Qaqqaq du NPD affirme : « Je ne me sentirais à l'aise nulle part ailleurs qu'au sein du Nouveau Parti Démocrate », pour démontrer que les problèmes qu'elle a rencontrés au Parlement viennent des autres partis et de leurs membres (Parlement du Canada, 2021, paragr. 12). Dans l'un des articles de presse analysés, une MP non-autochtone du parti conservateur, Cathy McLeod, intervient sur la démission de Jody Wilson-Raybould et elle suggère de s'interroger sur le fonctionnement du parti libéral plutôt que du Parlement en lui-même : « si l'on considère ce qui est arrivé à un certain nombre de députées libérales, on ne peut que s'interroger sur ce point » (Jones, 2021, paragr. 25). De son côté, une MLA non-autochtone, du Parti vert, en Colombie-Britannique, Sonia Furstenau affirme avoir été victime de violence verbale dans son parti et que ce « n'est pas propre à un seul parti politique » (Tomulescu, 2023, paragr. 10).

6.6. La question de la représentativité du système politique canadien

Même si Melanie Mark et Leah Gazan expliquent avoir eu une bonne expérience en dépit des obstacles rencontrés dans les institutions politiques et que Nahanni Fontaine, Jody Wilson-Raybould et Mumilaaq Qaqqaq démontrent que des changements sont en cours dans les institutions, nous nous interrogeons sur le caractère démocratique du système politique

canadien : il ne reflète pas la population dans sa totalité puisque les femmes autochtones représentent environ 0,8% du Parlement pour presque 4% de la population canadienne et que leur représentation est de moins de 0,8% dans les Assemblées législatives. Hunter affirme que cette sous-représentation des femmes autochtones met en péril la légitimité du système démocratique canadien et, en refusant de changer rapidement, il perpétue les politiques discriminatoires à l'égard des femmes autochtones car leurs préoccupations ne sont pas prises en compte (2014). En conséquence, d'après Lawrence & Anderson, certaines femmes autochtones expriment un rejet envers le système politique canadien qui les a contrôlées pendant tant d'années, et se tournent ainsi vers d'autres rôles, moins formels, au sein de leur communauté (2005). Certaines femmes autochtones estiment qu'en participant dans les systèmes politiques canadiens, elles contribuent à maintenir l'État-nation canadien et accentuent les effets de la colonisation (Bourgeois, 2021).

Même si, selon Lefebvre, le Canada ne semble pas prêt à modifier son système politique (2014), il a adopté, en 1970, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale des Nations unies (Gottardi, 2021). En adoptant cette convention, le Canada se doit de mettre en place des mesures pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes et, entre autres, de favoriser la participation des femmes à la vie politique et publique (Gottardi, 2021). Dans son dernier rapport en 2016, le Canada affirmait agir dans le cadre de cette convention pour favoriser la participation des femmes, y compris de femmes autochtones, dans ses institutions politiques (Gouvernement du Canada, 2020). Depuis lors, le nombre de femmes a augmenté, mais aucun rapport ne prouve un lien de causalité. Consécutivement, le Canada a réalisé, en 2019, une enquête nationale sur les Femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA). À l'issue de cette enquête, il reconnaît que la place traditionnelle des femmes autochtones peut « servir de fondement à une stratégie de décolonisation basée sur les modes autochtones de connaissance et de compréhension des relations » (ENFFADA, 2019, p.16). Ce rapport relève d'une importance particulière pour les femmes autochtones et ouvre la voie vers la réconciliation avec l'État canadien (ENFFADA, 2019)

En mai 2018, le gouvernement du Canada a créé le « Cercle des femmes autochtones », composé de dirigeantes et expertes autochtones, visant à ouvrir le dialogue avec les femmes autochtones pour, notamment, promouvoir l'accès des femmes aux postes à responsabilités et leur participation à la vie démocratique (Gouvernement du Canada, s.d.a). En 2020, il a adopté

une approche sur « l'analyse comparative entre les sexes plus » (ACS plus), reconnaissant que les expériences des individus sont à l'intersection de plusieurs aspects de leur identité et de leur vécu (Gouvernement du Canada, 2020). Cet outil est utilisé par le gouvernement du Canada dans l'élaboration des politiques, des programmes et des lois (Gouvernement du Canada, 2020). Par ailleurs, le Canada a publié un plan ministériel pour la période de 2022 et 2023, visant à promouvoir l'égalité des genres en prenant des mesures stratégiques afin d'éliminer les obstacles à cette égalité (FEGC, 2022). Parmi les mesures prises figure « un financement aux organismes autochtones pour soutenir les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, et accroître leur leadership et leur participation à la démocratie » (FEGC, 2022, p.6). Notons qu'aucune autre explication sur le déroulement et la mise en place de ces mesures n'a été donnée.

Par ailleurs, face à cette sous-représentation, nous nous interrogeons sur la réelle envie des femmes autochtones de faire de la politique (Tremblay, 2020). Personne ne doit se sentir forcé de s'engager en politique, cela doit venir de la propre volonté des femmes autochtones de faire ou non de la politique (Tremblay, 2020). La participation des femmes dépend fortement des électeurs/électrices qui vont choisir de voter pour une femme autochtone ou non (Tremblay, 2020). Il faut aussi tenir compte que les femmes autochtones ne représentent que 4% de la population totale du Canada, par conséquent les femmes autochtones paraîtront toujours sous-représentées par rapport aux femmes non-autochtones (Tremblay, 2020). A cela s'ajoute, selon Tremblay, le fait que les femmes n'ont que récemment été autorisées à voter et à se présenter aux élections car même les femmes non-autochtones, qui ont été autorisées à voter près de 40 ans avant elles, n'ont toujours pas obtenu la parité au sein du Parlement (2020). De plus, selon Percy, le manque de représentativité crée un cercle vicieux : les femmes autochtones étant sous-représentées, elles ne disposent que de peu de repères pour s'imaginer en tant que femme politique, donc très peu d'entre elles se présentent aux élections et très peu se font élire, ce qui maintient la sous-représentation (2021). Paradoxalement, il faut souligner que les participantes ayant démissionné de la politique, Jody Wilson-Raybould, Melanie Mark et Mumilaaq Qaqqaq, aspirent à ce que leur passage en politique puisse servir d'exemple à d'autres femmes autochtones mais, ayant elles-mêmes démissionné, cela n'incite pas les autres femmes à faire carrière en politique.

6.7. Comparaison avec les femmes non-autochtones canadiennes

Bien que le Canada ait battu son record du nombre de femmes au Parlement en 2021, elles sont minoritaires au Parlement et dans les Assemblées législatives. Pour rappel, lors des dernières élections de 2021, elles ont obtenu 30% des sièges au Parlement, alors que la répartition canadienne des hommes et des femmes est presque égale. Tout comme les femmes autochtones, la sous-représentation des femmes, en général, s'expliquerait par le système majoritaire uninominal, la persistance de normes sexistes, un système masculinisé, des faibles ressources financières ainsi que par une plus petite possibilité de réseautage pour les femmes (Johnson, 2022).

Il convient alors de se demander en quoi le cas des femmes autochtones est différent de celui des femmes non-autochtones. Nous pouvons désormais affirmer que l'État canadien et les colons ont imposé un système de domination double où les hommes détiennent l'autorité sur les femmes autochtones, c'est-à-dire que celles-ci sont discriminées parce qu'elles sont femmes ET autochtones. La littérature ainsi que les théories féministes autochtones et intersectionnelles ont mis en avant le cas particulier des femmes autochtones qui s'inscrit dans cette intersection entre la race et le genre.

Les femmes blanches ont aussi été marginalisées par l'imposition de normes patriarcales. Selon Anderson, la colonisation coïncide avec la dégradation du droit des femmes en Europe (1991). C'est d'ailleurs de cette manière que les colons ont amené avec eux la vision patriarcale qui s'imposait en Europe et, selon laquelle les femmes étaient dépendantes de leurs maris (Maertens, 2022). Comme suggéré par la littérature, les colons ont progressivement imposé leurs visions et leurs normes patriarcales aux Autochtones, puisque la liberté et l'autonomie dont bénéficiaient les femmes autochtones étaient considérées comme une entrave aux valeurs chrétiennes (Anderson, 1991). Le processus d'assimilation ne s'est pas arrêté là : les colons ont aussi répandu l'idée que les femmes autochtones disposaient de mœurs légères (Boyer, 2009). Selon eux, la femme autochtone était considérée comme incivilisée en comparaison à la femme blanche (Anderson, 2016). En imposant cette idée, c'était une manière de protéger la famille patriarcale européenne, et donc la race blanche (Eberts, 2017). Par ailleurs, en privant les femmes autochtones de leur statut d'Indienne, ce processus visait

également à assimiler les femmes à l'identité blanche et à considérer cette identité comme la seule légitime (Lawrence, 2003).

C'est dans cette perspective que s'inscrit la différence entre l'expérience des femmes autochtones et celle des femmes blanches en politique. Cathy McLeod, une MP non-autochtone du parti conservateur, affirme ne jamais avoir vécu une expérience similaire à celle de Jody Wilson-Raybould concernant les propos sexistes et racistes (Jones, 2021). Les femmes autochtones subissent une double domination en raison des normes imposées, selon lesquelles la race blanche est supérieure à la race autochtone et l'homme est supérieur à la femme. C'est pour cette raison, selon Tremblay, que, contrairement aux femmes non-autochtones, les femmes autochtones doivent fournir le double d'efforts pour s'imposer dans un parti politique (2020). De leur côté, les femmes blanches jouiraient du privilège d'être des femmes blanches et auraient donc des avantages sur les autres races (Thurston, 2022). Les féministes autochtones considèrent que les femmes blanches ont tiré profit de la colonisation et de l'assimilation des peuples autochtones, contrairement aux femmes autochtones qui les ont subies (Green, 2007b). D'ailleurs, les participantes ont mentionné à plusieurs reprises des propos émanant d'hommes blancs ou ont fait état que les institutions politiques canadiennes avaient été créées par des hommes blancs, suggérant la supériorité des Blancs. Aussi, ce n'est qu'en 1960 que les femmes autochtones ont été autorisées à participer en politique, alors que les femmes non-autochtones l'avaient été à partir de 1918, ce qui illustre la différence de considération entre les femmes autochtones et les non-autochtones.

6.8. Lutte de justice de race, de genre et de classe

Dans ce travail, nous avons démontré la double discrimination de race et de genre qui caractérise le cas des femmes autochtones. Toutefois, les théories féministes autochtones et intersectionnelles suggèrent non seulement une lutte de sexe et de race, mais aussi de classe pour supprimer les inégalités (Suzack et al., 2010). La race inclut des relations sociales distinctes en fonction du genre et de la classe ; le genre comprend des divergences de classe et de race ; la classe est caractérisée par des différences de genre et de race (Acker, 2006). D'après Satzewich & Wotherspoon, de nombreux ouvrages reconnaissent que ces trois variables s'entrecroisent de manière complexe pour structurer la position sociale des individus (2000). Il convient alors de se demander comment les deux variables analysées, à savoir la race et le

genre, interagissent avec celle de classe sociale dans la marginalisation des femmes autochtones au sein du Parlement et des Assemblées législatives canadiennes. Et nous nous demandons comment l'analyse de ces trois variables permettrait une meilleure solution de décolonisation. La notion de classe sociale se réfère ici à la hiérarchie liée à l'accès au pouvoir, au revenu et au statut dans une société donnée, en l'occurrence le Canada (Walter, 2021). Cette hiérarchie relèguerait les femmes autochtones dans des positions moins élevées que les hommes et les femmes blanches, en raison de leur genre et de leur race (Kuokkanen, 2019).

En modifiant le rôle dit « complémentaire » de la femme autochtone à celui de l'homme, les colons ont positionné les femmes autochtones dans des situations de dépendance économique à l'égard de leur mari. De plus, alors qu'elles participaient à la vie politique avant la colonisation, avec l'instauration des conseils de bande, les femmes autochtones n'ont plus été autorisées à figurer, précisément en raison de leur genre, les privant d'accéder à des positions de premier plan dans la société canadienne. Outre le caractère genré de ces pratiques, selon Satzewich & Wotherspoon, la discrimination raciale servait à justifier l'exclusion des Autochtones de certaines positions économiques (2000). Bourgeois démontre aussi que les Autochtones ont été confronté·e·s à des opportunités d'emplois limitées en raison de la discrimination raciale qui régnait, entraînant des taux de pauvreté élevés et une dépendance à l'égard de l'aide sociale dans les communautés autochtones (2021). Pour l'historien High Shewell, cette dépendance financière faisait partie intégrante des objectifs d'assimilation des colons pour que les peuples autochtones soient subordonnés à l'État et donc aux colons (2004, cité dans Bourgeois, 2021). De tels agissements ont eu davantage de répercussions sur le statut social de la femme et sur leur accès au pouvoir étant donné la discrimination raciale ET genrée. Aujourd'hui, en comparaison avec les hommes autochtones et les non-autochtones, les femmes autochtones continuent d'être marginalisées en politique en disposant d'un salaire moins élevé ou en se retrouvant sans emploi (Sawchuk, 2020).

Notre analyse, et plus précisément la section consacrée à la division du travail collectif, expose la hiérarchie entravant l'accès au pouvoir, rendu difficile parce que les femmes autochtones sont femmes ET autochtones. Les participantes ont affirmé s'être senties exclues, autant au Parlement fédéral que dans les Assemblées législatives, notamment en raison du racisme et du sexisme à leur égard. Par ailleurs, une fois élue, il est courant que les femmes autochtones occupent des rôles « moins » importants en politique que les hommes autochtones ou non et les femmes non-autochtones (Kuokkanen, 2019). Il a aussi été démontré que les

femmes autochtones disposent de moyens financiers moindres pour organiser les campagnes en comparaison aux hommes ou aux autres femmes, ce qui rend leur accès en politique plus compliqué (Tremblay, 2020). En résumé, les femmes autochtones se retrouvent généralement dans des positions moins importantes en politique que les hommes ou les femmes non-autochtones, parce qu'elles sont femmes ET autochtones.

Cette marginalisation dû au racisme et au sexisme trouve son explication dans le fait que les femmes ont longtemps été assignées aux tâches domestiques et qu'elles étaient vues comme non civilisées par les colons (Kukkanen, 2019). De cette manière, elles sont considérées comme étant moins éduquées que les autres femmes et les hommes, un critère qui, selon Tremblay, est pris en compte par les personnes dirigeantes lors de la sélection des candidat·e·s politiques (2020). Dans le cas des participantes de notre analyse, cinq sur les six disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ce qui signifie que le parcours scolaire doit être un facteur déterminant pour accéder en politique. Notons, par ailleurs, que même les participantes ayant eu une enfance caractérisée par des problèmes de drogue, d'alcool ou de violence et où la politique était inexistante, ont obtenu un diplôme universitaire et ont pu entamer une carrière politique. Ceci qui suggère qu'il ne faut pas nécessairement être né dans la politique pour s'y faire une place, mais que le diplôme semble être pris en considération.

Néanmoins, leur cas peut être considéré comme un cas isolé car, en comparaison aux non-Autochtones, le taux de femmes autochtones disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur est moindre (Arriagada, 2021). Bien que ce taux se soit amélioré ces dernières années, selon des données du gouvernement canadien, les femmes autochtones auraient trois fois moins de chance d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur que les femmes non-autochtones (Arriagada, 2021). Le gouvernement canadien reconnaît que certaines femmes autochtones se retrouvent confrontées à des obstacles en matière d'accès à l'éducation (Arriagada, 2021). Habitant dans des réserves⁷⁴ isolées, l'accès à l'éducation leur est beaucoup plus limité (Arriagada, 2021). De plus, les programmes académiques sont parfois inadaptés à leur culture et, s'ajoutent à cela, les traumatismes intergénérationnels causés par la colonisation (Arriagada, 2021). L'éducation peut donc, également, être un facteur à intégrer pour comprendre la sous-

⁷⁴ Les réserves sont des parcelles de terres réservées aux Premières Nations par le gouvernement canadien et se situent généralement dans des régions rurales ou éloignées (Irwin, 2011).

représentation des femmes autochtones car, selon le gouvernement canadien, le niveau d'éducation et le taux d'emploi sont corrélés (Arriagada, 2021).

Pour certain·e·s auteur·e·s, l'accès à une société plus juste passe par une lutte de genre, de classe et de race (Acker, 2006 ; Satzewich & Wotherspoon, 2000 ; Walter, 2021). Il est nécessaire de comprendre comment ces trois variables interviennent dans la vie des femmes autochtones pour ensuite entamer un processus de décolonisation. L'expérience des femmes autochtones est propre à chacune d'entre elles : certaines variables sont parfois dominantes par rapport à d'autres, mais, d'après Acker, se concentrer sur une seule variable ne permet pas d'interpréter la réalité correctement puisque la variable de genre, par exemple, suppose elle-même des différences de race et de classe (2006). En ce qui concerne notre cas d'étude, l'analyse a démontré que l'entrecroisement entre le genre et la race doit faire l'objet d'une attention plus particulière pour favoriser la participation politique des femmes autochtones. Toutefois, nous reconnaissons qu'en raison des discriminations genrées et raciales, les femmes autochtones ne bénéficient pas du même accès au pouvoir ou du même revenu que les femmes blanches ou que les hommes autochtones et non-autochtones, ce qui peut aussi entrer en considération dans la décision des femmes autochtones à entamer une carrière politique. Une étude plus approfondie de l'intersection entre ces trois variables pourrait faire l'objet d'un travail futur.

6.9. Synthèse de la discussion

Notre analyse permet de confirmer notre hypothèse : *les femmes autochtones sont sous-représentées au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives du Canada en raison des structures patriarcales toujours présentes, et issues de la colonisation*. Les discours et récits des femmes autochtones ont mis en avant la présence de structures patriarcales au sein du Parlement et des Assemblées législatives du Canada, instaurées à la suite de la colonisation. Pour renforcer ces données, nous les avons mises en lien avec la littérature et nous nous sommes interrogées sur l'influence du contexte social et des partis politiques des femmes autochtones sur leur expérience.

Une première partie a été consacrée aux raisons qui poussent les femmes à s'engager en politique, démontrant ainsi que le rôle traditionnel des femmes autochtones est toujours enseigné aux filles autochtones et qu'il est, dès lors, possible de raviver cette culture pour favoriser la participation politique des femmes autochtones. Cette partie a également mis en avant que, même si les femmes autochtones parviennent à être élues, ce n'est pas pour autant que leur expérience au sein des institutions politiques sera positive, étant donné que trois des six participantes ont démissionné de leur poste. Par ailleurs, outre l'érosion du rôle traditionnel de la femme autochtone, la colonisation a engendré d'autres traumatismes chez les femmes autochtones comme des addictions et de la violence, ce qui expliquerait aussi pourquoi les femmes autochtones sont réticentes à travailler avec l'État colonial, responsable de ces traumatismes.

Ensuite, notre analyse a permis de confirmer la présence de structures patriarcales au sein du Parlement et des Assemblées législatives, freinant la participation des femmes autochtones. Les revendications des femmes autochtones ne sont pas forcément prises en compte ou prises au sérieux par les hommes blancs, décourageant ainsi les femmes autochtones à s'engager en politique étant donné qu'elles ne seraient pas écoutées. Les participantes déplorent le manque d'empathie et d'inclusion de la part des autres personnes élues, provoquant un sentiment de solitude dans les institutions politiques canadiennes. De plus, les femmes autochtones doivent aussi faire face à des obstacles culturels : elles ne pratiquent pas la politique de la même manière que les non-Autochtones.

Les institutions politiques ne favorisent pas l'élection et la participation des femmes autochtones. Les femmes autochtones doivent se heurter à des comportements sexistes et

racistes, repoussant certaines à s'engager en politique et d'autres à démissionner. Le système majoritaire uninominal à un tour n'avantage pas les femmes autochtones : étant donné qu'un·e seul·e candidat·e est élu·e pour une circonscription, les hommes non-autochtones sont généralement préférés. En élisant un·e seul·e candidat·e, cela ne permet pas non plus une représentation optimale des avis divergents. Sans compter que certains partis politiques restent cantonnés à leurs idéologies classiques et refusent de changer leur fonctionnement et de prendre en compte la diversité.

Même si les femmes non-autochtones sont aussi sous-représentées et doivent également faire face à certains obstacles similaires pour entamer une carrière politique, notre analyse a démontré que les femmes autochtones doivent fournir le double d'efforts pour s'engager et rester en politique étant donné la double discrimination qu'elles subissent. Les femmes blanches disposent du privilège de femmes blanches, c'est-à-dire que, contrairement aux femmes autochtones, leur race est considérée comme supérieure et elles disposent de plus de chance que les femmes autochtones pour entrer en politique.

Bien que certaines femmes autochtones affirment que les institutions sont en train de changer, une amélioration de la représentation des femmes autochtones nécessite l'intégration de la culture autochtone et de leur culture politique, et pour cela, les mentalités doivent changer et les revendications des femmes autochtones doivent être écoutées. Nous pensons que l'éducation et/ou la sensibilisation plus accrue de la population canadienne à l'histoire autochtone favoriserait une plus grande empathie envers les réclamations des femmes autochtones et diminuerait les stéréotypes et idées racistes et sexistes à l'égard des femmes autochtones, qui constituent aussi des obstacles à leur engagement en politique. Une autre solution consisterait à revoir le système politique uninominal à un tour pour encourager la diversité et/ou à assurer un quota de sièges pour les minorités. Les femmes autochtones permettent d'apporter d'autres visions dans la politique qui sont nécessaires pour obtenir une société plus juste.

Par ailleurs, un processus de décolonisation comprenant une analyse intersectionnelle du genre, de la race et de la classe pourrait favoriser une plus grande participation des femmes autochtones car le racisme et le sexisme sont aussi responsables des positions sociales moins élevées dans lesquelles se retrouvent les femmes autochtones au sein de la société canadienne.

Outre la lutte contre le racisme et le sexisme, favoriser l'accès à l'éducation permettrait aux femmes autochtones d'obtenir un meilleur accès au marché du travail, et par conséquent, des meilleures ressources pour réaliser leurs campagnes électorales.

7. Conclusion générale

Dans ce mémoire, nous nous sommes interrogées sur la raison de la sous-représentation des femmes autochtones au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives du Canada. Alors qu'elles représentent 4% de la population canadienne, les femmes autochtones n'occupent que 0,8% des sièges au Parlement et moins de 0,8% dans les Assemblées législatives. Pour répondre à cette question de recherche, l'état de l'art a permis d'émettre l'hypothèse selon laquelle les structures patriarcales issues de la colonisation expliquent la sous-représentation des femmes autochtones au Canada. En effet, celui-ci a mis en lumière l'évolution vers la marginalisation des femmes autochtones consécutives à l'adoption de normes patriarcales, entraînant une érosion de leur rôle traditionnel de participation au sein de leur communauté et de la société canadienne. L'État canadien et les colons ont amené un système de domination double où les hommes, non autochtones ou blancs, détiennent l'autorité, alors que les femmes autochtones pouvaient jouir d'une certaine position d'autorité avant la colonisation. Ces dernières sont discriminées non seulement pour leur genre, mais aussi pour leur race. C'est pourquoi, il nous a semblé essentiel de mobiliser les théories féministes autochtones et intersectionnelles pour développer notre analyse.

La théorie féministe autochtone s'interroge sur les effets du colonialisme et du patriarcat sur les femmes autochtones, en mettant en avant les revendications des femmes autochtones telles que le manque de représentation politique. De plus, les féministes autochtones intègrent le caractère intersectionnel auquel font face les femmes autochtones, en reconnaissant que le processus de décolonisation doit être assimilé en prenant en compte le genre ET la race.

En ce qui concerne notre analyse, nous avons utilisé une méthode qualitative et une approche hypothético-déductive. Notre analyse s'est construite sur les discours et les récits de six femmes autochtones (Jody Wilson-Raybould, Melanie Mark, Nahanni Fontaine, Nellie Cournoyea, Leah Gazan et Mumilaaq Qaqqaq) MP et MLA pour vérifier et comprendre l'influence des structures patriarcales sur la sous-représentation des femmes autochtones. Ces discours et récits provenaient d'articles de presse, du site internet du Parlement, d'un livre et d'une revue, et ils ont été analysés à travers les structures d'un régime de genre de Connell. Ces structures ont permis de rendre compte de la manière dont les institutions politiques ont été construites sur une hiérarchie de genre et de race.

Avant d'avoir eu recours à ces structures, nous nous sommes interrogées sur les raisons qui poussent les femmes autochtones à s'engager en politique, ce qui nous a permis d'aborder certaines conséquences de la colonisation sur le rôle des femmes autochtones et sur leur carrière politique. Ensuite, à travers la structure de division du travail collectif et la structure du pouvoir interne, notre analyse a permis de confirmer la présence de structures patriarcales au sein du Parlement et des Assemblées législatives. Parce qu'elles sont femmes ET autochtones, leur accès dans ces institutions politiques leur est plus compliqué que les hommes et les femmes non-autochtones : leurs revendications sont souvent réduites au silence par les hommes blancs politiques, elles disposent d'une culture politique différente des non-Autochtones, elles doivent faire face à des comportements racistes et sexistes, et le système politique ne favorise pas leur élection.

Notre analyse a également fait émerger des solutions pour pallier la sous-représentation des femmes autochtones : la prise en compte de la culture autochtone ainsi que des revendications des femmes autochtones, la révision du système politique majoritaire uninominal à un tour ou la mise en place de quota de sièges pour les femmes autochtones et une lutte de race, de genre et de classe. Parce qu'elles sont femmes ET autochtones, leur statut social et leur accès au pouvoir et au revenu financier n'est pas le même que les femmes blanches ou les hommes autochtones et non-autochtones. La sous-représentation des femmes autochtones pourrait aussi être comprise sous l'angle de classe sociale. Néanmoins, comme démontré à travers ce travail, l'intersection entre la race et le genre reste une lutte majeure que le Canada doit initier pour assurer sa démocratie et une meilleure représentation des femmes autochtones.

Qu'importe la solution, tout changement requiert un processus laborieux et, surtout, une volonté de la part de l'État et de ses citoyen-ne-s. Ce changement et cette volonté sont impératifs si le Canada souhaite maintenir son statut de démocratie représentative et progresser dans sa réconciliation avec les femmes autochtones. Si les colonisateurs sont parvenus à renverser les modes de vie des femmes autochtones, pourquoi ne serait-il pas possible de renverser les structures du colonialisme patriarcal toujours présentes ?

7.1. Les limites

Lors de la rédaction de ce mémoire, nous nous sommes heurtées à certaines limites. L'objectif premier était de compléter ces discours par des entretiens, mais vu que nous n'avons obtenu aucune réponse positive, autant de la part de femmes autochtones, que d'associations autochtones, notre travail ne peut prétendre à une réponse exhaustive sur la sous-représentation des femmes autochtones au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives. Nous aurions souhaité obtenir des entretiens de femmes autochtones ayant rencontrés des obstacles pour entrer en politique car toutes les participantes de notre analyse font ou ont fait de la politique. Cela aurait pu ajouter des éléments complémentaires de réponse à notre question de recherche et renforcer notre hypothèse.

Nous n'avons pu recueillir de discours qu'auprès d'un nombre limité de femmes autochtones, ce qui signifie qu'elles ne représentent pas toutes les communautés autochtones, bien que l'on puisse supposer que leur expérience en tant que femme autochtone soit similaire dans les institutions canadiennes : elles sont discriminées parce qu'elles sont femmes ET autochtones en général, et non pas pour leurs origines communautaires. Par ailleurs, très peu d'études ont été réalisées sur notre sujet, rendant plus difficile la partie discussion pour renforcer nos résultats. D'autre part, les discours étant majoritairement recueillis dans la presse, nos données peuvent comporter certains biais si les propos des femmes autochtones ne sont pas retranscrits avec fidélité. Il est aussi probable que certaines femmes autochtones n'aient pas souhaité dévoiler toute leur expérience à la presse ou que les propos de certaines ne soient pas tout à fait véridiques.

Ensuite, les participantes ne représentant que deux partis politiques : le Parti libéral et le NPD, notre analyse aurait été davantage exhaustive en incluant des participantes membres d'autres partis politiques car l'expérience des participantes et leur propos sont peut-être uniques à ces deux partis politiques. En passant en revue la liste des femmes autochtones en politique (voir annexe 1), ces deux partis sont les seuls, avec le parti conservateur, à compter des femmes autochtones. Nous pouvons alors nous interroger sur ce postulat : ces deux partis sont-ils les seuls disposés à accueillir des femmes autochtones ou bien sont-ils les deux seuls dans lesquels les femmes autochtones se sentent le mieux ? Si tel est le cas, les autres partis politiques rejettent-ils les femmes autochtones ?

Il convient aussi de souligner que les propos de Jody Wilson-Raybould dominent en quantité sur ceux des autres participantes et que les témoignages de Leah Gazan et de Nellie Cournoyea sont moins nombreux, ce qui a sans doute influencé notre analyse. A cet égard, nous pouvons nous demander si certaines participantes n'ont pas plus de facilités que d'autres pour parler de leurs expériences ou encore que leurs expériences politiques n'ont pas été autant affectées par leur race et leur genre que celle de Jody Wilson-Raybould. En outre, Jody Wilson-Raybould occupait le poste de ministre de la Justice du Canada, l'un des postes politiques les plus importants, ce qui peut suggérer qu'elle était davantage exposée à la population et donc aux critiques. En ce qui concerne le milieu social des participantes, celui-ci ne semble pas comporter de biais puisqu'un nombre égal d'entre elles ont autant vécu une jeunesse « difficile », qu'une jeunesse plus « aisée ».

D'aucun·e·s pourraient se demander si ce mémoire est un plaidoyer pour la cause des femmes autochtones : il n'en est rien. Nous avons tenté de garder la neutralité autant que possible, tout en relatant la réalité des femmes autochtones. L'objectif de ce mémoire n'était pas non plus de faire porter intégralement le poids des conséquences de la colonisation à quiconque, mais de comprendre les obstacles rencontrés par les femmes autochtones en politique. Il n'était pas non plus question de faire une généralité du sexisme et du racisme vécu par les femmes autochtones : nous supposons que des exceptions doivent exister et que d'autres facteurs peuvent expliquer leur sous-représentation. Aussi, nous reconnaissons que d'autres minorités du Canada sont également marginalisées en politique telles que les 2ELGBTQQIA+.

7.2. Les travaux futurs

Dans un souci de préférence et de clarté, notre travail s'est limité au cas précis des femmes autochtones au sein du Parlement fédéral et des Assemblées législatives du Canada. Il aurait été intéressant de comparer ce cas avec d'autres pays colonisés comme les États-Unis, la Nouvelle-Zélande ou encore l'Australie afin de déterminer si cette sous-représentation est existante dans d'autres anciennes colonies anglaises, et donc qu'elle est le résultat de la colonisation. Étudier la sous-représentation des 2ELGBTQQIA+ autochtones à travers la théorie intersectionnelle ferait également l'objet de recherches passionnantes, d'autant plus que très peu de travaux ont été réalisés sur ce sujet jusqu'à présent. Le cas de la violence envers les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées pourrait aussi être un élément pertinent

à incorporer dans ce type d'étude. Cet enjeu a été peu évoqué dans la partie discussion de notre travail, pourtant il est bien réel au Canada.

De surcroît, les revendications des femmes autochtones pour le droit à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale pourraient être mises en corrélation avec la sous-représentation des femmes autochtones au sein des institutions canadiennes. De nombreuses femmes autochtones estiment que la solution pour une meilleure participation des femmes autochtones dans les prises de décision réside dans la pleine jouissance de leur droit à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale. Enfin, une comparaison entre la discrimination vécue par les femmes autochtones au sein des gouvernements canadiens et au sein des conseils de bande pourrait faire l'objet d'une autre étude : puisque les femmes autochtones sont aussi sous-représentées dans les conseils de bande, il serait intéressant de se demander si le sexisme a été intériorisé au sein du système politique autochtone de la même manière que dans les gouvernements canadiens. Aussi, comme démontré dans le chapitre consacré à la discussion, l'entrecroisement entre la race, le genre et la classe sociale pourrait aussi faire l'objet d'une étude complémentaire pour comprendre la sous-représentation des femmes autochtones.

Bibliographie⁷⁵

Articles de revues

- Acker, J. (2006). Inequality regimes gender, class, and race in organizations. *Gender and society*, 20(4), 441–464. <http://www.jstor.org/stable/27640904>
- Barker, J. (2006). Gender, sovereignty, and the discourse of rights in native women's activism. *Meridians: Feminism, Race, Transnationalism*, 7(1), 127-161.
<http://www.jstor.org/stable/40338720>
- Barker, J. (2008). Gender, sovereignty, rights: Native women's activism against social inequality and violence in Canada. *American Quarterly*, 60(2), 259-266.
<http://www.jstor.org/stable/40068533>
- Gunn, B. L. (2014). Self-determination and indigenous women: increasing legitimacy through inclusion. *Canadian Journal of Women and the Law*, 26(2), 241-275.
<https://doi.org/10.3138/cjwl.26.2.03>
- Ladner, K. L. (2009). Gendering decolonisation, decolonising gender. *Australian Indigenous Law Review*, 13(1), 62-77. <http://www.jstor.org/stable/26423117>
- LaFromboise, T. D., Heyle, A. M. et Ozer, E.J. (1990). Changing and diverse roles of women in American Indian cultures. *Sex Roles*, 22(7/8), 455-476.
<https://doi.org/10.1007/BF00288164>
- Lawrence, B. (2003). Gender, race, and the regulation of native identity in Canada and the United States: An overview. *Hypatia*, 18(2), 3-31. <http://www.jstor.org/stable/3811009>
- Lefebvre, A M. (2014). La représentation autochtone au sein des institutions politiques nationales d'ici et d'ailleurs : le cas du Canada, de la Nouvelle Zélande et de la

⁷⁵ Dans la lignée des travaux réalisés lors du master, cette bibliographie est réalisée selon la norme APA 7^{ème} édition

- Fennoscandie. *University of Ottawa*. https://sciencessociales.uottawa.ca/sites/socialsciences.uottawa.ca/files/2013-2014_1_fra_lefebvre.pdf
- Monture, P.A. (2017). Les mots des femmes. Pouvoir, identité et souveraineté indigène. *Recherches féministes*, 30(1), 15-27. <https://doi.org/10.7202/1040972ar>
- Parisi, L., & Corntassel, J. (2007). In pursuit of self-determination : Indigenous women's challenges to traditional diplomatic spaces. *Canadian Foreign Policy Journal*, 13(3), 81-98. <https://doi.org/10.1080/11926422.2007.9673444>
- Perreault, J. (2015). La violence intersectionnelle dans la pensée féministe autochtone contemporaine. *Recherche féministes*, 28(2), 33-52. DOI: 10.7202/1034174ar
- Redolfi, G., Pikramenou, N., & Algora, R. G. (2019). Raising indigenous women's voices for equal rights and self-determination. *New England Journal of Public Policy*, 31(9). <https://scholarworks.umb.edu/nejpp/vol31/iss2/9>
- Robertson, K. (2018). Indigenous women's experiences of the Canadian residential school system. *Journal of Multidisciplinary Research at Trent*, 1(1), 45-54. <https://ojs.trentu.ca/ojs/index.php/jmrt/article/view/276>
- Sayers, J. F., MacDonald, K.A., Fiske, J.A., Newell, M., George, E., Cornet, W. (2001). First Nations women, governance and the Indian Act: A collection of policy research reports. *First Nations Governance*. 172pages. https://fngovernance.org/wpcontent/uploads/2020/07/First_Nation_Women_and_Governance.pdf
- Séguin, C. (1981). Essai sur la condition de la femme indienne au Canada. *Recherches amérindiennes au Québec*, 10(4), 251-268.
- Simpson, A. (2016). The state is a man: Theresa Spence, Loretta Saunders and the gender of settler sovereignty. *Theory & Event*, 19(4), 1- 30, <https://www.muse.jhu.edu/article/633280>
- Stark, J. (2013). Unequal communities: Exploring the relationship between colonialism,

patriarchy and the marginalization of aboriginal women. *Footnotes*, 6.

<https://journal.lib.uoguelph.ca/index.php/footnotes/article/view/2383>

Turpel-Lafond, M-E. (1993). Patriarchy and paternalism: The legacy of the Canadian state for First Nations women. *Canadian Journal of Women and the Law*, 6(1), 174-192. <https://doi.org/info:doi/>

Vishnevsky, T., Beanlands, H. (2004). Qualitative research. *Nephrology Nursing Journal; Pitman*, 31(2), 234- 248. <https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=https://www.proquest.com/scholarly-journals/qualitative-research/docview/216524769/se-2>

Voyageur, C. (2011). Out in the open: Elected female leadership in Canada's First Nations community. *Canadian Review of Sociology*, 48(1), 67-85. <https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2011.01250.x>

Livres

Anderson, K. (1991). *Chain her by one foot: The subjugation of women in seventeenth-century New France*. London: Routledge. 247 pages.

Anderson, K. (2009). Leading by action: Female chiefs and the political landscape. Dans G. G. Valaskakiks, M. Dion Stout & E. Guimond (dir.), *Restoring the balance, First Nations women, community and culture* (pp. 99-121). Winnipeg: University of Manitoba Press. https://www.academia.edu/39684708/Leading_by_Action_Female_Chiefs_and_the_Political_Landscape_in_Restoring_the_Balance_First_Nations_Women_Community_and_Culture

Anderson, K. (2016). *A recognition of being. Reconstructing Native womanhood*. (2èd.). Toronto: Women's Press. ISBN 978-0-88961-579-3

Bourgeois, R. (2021). Adversarial politics: Understanding the colonial context of

- Indigenous women's political participation in Canada. Dans R. de Geus, E. Tolley, E. Goodyear-Grant & P. Loewen (Ed.), *Women, Power, and Political Representation: Canadian and Comparative Perspectives* (pp. 41-50). Toronto: University of Toronto Press. <https://doi.org/10.3138/9781487536459-006>
- Boyer, Y. (2009). First Nations women's contributions to culture and community through Canadian law. Dans G. G. Valaskakiks, M. Dion Stout & E. Guimond (dir.), *Restoring the balance. First Nations women, community, and culture* (pp. 69-96). Winnipeg: University of Manitoba Press.
- Connell, R.W. (1987). *Gender and power*. Cambridge: Polity Press.
- Coulthard, G. S., & Alfred, T. (2014). *Red skin, white masks: Rejecting the colonial Politics of recognition*. University of Minnesota Press. <https://doi.org/10.5749/minnesota/9780816679645.001.0001>
- Eberts, M. (2017). Being an indigenous woman is a « high-risk lifestyle ». Dans J. Green (dir.), *Making space for indigenous feminism* (pp.69-102). Halifax & Winnipeg: Fernwood Publishing.
- Green, J. (2007a). *Making space for indigenous feminism*. Winnipeg: Fernwood Publishing.
- Green, J. (2007b). Taking account of aboriginal feminism, dans J. Green (dir.), *Making space for indigenous feminism* (pp. 20-32). Winnipeg: Fernwood Publishing.
- Jacobs, B. & Williams, A. (2008). L'héritage des pensionnats : Les femmes autochtones disparues et assassinées. Dans M. Brant Castellano, L. Archibald, M. DeGagné (dir.), *De la vérité à la réconciliation : Transformer l'héritage des pensionnats* (pp.137-163). Ottawa: Fondation autochtone de guérison.
- Kuokkanen, R. (2019). *Restructuring relation : Indigenous self determination, governance and gender*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oso/9780190913281.001.0001>

- LaRocque, E. (2007). Métis and feminist: Ethical reflections on feminism, humans rights and decolonization. Dans J. Green (dir.), *Making space for indigenous feminism* (pp.61-62). Winnipeg: Fernwood publishing.
- Satzewich, V. & Wotherspoon, T. (2000). *First Nations: race, class and gender Relations*, 6. University of Regina Press. ISBN: 978-0889771444
- St. Denis, V. (2007). Feminism is for everybody: aboriginal women, feminism and diversity. Dans J. Green (dir.), *Making space for indigenous feminism* (pp.36-41). Winnipeg: Fernwood publishing.
- Suzack, C., Huhndorf, S. M., Perreault, J., & Barman, J. (2010). *Indigenous women and feminism: Politics, activism, culture*. Toronto : UBC Press.
- Voyageur, C. (2008). *Firekeepers of the twenty-first century: First Nations women chiefs*. Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Walter, M. (2021). Social class and the indigenous lifeworld. Dans M. Walter (ed.) et al., *The Oxford handbook of indigenous sociology*. Oxford Academics. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780197528778.013.48>
- Wesley-Esquimaux, C. C. (2009). Trauma to resilience: Notes on decolonization. Dans G. G. Valaskakis (ed.), M. Dion Stout (ed.) & E. Guimond (ed.), *Restoring the balance: First Nations women, community, and culture* (pp.13-34). University of Manitoba Press.
- Wilson-Raybould, J. (2021). *“Indian” in the cabinet: Speaking truth to power*. HarperCollins Publishers.

Mémoires et thèses de doctorats

- Belleville-Chenard, S.-M. (2015). *Femmes autochtones et intersectionnalité :*

- Féminisme autochtone et le discours libéral des droits de la personne* [Mémoire, University de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/13650>
- Deschambault, M. (2020). *An exploration of the colonial impacts of the Indian Act on indigenous women in Canada* [Thèse de doctorat, Université de Carleton]. Curve. <https://curve.carleton.ca/d6129f13-ffcb-4a31-a7b3-0ddb0aabed7b>
- Maertens, H. (2022). *L'implication politique des femmes autochtones au Québec* [Mémoire, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue]. Depositum. <https://depositum.uqat.ca/id/eprint/1364>
- O'Bomsawin-Bégin, A. (2021). *Droits à l'autodétermination des peuples autochtones et droits des femmes : Conflits et réconciliations* [Mémoire, Université de Montréal]. Papyrus. <http://hdl.handle.net/1866/25487>
- Strasbourg, J. (2019). *Défis et réalités des femmes élues de Kahnawà :ke* [Mémoire de master, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/13221/>

Articles de presse et magazines

- Forrest, M. (2020). Rookies of Parliament Hill : Leah Gazan- The unapologetic 'proud socialist'. *National Post*. Consulté le 13 avril 2023 <https://nationalpost.com/news/rookies-of-parliament-hill-leah-gazan-the-unapologetic-proud-socialist>
- Galloway, G. (2021). Election issue. *KCI-NIWESQ*, 1-27. <https://nwac.ca/kci-niwesq>
- Goodyear, S. (2021). Nunavut MP Mumilaaq Qaqqaq on leaving politics, and why she feels no pride in Canada. *CBC radio*. Consulté le 13 avril 2023 sur <https://www.cbc.ca/radio/asithappens/as-it-happens-the-wednesday-edition-1.6067864/nunavut-mp->

[mumilaag-qaqqaq-on-leaving-politics-and-why-she-feels-no-pride-in-canada-1.6068158](#)

Hosgood, A. F. (2021). Jody Wilson-Raybould: Today's politics are toxic to indigenous women. *The Tyee*. Consulté le 14 avril 2023 sur <https://thetyee.ca/News/2021/06/28/Jody-Wilson-Raybould-Today-Politics-Toxic-Indigenous-Women/>

Johnson, M. (2022). La représentation descriptive des femmes dans la politique canadienne : Incidences de la réforme électorale. *The Canadian Parliamentary Review*. Consulté le 13 avril 2023 sur <http://www.revparlcan.ca/fr/la-representation-descriptive-des-femmes-dans-la-politique-canadienne-incidences-de-la-reforme-electorale/>

Jones, R.P. (2021). Jody Wilson Raybould won't run in next election, denounces 'toxic' environment in Parliament. *CBC News*. Consulté le 15 avril 2023 sur <https://www.cbc.ca/news/politics/jwr-won-t-run-next-election-1.6094409>

Kirkup, K. (2016). Indigenous Manitoba legislator shares story of sexual abuse, ripple effects. *CBC news*. Consulté le 12 avril 2023 sur <https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/indigenous-manitoba-legislator-shares-story-of-sexual-abuse-ripple-effects-1.3859716>

Mormina, M.L. (2018). Nahanni Fontaine, ou le double défi d'être femme et Autochtone en politique. *Radio Canada*. Consulté le 13 avril 2023 sur <https://ici.radiocanada.ca/nouvelle/1087837/nahanni-fontaine-defi-femme-autochtone-politique-discrimination-sexisme-racisme-harcelement>

Percey, D. (2021). Why diversity matters in our politics – and what can be done to support it. *CBC opinion*. Consulté le 13 avril 2023 sur <https://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/diversity-in-politics-1.6161525>

Peter, J. (2023). Melanie Mark 'at peace with decision to leave nastiness of politics behind.

CBC News. Consulté le 14 avril 2023 sur <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/melanie-mark-resignation-1.6758153>

Tomulescu, R. (2023). Melanie Mark exige un changement de culture à l'Assemblée législative. *Radio-Canada*. Consulté le 13 avril 2023 sur <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1958696/melanie-mark-deputee-vancouver-mount-pleasant-demission-culture-hommes>

Tomulescu, R. & Chevance, S. (2023). Melanie Mark quitte l'Assemblée législative, qu'elle qualifie de « chambre de torture ». *Radio-Canada*. Consulté le 13 avril 2023 sur <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1958357/melanie-mark-deputee-vancouver-mount-pleasant-demission>

Zussman, R. (2023). MLA Melanie Mark calls BC legislature 'torture' in resignation speech. *Global News*. Consulté le 14 avril 2023 sur <https://globalnews.ca/news/9504781/mla-melanie-mark-bc-legislature-torture-resignation-speech/>

Sites internet

Arriagada, P. (2021). *The achievements, experiences, and labour market outcomes of First Nations, Métis and Inuit Women with bachelor's degree or higher*. Statistics Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2021001/article/00009-eng.htm>

Bureau de la traduction (s.d.) *autochtone/Autochtone*. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Consulté le 9 mai 2023 sur <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/clefsfprch?lang=fra&srchtxt=autochtone&i=&cur=1&nmbr=&comencsrch.x=0&comencsrch.y=0>

Equal voice (2021). *2021 Federal Election*. Consulté le 8 mai 2023 sur <https://equalvoice.ca/election-tracker/>

Gouvernement du Canada (s.d.a). *Cercle des femmes autochtones*. <https://femmes-egalite->

genres.canada.ca/fr/cercle-femmes-autochtones.html

Gouvernement du Canada. (s.d.b). *Peuples et communautés autochtones*. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100013785/1529102490303>

Gouvernement du Canada. (2020). *Approche du gouvernement du Canada sur l'analyse comparative entre les sexes plus*. <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/analyse-comparative-entre-sexes-plus/approche-gouvernement.html>

Gouvernement of Canada Publications (2007). *Indian Act and amendments, 1868-1975*. https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/aanc-inac/R5-158-2-1978-eng.pdf

Hanson, E. (s.d.). *Marginalization of aboriginal women*. Indigenous Foundation: University of British Columbia. Consulté le 2 mai 2023 sur https://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/marginalization_of_aboriginal_women/

Heindinger, L. (2022). *La victimisation avec violence et les perceptions à l'égard de la sécurité : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites au Canada*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00004-fra.htm>

Henry, F. (2004). *Les concepts de race et de racisme et leurs implications pour la Commission ontarienne des droits de la personne*. Ontario Human Rights Commission. <https://www.ohrc.on.ca/fr/book/export/html/8990>

Hunter A. (2003). *Le point sur les questions entourant la représentation des Autochtones aux élections fédérales*. Elections Canada. Consulté le 18 avril 2023 sur <https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=eim/issue9&document=p6&lang=f>

Legislative Assembly of British Columbia. (s.d.). *Members of the Legislative Assembly*:

- Hon. Melanie Mark. Consulté le 3 mai 2023 sur <https://www.leg.bc.ca/learn-about-us/members/42nd-Parliament/mark-melanie>
- Nations unies (s.d.). *Qu'est ce que le genre ?* Consulté le 9 mai 2023 sur <https://monusco.unm.issions.org/qu%E2%80%99est-ce-que-le-genre>
- NDP. (s.d.). *Meet Leah*. Consulté le 3 mai 2023 sur <https://www.leahgazan.ca/about>
- NDP. (2021). *Gazan stands with Family of Eishia Hudson, calls for public inquiry into systemic racism and police*. Consulté le 23 mai 2023 sur https://www.leahgazan.ca/gazan_stands_with_family_of_eishia_hudson_calls_for_public_inquiry_into_systemic_racism_and_police
- Parlement du Canada. (2021). *Rechercher dans les publications : Mumilaaq Qaqqaq*.
- Chambre des communes Canada. Consulté le 12 avril 2023 sur <https://www.noscommunes.ca/publicationsearch/fr/?targetLang=&Text=Qaqqaq%2C+Mumilaaq&PubType=37&ParlSes=All&Topic=&Proc=&Per=&com=&oob=&PubId=&Cauc=&Prov=&PartType=&Page=1&RPP=15>
- Parliament of Canada. (s.d.). *Current members of Parliament*. Consulté le 17 avril 2023 sur <https://www.ourcommons.ca/members/en/search>
- Relations Couronne Autochtone et Affaires du Nord Canada (RCAANC). (2018). *Renseignements généraux sur l'inscription des Indiens*. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1540405608208/1568898474141>
- Statistique Canada. (2021). *Genre de la personne*. Consulté le 9 mai 2023 sur https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=410445
- The legislative assembly of Manitoba. (s.d.). *Member information*. Consulté le 12 avril 2023 sur <https://www.gov.mb.ca/legislature/members/info/fontaine.html>
- Thurston, I. (2022). *Intersectionality : Why it is important and its value in the feminist*

movement. The Indigenous Foundation. Consulté le 3 mai 2023 sur <https://www.theindigenousfoundation.org/articles/intersectionality-why-it-is-important-its-value-in-the-feminist-movement>

Tremblay, M. (2020). *The Participation of Aboriginal Women in Canadian Electoral Democracy*. Elections Canada. Consulté le 29 avril 2023 sur <https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=eim/issue9&document=p7&lang=e>

Dictionnaires et encyclopédies

Block, N. (2015). Réforme électorale au Canada. *L'encyclopédie canadienne*. Consulté le 12 mai 2023 sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/reforme-electorale>

Coppet, D. (s.d.). Race. *Encyclopædia Universalis en ligne*. Consulté le 9 mai 2023 sur <https://www.universalis.fr/encyclopedie/race/>

Irwin, R. (2011). Réserves au Canada. *L'encyclopédie canadienne*. Consulté le 15 mai 2023 sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/reserves-2>

Larousse. (s.d.). Patriarcat. *Le Dictionnaire Larousse en ligne*. Consulté le 9 mai 2023 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patriarcat/58689#:~:text=%EE%A0%AC%20patriarcat&text=Forme%20d'organisation%20sociale%20dans,par%20rapport%20%C3%A0%20la%20femme>

McNab, M. (2006). Questions relatives aux femmes autochtones du Canada. *L'encyclopédie canadienne*. Consulté le 6 avril 2023 sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/questions-relatives-aux-femmes-autochtones>

Nellie J. Cournoyea. (2008). *L'encyclopédie canadienne*. Consulté le 16 avril 2023 sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/cournoyea-nellie-j>

Parott, Z. (2006). Loi sur les Indiens. *The canadian encyclopedia*. Consulté le 26 janvier 2023 sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens>

Price, J.A., Gadacz, R.R. (2011). Bandes des Premières Nations. *L'encyclopédie canadienne*.

Consulté le 9 mai 2023 sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/bande-1>

Rivet, F. (2020). Mumilaaq Qaqqaq. *L'encyclopédie canadienne*. Consulté le 12 avril 2023

sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/mumilaaq-qaqqaq>

Robinson, A. (2018). Chef. *L'encyclopédie canadienne*. Consulté le 9 mai 2023 sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/chef#:~:text=PreviousNext,D%C3%A9finition,d'autorit%C3%A9%20dans%20leurs%20communaut%C3%A9s.>

Autres

Assemblée Générale des Nations unies (2007). *Déclaration des Nations unies sur le droit des peuples autochtones*. https://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

(ENFFADA). (2019). *Réclamer notre pouvoir, notre place : le rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*.

<https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>

Femmes Autochtones du Québec (FAQ). (2021). *Mémoire de femmes autochtones du Québec. Dans le cadre : De la journée de débat général sur le droit des femmes et des filles autochtones à la 79^{ème} session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes*. https://faqqnw.org/wpcontent/uploads/2021/06/CEDAW_FAQ_NW_FR_M%C3%A9moire_21.06.24.docx.pdf

Femmes et égalité des genres du Canada. (2022). *Plan ministériel*.

<https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/transparence/plans-ministeriels/2022-2023/plan-ministeriel.pdf>

Institut national de la recherche scientifique (2021). Guide de rédaction inclusive. <https://inrs.ca/wp-content/uploads/2021/03/Guide-redaction-inclusive-inrs-vf.pdf>

Loi constitutionnelle 1982 (1982). *Charte canadienne des droits et des libertés* (partie II).

https://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/CONST_TRD.pdf#page=62

ONU femmes (1995). *Déclaration et Programme d'action de Beijing*. point 181, p. 128.

https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/BPA_F_Final_WEB.pdf

Relations Couronne-Autochtone et Affaires du Nord Canada (RCAANC). (2021). *Band council history report- Rapport de l'historique d'un conseil de bande : Relations Couronne-Autochtones et du Nord Canada*.

Wohlschies, R. (2021). *Le colonialisme comme processus patriarcal de dominations. La place des femmes et des féminismes dans le processus de décolonisation*. Institut du Genre en Géopolitique. <https://igg-geo.org/wp-content/uploads/2021/11/Le-colonialisme-comme-processus-patriarcal-de-dominations-3.pdf>

Annexes

Annexe 1 : Liste des femmes autochtones au Parlement fédéral et dans les Assemblées législatives canadiennes

1. Chambre des communes

Nom	Circonscription	Parti politique	Date de mandat
Ethel Blondin-Andrew	Nord canadien	Libéral	1988-2006
Nancy Karetak-Lindell	Nunavut	Libéral	1997-2008
Tina Keeper	Churchill	Libéral	2006-2008
Leona Aglukkaq	Nunavut	Conservateur	2008-2015
Shelly Glover	Saint Boniface	Conservateur	2008-2015
Yvonne Jones	Labrador	Libéral	2013-
Georgina Jolibois	Desnethé- Missipini- Churchill River	NPD	2015-2019
Jody Wilson-Raybould	Vancouver Granville	Libéral Indépendant	2015-2019 2019-2021
Leah Gazan	Winnipeg Centre	NPD	2019-
Mumilaag Qaqqaq	Nunavut	NPD	2019-2021
Lori Idlout	Nunavut	NPD	2021-

2. Niveau provincial

Nom	Circonscription	Parti politique	Date de mandat
Pearl Calahasen	Alberta (Lesser Slave lake)	Conservateur	1989-2015
Carole James	Colombie- Britannique (Victoria- Beacon Hill)	NPD	2005-2020
Melanie Mark	Colombie Britannique (Vancouver- Mount Pleasant)	NPD	2016-2023

Amanda Lathlin	Manitoba (The Pas)	NPD	2015-
Nahanni Fontaine	Manitoba (St. Johns)	NPD	2016-
Colleen Mayer	Manitoba (St. Vital)	Conservateur	2016-2019
Bernadette Smith	Manitoba (Point Douglas)	NPD	2017-
Yvonne Jones	Terre-Neuve et Labrador (Cartwright-LAnse au Clair)	Libéral	1996-2013
Patty Jones	Terre-Neuve et Labrador (Torngat Mountains)	Conservateur	2007-2011
Lisa Dempster	Terre-Neuve et Labrador (Cartwright-LAnse au Clair)	Libéral	2013-
Lela Evans	Terre-Neuve et Labrador (Torngat Mountains)	Conversateur NPD	2019-2022 2022-
Nellie Cournoyea	Territoires du Nord-ouest (Nord canadien & Nunakput)	Indépendant	1979-1995)
Caroline Cochrane	Territoires du Nord-ouest	Indépendant	2005-
Diane Archie	Territoires du Nord-ouest (Inuvik Boot Lake)	Indépendant	2019-
Lesa Semmier	Territoires du Nord-ouest (Inuvik Twin Lakes)	Indépendant	2019-
Pauline Chinna	Territoires du Nord-ouest (Sahtu)	Indépendant	2019-
Caroline Wawzonek	Territoires du Nord-ouest (Yellowknife South)	Inépendant	2019-
Suze Morrison	Ontario (Toronto centre)	NPD	2018-2022
Kateri Champagne Jourdain	Québec (Duplessis)	Coalition Avenir Québec	2022-
Joan Beatty	Saskatchewan (Cumberland)	NPD	2003-2008

Jennifer Campeau	Saskatchewan (Saskatoon)	Saskatchewan	2011-2017
Lisa Lambert	Saskatchewan (Saskatoon Chruchill Wildwood)	Saskatchewan	2016-
Betty Nippi-Albright	Saskatchewan (Saskatoon Centre)	NPD	2020-
Kathie Nukon	Yukon (Old Crow)	Conservateur	1982-1985
Margaret Commodore	Yukon (Withehorse North Centre)	NPD	1982-1996
Norma Kassi	Yukon (Old Crow)	NPD	1985-1992
Lorraine Peter	Yukon (Vuntut Gwitchin)	NPD	2000-2006
Jeanie Dendys	Yukon (Mountainview)	Libéral	2016-
Geraldine Van Bibber	Yukon ((Porter Creek North)	Yukon	2016-
Pauline Frost	Yukon (Vunvut Gwitchin)	Libéral	2016-2021
Annie Blake	Yukon(Vunvut Gwitchin)	NPD	2021-

Annexe 2 : CBC News - Jody Wilson-Raybould

Jody Wilson-Raybould won't run in next election, denounces 'toxic' environment in Parliament

Wilson-Raybould kicked out of the Liberal caucus in 2018 during the SNC-Lavalin scandal

[Ryan Patrick Jones](#) · CBC News · Posted: Jul 08, 2021 10:01 AM EDT | Last Updated: July 8, 2021



Jody Wilson-Raybould says she won't be running in the next federal election. (Sean Kilpatrick/The Canadian Press)

Independent MP and former Liberal cabinet minister Jody Wilson-Raybould says she won't run in the next federal election.

Wilson-Raybould announced Thursday that she decided not to put her name forward for re-election, in part, because she is dismayed by the state of Canadian politics. She said that Parliament is focused on partisanship rather than achieving positive change for Canadians.

"From my seat over the last six years, I have noticed a change in Parliament, a regression," Wilson-Raybould said in a letter posted online.

"It has become more and more toxic and ineffective while simultaneously marginalizing individuals from certain backgrounds. Federal politics is, in my view, increasingly a disgraceful triumph of harmful partisanship over substantive action."

In her letter, Wilson-Raybould said she can contribute more to progress on the issues important to her — reconciliation with Indigenous Peoples, social justice and the fight against climate change — outside of the House of Commons.

"With others, I fought for change from outside of federal politics for 25-plus years, and I fought for change within federal politics for the past six years. Both inside and outside of government, I know the fight continues," she wrote.

The SNC-Lavalin affair

A former B.C. Crown prosecutor and regional chief in B.C., Wilson-Raybould was first elected as a Liberal to represent the Vancouver Granville riding in 2015. She became Canada's first Indigenous justice minister but resigned from cabinet and was subsequently ousted from the Liberal Party during the SNC-Lavalin affair.

At the centre of the controversy were claims that Prime Minister Justin Trudeau and his office attempted to bully Wilson-Raybould into offering a deferred prosecution agreement to the Quebec engineering firm that would have shielded it from prosecution on corruption charges. Wilson-Raybould refused to grant the agreement and was demoted to the Veterans Affairs ministry before she resigned.

The allegations of political interference prompted a parliamentary inquiry that eventually led to the departure of Wilson-Raybould and her close friend Jane Philpott from cabinet, the resignation of one of the prime minister's key aides and opposition calls for Trudeau to step down.

The ethics commissioner subsequently ruled that Trudeau violated the Conflict of Interest Act by trying to influence Wilson-Raybould in the matter.

LISTEN: Jody Wilson-Raybould interview on CBC Radio's The Early Edition

Following the scandal, Wilson-Raybould was re-elected as an Independent MP in the 2019 federal election. Since then, she has been outspoken about her experiences as a minister and as an MP.

She has said she plans to publish a political memoir that will shed new light on her controversial final days in the Trudeau government. That book could come out in the middle of an election campaign widely expected to take place in September of this year.

Wilson-Raybould says Parliament needs reform

Wilson-Raybould's letter includes a blistering critique of how Parliament functions. She argues that partisanship needs to be reduced and structural changes must be made to the electoral system to allow the country to tackle major challenges, such as the recovery from the COVID-19 pandemic.

"The privileges we give political parties. The out-of-date norms of our first-past-the-post electoral system. The lack of inclusiveness. The power of the prime minister and the centralization of power in the hands of those who are unelected. The erosion of governing principles and conventions to the point where there are limited or no consequences for wrongful acts undertaken for political benefit," she wrote.

"Canadians need to lead our leaders."



Independent Members of Parliament Jane Philpott and Jody Wilson-Raybould speak to journalists in the Foyer of the House of Commons in Ottawa on Wednesday April 3, 2019, one day after being removed from the Liberal caucus. (Adrian Wyld/Canadian Press)

While Wilson-Raybould hasn't said what she plans to do after leaving politics, she told CBC Radio's *The Early Edition* that she will continue to push for democratic reform.

"We need to be constantly vigilant and look at how we are functioning as a democracy in Canada in order to ... address the major issues that are facing us," Wilson-Raybould told host Stephen Quinn.

"That's what I'm going to continue to do and find ways to build consensus and continue to bring people together."

MPs react with sadness

News of Wilson-Raybould's decision was met by expressions of regret from other members of Parliament.

NDP MP Mumilaaq Qaqqaq — who herself has [decided not to run again](#) — said Canadians should reflect on what Wilson-Raybould went through before making this decision.

Conservative MP Michelle Rempel Garner shared a 10-minute video on Facebook in which she held up Wilson-Raybould's criticism of Parliament as proof of the dysfunction afflicting federal politics in Canada.

"I'm a little emotional because it's rare to come across someone like that in Parliament. And I really appreciate her friendship and her kinship. I really think that our Parliament will be a less vibrant place," Rempel Garner said.

Kamloops Conservative MP Cathy McLeod said she has never experienced the kind of toxicity in Parliament that Wilson-Raybould claimed.

"Parliament has always been a rough and tumble place," McLeod told Shelley Joyce, the host of CBC's *Daybreak Kamloops*, on Friday.

"If you look in terms of what has happened to a number of the female Liberal MPs, you do have to question that [whether the parliament is toxic] ... but I think the Conservative Party and the leadership that I've been under has been very respectful of ... myself."

Annexe 3 : The Tyee - Jody Wilson-Raybould

Jody Wilson-Raybould: Today's Politics Are Toxic to Indigenous Women

The searing farewell speech by Nunavut MP Mumilaaq Qaqqaq should be a 'wake-up call,' she tells The Tyee.

Amanda Follett Hosgood 28 Jun 2021 [TheTyee.ca](https://thetyee.ca)

Amanda Follett Hosgood is The Tyee's northern B.C. reporter. She lives in Wet'suwet'en territory. Find her on Twitter [@amandaifollett](https://twitter.com/amandaifollett).



MP Wilson-Raybould, then a Liberal, in 2019. Today she says, 'I am still proud to be a member of Parliament.' But the racism that drove fellow MP Qaqqaq to quit, 'that's real. That exists,' she says. Photo by Justin Tang, the Canadian Press.

It was already going to be a difficult day. Jody Wilson-Raybould went to bed the night before knowing that news would [break](#) the next morning that 751 unmarked graves had been discovered on Cowessess First Nation territory in Saskatchewan, sending a ripple of grief throughout Indigenous communities already mourning thousands of children who never returned from residential schools.

She awoke early that day, June 24, to a text from the Crown-Indigenous relations minister — the first since Wilson-Raybould's departure from the Liberal caucus more than two years ago.

"Pension?" it [said](#).

Carolyn Bennett, Liberal MP for Toronto-St. Paul's, appeared to be implying that a [tweet](#) by Wilson-Raybould the day before, which called on Canada's prime minister for "transformative action" on Indigenous issues rather than "jockeying" for an election, had more to do with staying in her job long enough to collect a pension.

To Wilson-Raybould, a member of We Wai Kai Nation and MP for Vancouver Granville, the text was tone deaf and discouraging, a symbol of the frustration felt by Indigenous women in politics as they attempt to create systemic change from within an institution rife with ingrained racism.

"I was upset," she says. "Honestly, I burst into tears, because I just couldn't believe that on a day where such horrific news was going to come, that she, as minister, would think it in any way appropriate to send that."

Bennett's office did not respond to The Tyee's request for comment. In a [tweet](#), she expressed regret, calling the text "insensitive and inappropriate."

Wilson-Raybould isn't the first to speak out about the toxic environment faced by Indigenous women in politics.

Bennett's text came a little over a week after Nunavut NDP MP Mumilaaq Qaqqaq, who recently announced she will not seek re-election, gave a [farewell speech](#) in the House of Commons blasting the federal government on its failure to take meaningful action on Indigenous issues and describing the challenges she experiences regularly as an Inuit woman in her job.

"Mr. Speaker, every time I walk onto House of Commons grounds, speak in these chambers, I'm reminded every step of the way I don't belong here. I have never felt safe or protected in my position," Qaqqaq said, calling Canadian Parliament a "colonial house on fire I am willingly walking into."

She described being chased through the halls of Parliament by security and officers nearly putting their hands on her.

“People like me don’t belong here in the federal institution,” she said.

Qaqqaq isn’t alone in the sentiment. For a former Terrace city councillor, the speech hit home.

“I felt every single word in her statement,” Jessica McCallum-Miller says.

McCallum-Miller is roughly the same age as Qaqqaq and of Gitksan, Wet’suwet’en and Nisga’a descent, First Nations in B.C.’s northwest. Coming from a background in grassroots activism, she spent four years as an elected official with the Regional District of Kitimat-Stikine before running for city council in 2018. At 25, she became Terrace’s youngest and first Indigenous councillor.

After two and a half years, she’d had enough.

She says she [faced a backlash](#) for speaking out about Indigenous issues, specifically missing and murdered Indigenous women and girls along northern B.C.’s Highway of Tears, and some of it was from fellow councillors.

“I felt that my voice was being silenced,” she says. “I had laid my heart out for the rest of my colleagues and said to them... ‘Just because you don’t see that Indigenous women are being harmed by industrial activity throughout our area doesn’t mean it does not exist.’”

But despite her efforts, by February this year her mental and spiritual well-being had deteriorated to the point that she felt she needed to leave politics.



Jessica McCallum-Miller, who is of Gitksan, Wet’suwet’en and Nisga’a descent, was elected city councillor in Terrace, BC. Less than three years later she quit, citing the ‘internalized racism as well as sexism’ of colleagues that made her work challenging and caused her ‘mental and spiritual hardships.’

McCallum-Miller resigned in a Feb. 22 letter to Terrace council, [posted](#) to her Facebook page, saying that she found the role challenging due to “ethnic background, age and gender.”

“It is my personal belief that systemic and internalized racism as well as sexism had played a role in the inability of my colleagues to respect and understand my personal and diverse perspectives,” her resignation letter reads.

“I can no longer endure the mental and spiritual hardships of explaining this and ultimately being unsupported by those I work with.”

Qaqqaq has also publicly shared the toll political life has taken on her mental health. Following a tour to investigate inadequate housing in Nunavut — an issue she flagged as her [number one priority](#) after being elected — she [announced](#) earlier this year that she would take a two-month leave due to “extreme burn-out, depression and anxiety.”

In her farewell speech, she vented frustration at the lack of action on housing, high suicide rates and other issues facing Inuit in Canada: “As long as these halls echo with empty promises instead of real action I will not belong here,” she said.

McCallum-Miller’s community and cultural upbringing also inspired her to run for office.

“The reason I went into politics in the first place was it was a part of my upbringing to want to help others,” she says. “I really just wanted more for my peer group, for our community.... I said to myself, ‘There’s got to be a better way.’”

Wilson-Raybould’s story is similar.

She was raised in a political family with a strong connection to culture, her father, Bill Wilson, a Kwakwak’wakw hereditary Chief and lawyer with a [long history](#) in Indigenous rights and politics. It’s that grounding in culture and purpose that have sustained her through her various roles in politics, which include regional Chief for BC Assembly of First Nations and We Wai Kai band council.

“I was raised to know who I am and where I come from as an Indigenous person, and to be proud of that,” she says. “I also have an important responsibility to take on leadership roles that have come through the teachings of my grandmother and my parents.”

Wilson-Raybould entered federal politics in 2015 when she was elected as a Liberal MP and assigned the role of attorney general, the first Indigenous person to hold the post. The public falling out that followed between her and Prime Minister Justin Trudeau over the [SNC-Lavalin affair](#) would result in her departure from cabinet and, ultimately, the party.

She successfully maintained her seat as an independent in the 2019 federal election.

“I am still proud to be a member of Parliament. I came to Ottawa wanting to create the space for Indigenous peoples to rebuild within a stronger Canada and to advocate for social justice issues,” she says. “I will continue to do that.”

But she also recognizes the systemic racism that has discouraged politicians like Qaqqaq. It needs to change, she says.

“Her leaving politics for the reasons that she articulated, in terms of colonial institutions, the ongoing reality of the colonial legacy, that’s real. That exists today,” she says.

“Like the tragedies that keep coming to the fore, with Cowessess and [Kamloops](#) before that, [it] should be a continuous wake-up call for federal politicians, for Canadians, that we still live within a colonial reality, and our institutions perpetuate that.”

Wilson-Raybould would like to see political party leaders making a meaningful effort to encourage Indigenous women to run for public office — not just as a token gesture, but in ridings they have a chance of winning.

Grand Chief Stewart Phillip with the Union of B.C. Indian Chiefs also expressed a need for more Indigenous women in politics in the leadup to last fall’s provincial election: “I believe that if we had parity in leadership, the world wouldn’t be in such a mess,” he [told](#) The Tyee.

On Thursday, the organization [called](#) for Carolyn Bennett’s resignation as minister of Crown-Indigenous relations for her “racist, demeaning” message to Wilson-Raybould.

After McCallum-Miller stepped down, the Chiefs also wrote an [open letter](#) to Terrace city council expressing alarm that she had experienced “treatment that has defined Canada’s colonial legacy with the systemic and internalized racism and discrimination that has suppressed our voices, identities, and cultures for centuries.”

Four months after leaving politics, McCallum-Miller is in a better place. She says her work with Terrace-based [Matriarchs in Training](#) has provided a supportive platform from which to advocate for Indigenous rights.

In April, the Freda Diesing School of Northwest Coast Art graduate was awarded the Lieutenant Governor’s Medal for Inclusion, Democracy and Reconciliation, something she says came as a “huge surprise.”

“I cried so many happy tears,” she says. “I thought, OK, somebody heard me when I was talking about reconciliation and what we needed.”

In addition to support from friends and family, Wilson-Raybould says she finds strength from the thousands of people who have reached out to support her — both over the past few days and through years of political ups and downs.

“It’s generally the sentiment of Canadians that carries me through,” she says. “I hope Canadians continue to speak up and encourage governments to do the right thing by Indigenous people.”

She adds that Qaqqaq’s recent speech will mark its own chapter in the fight for Indigenous women and their place in Canadian politics. It’s something that Qaqqaq, who was unavailable for an interview, expressed herself in the speech that has garnered nearly 40,000 views on YouTube.

“You see Mr. Speaker, I don’t belong here. But my presence, I hope, is starting to crack the foundations of this very federal institution that started colonizing Inuit barely 70 years ago,” she said. “It is possible to create change. It can be started here in the House of Commons and reflected in Canada.”

Annexe 4 : revue KCI-NIWESQ – Jody Wilson-Raybould

Jody Wilson-Raybould

INDEPENDENT MP FOR
VANCOUVER-GRANVILLE, B.C.

Jody Wilson-Raybould was born into a political family and understood, even as a child, her obligation to give back to her community.

Her father, Bill Wilson, is a hereditary chief, and Ms. Wilson-Raybould is a member of We Wai Kai Nation. Her Kwak'waka name is Puglaas, which roughly means 'woman born of noble people.'

"I was essentially raised to be a leader, to contribute my skills and abilities, whatever those are, back to my community to ultimately help to improve quality of life," Ms. Wilson-Raybould said in a recent interview.

That sense of duty drove her to get a law degree, then to run to be a Regional Chief of the Assembly of First Nations, and eventually to go into federal politics, where she has held the seat of Vancouver-Granville for the past six years and was Justice Minister for much of that time.

Ms. Wilson-Raybould, who recently released a book called *Indian in the Cabinet*, has opted not to run in the upcoming election. It is a decision she says she feels good about, and she is in a happy place.

"I was raised with a set of values and principles around inclusion and equality and justice that led me to the various roles that I've held," she says.

The blatant suppression of Indigenous Peoples led her to look for ways to speak out, and for venues where she could advocate for their advancement. A seat in Parliament gave her that podium.

Ms. Wilson-Raybould says she went into federal politics, not just to address Indigenous issues but to address the reality of Canada as a democracy, as well as "the place of marginalized people, social justice issues, and the environment."

It was not an easy ride. Many of the challenges she faced has been front-page news. But there were obstacles even at the less public, day-to-day level.

"We still have a long way to go in terms of equality and inclusion in this country," she says, "and that's not just as an Indigenous person but as other marginalized communities, as women."

Federally, far more men than women hold the job of MP.

"It's better in the Indigenous world in terms of Indigenous women taking on significant amounts of leadership roles," says Ms. Wilson-Raybould.

But the fact that she was the chief law officer of the country and still felt marginalized in terms of race and gender "is indicative of how far we still have to go."

That is a huge challenge, she says, and prevents many qualified women, and Indigenous women, from running for office. "The status quo is entrenched to a really significant degree" but, she says, "people are fighting against it. It's changing."

Diversity is critical in politics, says Ms. Wilson-Raybould. It leads to better decision-making, she says.

"I'm proud to be an Indigenous woman who was raised with a concrete set of values and principles and a significantly different worldview, about the fundamental interconnections and interrelationships between and among all things," she says, and that has fostered within her a consensus-based approach to decision-making.

A lot of white, male political leaders have adopted the motto that 'diversity is strength,' she says, but not many of them know what it truly means and they put up resistance when diversity could lead to change. "Change happens when the leaders actually listen to the diversity," she says. "I haven't seen that. I haven't experienced that."

It's one thing to have an Indigenous person run for a political party in a riding they can win, says Ms. Wilson-Raybould. But, after they are elected, it is equally important, she says, that political leaders listen to their views, not just on Indigenous issues but on issues that affect all Canadians.

On a positive note, Ms. Wilson-Raybould says she feels she was able to accomplish many important things throughout her six years in federal politics.

"When people come up to me on the streets,

and in airports, and say that they've watched me and they believe it's imperative that I've been in the positions I have been in, and that I have in some way contributed to inspiring them to get involved in public life and public service, that is incredibly important," she says.

"I was the first Indigenous Minister of Justice, but I know I'm not going to be the last. So that's rewarding for me."

Her grandmother, she says, taught her that all voices matter and that everybody in a community has a role to play and must not have barriers put in their way.

"If you're passionate and you believe in something and you have a plan, work hard for it. And know that you belong around any table or in any (position for which) you want to put your name forward. Indigenous people have a place at any of those tables, or in any part of political life at any level."

**"KNOW THAT YOU BELONG
AROUND ANY TABLE OR IN
ANY (POSITION FOR WHICH)
YOU WANT TO PUT YOUR NAME
FORWARD. INDIGENOUS PEOPLE
HAVE A PLACE AT ANY OF
THOSE TABLES, OR IN ANY PART
OF POLITICAL LIFE AT
ANY LEVEL."**

— JODY WILSON-RAYBOULD



Annexe 5 : CBC News - Melanie Mark

Melanie Mark quitte l'Assemblée législative, qu'elle qualifie de « chambre de torture »



La députée de la Colombie-Britannique Melanie Mark, première femme autochtone à avoir siégé à l'Assemblée législative, annonce sa démission.

PHOTO : CBC/MICHAEL MCARTHUR

[Raluca Tomulescu](#) (accéder à la page de l'auteur) [Raluca Tomulescu](#)

[Sophie Chevance](#) (accéder à la page de l'auteur) [Sophie Chevance](#)

Publié le 22 février 2023

La première femme autochtone à avoir siégé à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, Melanie Mark, a annoncé sa démission mercredi. La députée de Vancouver-Mount Pleasant a dénoncé un « environnement politique dysfonctionnel ».

« Cet endroit ressemblait à une chambre de torture. Les attaques contre ma personne ne me manqueront pas. »

— Une citation de Melanie Mark

Durant une mêlée de presse, après l'annonce officielle de sa démission à l'Assemblée, la députée autochtone, mère de famille, a déclaré avoir déjà été insultée, rabaissée par des membres de l'opposition durant des périodes de questions.

« Leur attitude est assassine pour les femmes, c'est pire que pour les hommes. J'ai vécu assez d'abus dans ma vie pour ne pas en subir d'autres », a-t-elle expliqué.

Selon Melanie Mark, certains stéréotypes demeurent aussi au sujet des Autochtones, « nous sommes plus qu'une bande d'Indiens en colère », a-t-elle déclaré.

Elle a aussi fustigé le traitement que lui avaient réservé les médias, lors de la controverse entourant [le coût du nouveau Musée royal de la Colombie-Britannique](#), projet dont elle était responsable en tant que ministre du Tourisme.

« J'ai fait plus que ruiner le Musée royal », a-t-elle déclaré sur un ton ironique. « Nous avons besoin d'un meilleur musée, qui sort de son colonialisme, et c'était mon mandat de proposer sa revitalisation. Je mets au défi quiconque qui saura souligner tout le travail que j'ai accompli. »

Une voix entendue

À ses côtés, le premier ministre David Eby a déclaré que des voix et des personnalités comme celle de Melanie Mark sont nécessaires au sein de l'Assemblée législative. « Quand je l'entends dire que nous devons faire mieux, nous devons l'entendre, nous allons agir ».

David Eby a également souligné les accomplissements de Melanie Mark, notamment sa contribution au [lancement du premier programme de droit autochtone au monde](#) à l'Université de Victoria.

Le député du Parti libéral Todd Stone et le député du Parti vert de la province Adam Olsen ont aussi souligné son legs. « C'est quelqu'un qui a toujours travaillé avec passion », a déclaré Todd Stone.

En septembre, Melanie Mark avait [démissionné de son poste de ministre](#) du Tourisme, des Arts, de la Culture et des Sports. Elle avait annoncé qu'elle devait s'absenter pour des raisons personnelles importantes. Mercredi, elle a déclaré qu'elle souhaite être plus présente pour ses deux filles.

« J'ai été très fière de représenter la circonscription et les personnes résilientes de Vancouver-Mount Pleasant », a-t-elle annoncé lors de la période de questions, une plume d'aigle à la main et la voix brisée par l'émotion.

Un parcours difficile

Elle est revenue, à plusieurs reprises, sur son parcours en politique provinciale et a affirmé que « le voyage a été difficile et a coûté cher sur le plan personnel ».

« Ma mère vit dans le Downtown Eastside, [...] mes grands-parents ont fréquenté le pensionnat St. Michael's, j'ai eu des traumatismes dans ma vie, mais c'est aussi ce qui m'a permis de défendre les autres autour de moi », a-t-elle confié.

« Je voulais devenir députée afin de pouvoir être une voix forte pour ma communauté, les gens avec qui j'ai grandi [...] je voulais perturber le statu quo, je voulais des changements importants dans le système », a-t-elle expliqué. « À bien des égards, j'ai fait ce que je suis venue faire ici. Mais c'est aussi un fait que les institutions résistent fondamentalement au changement. »

Melanie Mark, dont le nom niska'a est Hli Haykwhl Wíi Xsgaak, est d'origine niska'a, gitksan, crie et ojibwée. Elle possède des racines dans le nord de la Colombie-Britannique et au Manitoba.

Députée depuis 2016, elle a aussi été ministre de l'Éducation supérieure, des Compétences et de la Formation.

Melanie Mark a assuré qu'elle continuera de militer en faveur de ceux qui n'ont pas de voix et qu'elle fera tout pour qu'une prochaine femme autochtone lui succède.

« J'ai peut-être été la première femme d'une Première Nation à siéger dans cette Assemblée, mais je ferai de mon mieux pour m'assurer que je ne serai pas la dernière. »

— Une citation de Melanie Mark

Selon le politologue Bryan Breguet du Collège Langara, la sortie de Melanie Mark s'inscrit dans une critique plus générale de la part des leaders autochtones : « Ce n'est pas la première fois qu'un député ou un leader autochtone quitte son poste de cette manière. »

Annexe 6 : CBC News – Melanie Mark

Melanie Mark exige un changement de culture à l'Assemblée législative



La députée de Vancouver Mount-Pleasant Melanie Mark exige un changement de culture à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.

PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE / CHAD HIPOLITO

Raluca Tomulescu

Publié le 23 février 2023

Au lendemain de l'annonce de sa [démission à l'Assemblée législative](#) de la Colombie-Britannique, la députée de Vancouver Mount-Pleasant, Melanie Mark, plaide pour un changement de culture en politique. Elle déplore que de nombreuses façons de faire, dans le domaine, viennent toujours du « old boys' club », ou monde d'hommes.

Première femme autochtone à avoir siégé à l'Assemblée provinciale, elle a qualifié son environnement de travail de « chambre de torture », mercredi. Durant une mêlée de presse, après l'annonce officielle de sa démission, elle a déclaré avoir déjà été insultée, rabaissée par des membres de l'opposition durant des périodes de questions.

« Nous devons faire mieux. Le public nous demande de faire mieux », a-t-elle affirmé lors d'une entrevue sur les ondes de CBC, jeudi matin, où elle a particulièrement dénoncé la conduite de députés du Parti libéral de la Colombie-Britannique.



Melanie Mark (à droite) pose avec sa mère Yvonne (à gauche) et ses filles Maya et Makayla après avoir été assermentée à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique en février 2016.

PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE / CHAD HIPOLITO

« Il y a des enregistrements de l'opposition se levant et m'accusant de [...] voler l'argent du public parce que je réclame [des dépenses de] nettoyage à sec. J'ai été accusée d'avoir supprimé des courriels, j'ai été

accusée d'avoir saboté l'industrie des bateaux de croisière, même si [elle relève] du fédéral, j'ai été accusée de saboter le Musée royal. Et tout cela a des conséquences », a-t-elle déploré.

« Je ne crois pas qu'il faille aller au travail de cette façon. Je pense qu'il faut se rendre au travail [dans le] respect, traiter les gens avec gentillesse. J'exige que nous fassions mieux. »

— Une citation de Melanie Mark

Melanie Mark a ajouté qu'elle ne quitte pas la politique « parce que c'est difficile », mais pour être plus disponible pour ses filles. La mère de famille précise que, en tant que députée, elle devait s'absenter 19 semaines par an. Elle espère qu'il y ait une modernisation de l'institution gouvernementale, notamment pour mieux s'adapter aux femmes et aux familles.

« L'institution a des conventions qui ont été établies pendant de très nombreuses années par de vieux hommes blancs. »

— Une citation de Melanie Mark

« Un jeu joué par tous », selon la cheffe des verts

La cheffe du Parti vert de la Colombie-Britannique, Sonia Furstenau, confirme que l'Assemblée législative n'est pas un endroit où les femmes se sentent en sécurité.

Sonia Furstenau dit qu'elle a aussi observé et vécu des attaques personnelles comme celles décrites par Melanie Mark, mais que cette culture n'est pas propre à un seul parti politique.

« C'est un jeu qui est joué dans cette Assemblée et c'est un jeu très, très ancien. »

— Une citation de Sonia Furstenau, cheffe du Parti vert de la Colombie-Britannique

Il faut, selon elle, travailler de façon plus collaborative entre partis durant la période de questions. « L'opposition a besoin de [poser] des questions sérieuses, et le gouvernement doit répondre de façon transparente », dit-elle, notamment pour encourager les jeunes filles qui voudraient se lancer en politique.

L'observateur politique et professeur au département d'histoire de l'Université Simon Fraser Nicolas Kenny note lui aussi que des groupes scolaires visitent l'Assemblée législative et constatent ces échanges entre politiciens.

Climat malsain à l'Assemblée législative?

« C'est un peu honteux que les députés se comportent d'une façon qui ne serait jamais acceptable dans une cour d'école », explique-t-il.

Selon lui, ces façons d'agir et de parler sont toutefois ancrées et ne changent pas du jour au lendemain.

« Plus dur pour les femmes en politique », estime le chef libéral.

Lors d'un point de presse, le chef du Parti libéral de la Colombie-Britannique, Kevin Falcon, a affirmé qu'il accepte ce que Melanie Mark a ressenti, en reconnaissant qu'elle n'a pas eu une bonne expérience.

Il a indiqué que le rôle de l'opposition est de poser des questions difficiles sur des sujets délicats au gouvernement, comme il l'a fait dans le dossier du Musée royal de la Colombie-Britannique.



Le chef du Parti libéral de la Colombie-Britannique, Kevin Falcon. (Photo d'archives) PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE / CHAD HIPOLITO

Il estime que les femmes « l'ont plus dur » en politique et se dit ouvert à trouver de nouvelles façons pour améliorer ce qu'elles vivent à l'Assemblée législative, notamment durant la période de questions.

« Je reconnais l'énorme contribution que [Melanie Mark] a apportée en tant que première femme autochtone à être élue députée. Et je pense qu'elle a été une pionnière », a-t-il aussi souligné.

Avec des informations des émissions The Early Edition et Phare Ouest

MLA Melanie Mark calls BC legislature 'torture' in resignation speech

By [Richard Zussman](#) Global News
Posted February 22, 2023 7:34 pm



Melanie Mark has decided to leave the legislature and step down as MLA of Vancouver-Mount Pleasant. Legislative bureau chief Keith Baldrey explains what this means politically and what happens next. – Feb 22, 2023

The first Indigenous woman to be elected to the [BC legislature](#) is stepping down and is describing her time in Victoria as a “torture chamber.”

Vancouver-Mount Pleasant MLA [Melanie Mark](#) announced she is leaving elected life in an emotional speech on the floor of the legislature Wednesday afternoon.

Mark, who is also the first First Nations woman to serve in cabinet, says getting things accomplished in Victoria was challenging due to “colonial” roadblocks.



2:21

“Institutions fundamentally reject change. They are allergic to doing things differently. Particularly colonial institutions like this legislature and government at large,” Mark said.

“This place felt like a torture chamber. I will not miss the character assassination.”

Mark served as Minister of Advanced Education and Tourism, Sport and Culture in John Horgan’s cabinet. She stepped down last September due to personal reasons and has been serving as a minister without a portfolio since then.



2:44

Mark was first elected in a 2016 by-election.

"I will continue my fight for positive change from outside this house," Mark said.

"I will continue to use my big mouth to speak up for the voiceless and those who do not vote. Namely, children, missing and murdered Indigenous girls and Mother Earth."

Fighting through tears, Mark explained she is deciding to step away from politics to support her daughters and take care of herself.

She did not announce an official date for her departure.

"The journey is long but if we paddle together we will all get there. I am not quitting. I am standing up for myself. As a single mother I am, for the first time, looking out for myself and my children first," Mark said.

Mark has spoken in the past about the abuse she suffered as a child and moving through the foster system.

Before entering politics she worked for the province's Representative for Children and Youth.

Mark was the tourism minister during the controversy over the future of the Royal BC Museum.

"Members of this house have heard me say we need to paddle together. The reality is the political environment is cutthroat and dysfunctional," Mark said.

Annexe 8 : revue KCI-NIWESQ – Melanie Mark

Melanie Mark

NEW DEMOCRAT MLA FOR
VANCOUVER-MOUNT PLEASANT

B.C. Minister of Tourism, Arts, Culture and Sport

When Melanie Mark was elected to sit in the Legislative Assembly of British Columbia, she became that province's first female First Nations MLA.

It took until 2016 for a jurisdiction where six per cent of the population is First Nations to say a First Nations woman would serve at the provincial level.

When she got there, there was no playbook to follow. "Let's put it into perspective," Ms. Mark, who is now the B.C. Minister of Tourism, Arts, Culture and Sport, said in a recent interview. "You go to work every day and you're the only one ... It's pretty lonely."

It means she is often expected to single-handedly right the centuries of injustice brought against First Nations people. That is, of course, unrealistic, says Ms. Mark, who is Nisga'a, Gitksan, Cree, and Ojibway.

She says she does not ever expect individuals to change things on their own. "I always talk about paddling together."

And although being the only female First Nations MLA and Cabinet Minister can be challenging, she says, "It's also extremely empowering and invigorating and the best thing that I've ever done in my life."

Ms. Mark, who has a Bachelor of Arts in Political Science from Simon Fraser University as well as a Criminology Diploma from Douglas College and an Advanced Executive Certificate from Queen's School of Business, says she ran for the New Democratic Party because she was frustrated by what she perceived to be the inertia of the previous B.C. Liberal government.

"Six weeks on the job (as the then Minister of Advanced Education, Skills and Training) I got to make a difference, which is the reason I got into politics," she says. "I got to implement a province-wide program to make it tuition-free for former youth in care to go to any public post-secondary college and university in British Columbia, including the Native Education College."

Ms. Mark said she could have retired that day feeling good about the difference she had made in the lives of young people in the social welfare system.

"That's what I think public policy is all about and what politicians should be doing," she says. "I know for a fact that almost 2,000 young people are now getting a chance to thrive because we opened the door ... just by the stroke of a pen saying the minister approved it, the minister advocated for it. That is the reward and legacy I want to leave behind."

Ms. Mark's riding of Vancouver-Mount Pleasant contains part of the city's Downtown

Eastside where she grew up. Her mother, who was once homeless and lived out of a shopping cart, is now 16 years clean and sober. "I go to work each and every day to make people's lives better and to advance social, economic, and environmental reconciliation," she says.

The Minister says she is the descendant of "briefcase warriors," the Nisga'a, who fought for their rights at negotiating tables. "As First Nations people, we have been advocating and fighting for our rights for generations. No matter how many obstacles are in our way, no matter how many times we are knocked down, my mom and family and Elders have taught me to get back up again."

In the end, she says, it's family and love that's got her through the day. "I just bring that to work; I bring my heart to work. I fight because I know that people's lives are on the line. The hardships in my life gave me a swell of empathy. I'm fighting for people like my mom and my siblings who were in care. I know that many of us Indigenous women have that warrior spirit."

Ms. Mark says that Indigenous women bring a unique voice to the political table because they have faced and survived violence and injustice. They are also excelling at colleges and universities across Turtle Island, but more importantly, they are the life givers and natural nurturers, who want our loved ones to thrive.

"I think that Indigenous women have an inherent right to be leaders, and to be advocates, and to be fierce and to change some of the public policy that impacts our lives, whether it's at the municipal level, at the provincial level, or the federal level," says Ms. Mark.

"There aren't many of us, so it will be lonely," she says to other Indigenous women who are thinking about politics. "You have to surround yourself by amazing people who will remind you that you're not alone. You have to keep paddling, even on days that you want to give up, because there's too much riding on it and all of the people who are expecting you to be their voice are relying on you to fight for them."



Annexe 9 : CBC Radio - Mumilaaq Qaqqaq

Nunavut MP Mumilaaq Qaqqaq on leaving politics, and why she feels no pride in Canada

Qaqqaq, 27, went out swinging this week with a powerful farewell speech in the House of Commons

CBC Radio · Posted: Jun 16, 2021 5:41 PM EDT | Last Updated: June 17, 2021



Nunavut NDP MP Mumilaaq Qaqqaq says she won't be running for re-election because politics is too frustrating and isolating. (Sara Frizzell/CBC)

Mumilaaq Qaqqaq says she wants to be selfish for the first time in her life, and finally pursue her own happiness.

The 27-year-old Nunavut NDP MP, who has been outspoken on issues like [the Nunavut housing crisis](#) and [access to clean drinking water on First Nations](#), recently [announced she would not be seeking re-election](#), saying [the job has left her feeling frustrated and alone](#).

[In her powerful farewell speech](#), she excoriated Canada as a country "stained with blood" that was "created off the backs, trauma and displacement of Indigenous People."

Qaqqaq spoke to *As It Happens* host Carol Off about her speech and why she's leaving politics behind. Here is part of their conversation.

You said in part of this speech that ... every time you walk into the House of Commons, you're reminded that you don't belong there. What is the experience you have in that building, in that institution?

I always expect I'm going to be stopped by security.

I remember one [time] in particular where I was going to the West Block. And the doors that MPs walk in, you walk by a booth and then you pass by a set of doors and there's another security guard on the other side of the booth. So I was walking to the House one time and to Question Period, and I saw the security guy in the booth, and he gave me a nod, so I gave him a nod. And I

was like: Great. Like, I make eye contact with him. Great. Like, I'm good. He knows who I am and I don't have to worry.

Usually I always have my headphones in because I'm trying to pump myself up with Snotty Nose Rez Kids and get myself mentally prepared to speak in the House of Commons ... and I'm listening to music, but I can hear and feel heavy steps and vibration, as if somebody's jogging after me. And I knew it was happening and that there was a second security guard.

So [I] slowly take out my headphones, slowly turn, make sure that I'm not moving too fast, I'm not going to make a scene. And he says, like, "Do you have ID? You need to be basically screened to be in here." And I'm fumbling through my purse looking for my MP card and I don't have it on me that day. And I was like, "Oh my goodness." And he eventually realized and I think felt a bit silly. But how intimidating is that, to have these big, heavy footsteps behind me?



In a farewell speech to the House of Commons Tuesday, Mumilaq Qaqqaq, the New Democrat MP for Nunavut, said she was racially profiled during her time in Ottawa and was constantly reminded that she didn't belong there.

Were you ever able to get anything that you wanted on the agenda?

I got to speak from a place of truth and reality. I got to say exactly what needed to be said and how it needed to. And for me, that's a huge accomplishment, even though it shouldn't be.

I would not feel comfortable in any other space except with the New Democrat Party. I have never felt the need to tone down or to not say something, and I have never been put in a position where I've been made to muzzle myself in any way, shape or form. So I think that there has been room where people are realizing that there can be people like me, where there can be people that take their job seriously and their responsibility, their transparency ... [to] who they serve, which is who elected them and their constituents.

If anything, I've been able to show that impossible is possible, that there's a chance for hope where it's purposely put out. And I think that regardless of what happens next, there has at least been shown that we don't need to hide those truths. We don't need to be thankful for less than the bare minimum, and that we can find pride in our identity and who we are again, and that we're moving towards healing.

"And as an Indigenous person, as an Inuk, as a woman here in Canada, I don't see any pride in being a Canadian".- *Mumilaaq Qaqqaq, Nunavut MP*

[You said] the people who [are] opposed to your ideas, who are opposed to what you're trying to tell the House of Commons, that they are less a problem for you than those who say, "Yes, we understand exactly. We see exactly what you're saying, but we're not going to do anything about it."

To say this institution upholds and has done a lot of things to Indigenous people is one thing. But to be willingly putting yourself [and] your constituents in a position where we know and see you're not going to get truth, you're not going to get what's best for Canada and those that need help the most overall, and to be told all the time as an Indigenous person, as someone that looks like me, that they know there's a problem, they know there needs to be more done, is incredibly frustrating.

I have point blank said to ministers, "Walk in our shoes. Attempt it. Try it. Try and put yourself in the position you force us into." And they refuse to. They know they can't. They know they couldn't handle it. So why would you expect any other human being to live in conditions you say you wouldn't even imagine? Like, that is so wrong and shameful and gut wrenching for the people that need help.

I don't understand how anyone can see pride in that. And as an Indigenous person, as an Inuk, as a woman here in Canada, I don't see any pride in being a Canadian. I don't see any pride in how Canada allows a federal institution to treat Indigenous Peoples and continue to leave them in the states that we see.



Qaqqaq rises in the House of Commons on May 13. The outgoing NDP MP says she's always felt like an outsider on Parliament Hill. (Adrian Wyld/The Canadian Press)

The thing is, you do belong in the House of Commons. Your voice is essential. And without it, it will be sadly missing. Why not stay and be that voice for Inuit?

Because I have too much of my life to live. I think that people have this notion that we stop learning, we stop growing at a certain time. And I know I'm only 27, but I feel like I'm running out

of time, and there's still so much for me to do and learn and experience. And it's not in this space.

Why should I be miserable? I've been more and more transparent about this. I'm really lonely. This is a really isolating job. I have found myself in a space where it's really even hard to have, like, day-to-day conversations. Like, I'm just trying to talk with friends about wall colours, about [how] I have some betta fish. Like, I'm just trying to have normal conversations, and I can't find that. I feel like such an alien in this position.

I don't want to be viewed as Mumilaaq the courageous MP. I want to be Mumilaaq the person that wants and has human needs, which are genuine connection and interaction. And you can't find that very much in politics.

And as Mumilaaq, I'm not happy anymore, and I haven't been for a long time. This is the first time in my life I'm going to be doing something completely selfish. I have been so selfless for the last 27 years, and it's time for me to find what I truly want and where my true passions are.

Annexe 10 : Discours de Mumilaag Qaqqaq à la Chambre des communes le 15 juin 2021



NPD (NU)

Mumilaag Qaqqaq (Nunavut)

2021-06-15 20:04 [p.8513]

Monsieur le Président, matna.

Chaque fois que j'entre dans l'enceinte de la Chambre des communes et que je prends la parole dans cette salle, on me rappelle sans relâche que je n'ai pas ma place ici.

Je ne me suis jamais sentie en sécurité ou protégée dans mon poste, surtout à la Chambre des communes, et j'ai souvent dû me donner des mots d'encouragement dans l'ascenseur ou prendre un moment dans les toilettes pour maintenir mon calme. Lorsque je franchis ces portes, non seulement cela me rappelle la maison coloniale en feu dans laquelle j'entre volontairement, mais je suis déjà en mode survie.

Depuis j'ai été élue, je m'attends à être arrêtée par des agents de sécurité sur mon lieu de travail. Des agents de sécurité m'ont poursuivi en courant dans les couloirs et ont failli poser leurs mains sur moi et j'ai fait l'objet de profilage racial en tant que députée. Je sais quoi faire dans ces situations. Ma vie au Canada, surtout cette expérience, m'a appris beaucoup de choses. En tant que femme à la peau brune, je ne bouge pas trop rapidement ou soudainement, je n'élève pas la voix, je ne fais pas de scène, je maintiens le contact visuel et je ne cache pas mes mains.

L'instinct de survie est propre à tous les Inuks. Nous n'avons pas le choix. Il y a moins de deux générations de cela, on entendait par instinct de survie la résistance aux températures extrêmes et la capacité de trouver de la nourriture tout l'hiver. Aujourd'hui, l'instinct de survie, c'est être capable d'envisager un refuge chaud et une vie abordable pour voir le gouvernement fédéral nous en priver.

Les institutions fédérales doivent changer leurs politiques et procédures afin de tenir compte de la réalité plutôt que de créer des obstacles pour les personnes comme moi. Je ne devrais pas avoir peur d'aller travailler. Personne ne devait avoir peur d'aller travailler. Il est possible d'instaurer le changement en commençant à la Chambre des communes, pour qu'il se reflète ensuite à l'échelle du pays. Il y a une résistance au changement, un refus de changer, mais ce n'est pas parce que nous n'en sommes pas capables.

Les personnes comme moi n'ont pas leur place dans une institution fédérale. Je suis un être humain qui veut utiliser cette institution pour aider les autres, mais le fait est que cette institution et le pays qu'elle représente ont été créés aux dépens des peuples autochtones, qu'ils sont le fruit de leurs

traumatismes et de leur déplacement. Même si on nous dit que nous devrions nous présenter aux élections, nous devons quand même surmonter des obstacles majeurs. Les jeunes se font dire qu'ils manquent d'expérience, qu'ils ne sont pas prêts à diriger. Les femmes, elles, doivent prendre place gentiment, puis se taire. Les personnes ayant un handicap ont pour leur part constaté à maintes reprises qu'on ne s'intéresse même pas à elles. Le taux de suicide chez les Inuits est le plus élevé au pays. Nous vivons une épidémie de suicides, et cette institution refuse de s'en soucier.

Depuis que je siége dans cette enceinte, j'ai entendu tant de jolis mots, comme « réconciliation », « diversité » et « inclusion ». Des gens de l'extérieur de mon parti m'ont qualifiée de courageuse, de brave et de forte. Je serai toutefois honnête, brutalement honnête. Les belles paroles, sans résultats concrets, font mal lorsqu'elles sont prononcées par ceux qui exercent un pouvoir sur l'institution fédérale et qui refusent d'agir. Il n'y a pas de quoi être fier de l'héritage que cette institution continue non seulement à maintenir, mais à bâtir et à alimenter. Les gens au pouvoir ont des choix à faire, et ils choisissent constamment des priorités qui maintiennent en place des systèmes d'oppression. Songeons aux bébés qui deviennent malades dans des maisons infestées de moisissures et aux parents qui ont perdu des enfants parce que ces individus puissants n'estiment pas que le changement en vaut le coût.

Récemment, j'ai demandé à un ministre ce qu'il ferait à ma place. Si sa circonscription affichait le taux de suicide le plus élevé et comptait le plus grand nombre de maisons ayant besoin de réparations, si des femmes et des filles disparaissaient dans sa collectivité et si des enfants étaient placés dans des familles d'accueil sans égard pour leur bien-être, comment se sentirait-il? J'ai demandé si le ministre allait changer sa réponse si je lui disais de continuer à attendre. Il n'a pas su me répondre. Il a dit qu'il n'essaierait même pas de se mettre à ma place. Voilà justement le problème. Les Inuits ont demandé à ceux qui ont le pouvoir et la capacité d'apporter des changements d'essayer de se mettre à leur place et de survivre le temps d'un jour, d'une semaine, d'un mois. Ils n'ont pas pu.

Il est peut-être impossible pour les ministres de comprendre ce que nous vivons chaque jour, mais je les exhorte à nous écouter, à nous croire et à remédier à la situation. Quand nous leur disons d'agir maintenant, ils doivent agir maintenant. S'ils comprennent vraiment, alors ils devraient avoir honte, car s'ils comprennent à quel point cela fait mal, ils savent à quel point la blessure est profonde. Il serait plus facile pour moi de me faire dire que j'ai tort et que les ministres ne sont pas d'accord avec moi que de me faire dire que j'ai raison et que je suis courageuse, mais qu'il n'y a pas de marge de manœuvre dans le budget pour les droits fondamentaux de la personne que tant d'autres personnes tiennent pour acquis.

Je n'ai pas ma place ici, mais j'espère que ma présence commence à ébranler les fondements de l'institution fédérale qui a commencé à coloniser les Inuits il y a à peine 70 ans. Je sais que c'est difficile à entendre pour certains députés, mais c'est la réalité et la vérité. Cet endroit a été édifié en opprimant les peuples autochtones, des gens comme mon grand-père, qui est né et qui a grandi sur cette terre, mais qui a été réinstallé de force dans un établissement financé et construit par l'institution fédérale.

Notre histoire est tachée de sang, du sang d'enfants, de jeunes, d'adultes et d'ainés. Il est temps de regarder la balance de la justice: d'un côté, il y a une montagne de souffrance et chaque fois que le gouvernement nous donne un grain de sable en soutien, il semble croire que les traumatismes passés ont été effacés et qu'il mérite une tape dans le dos. Dans les faits, il faudra une montagne de soutien pour que le processus de guérison puisse seulement commencer. Tant que dans cette enceinte résonneront des promesses creuses plutôt que de véritables actions, ma place ne sera pas ici. Bien que ma place ne soit peut-être pas dans cette institution, je suis à ma place dans mon parti. Le NPD a toujours eu à cœur de faire entendre la voix des personnes de différents horizons auxquelles l'institution fédérale ne porte pas attention.

Je tiens à remercier le chef de mon parti, le député de Burnaby-Sud, de m'avoir écoutée et de m'avoir fait sentir que je pouvais dire ce que j'avais à dire, en toute sécurité et sans hésiter. Quand des députés d'autres partis m'ont demandé de défendre un enjeu que leur parti refusait d'aborder, je ne me suis jamais sentie muselée par le NPD. Je ne pourrais jamais me joindre à un autre parti. Je suis néo-démocrate et fière de l'être.

Je remercie mes collègues de New Westminster—Burnaby, de North Island—Powell River et en particulier d'Hamilton Centre d'avoir toujours été là pour moi. Sans mes collègues du NPD, je n'aurais

pas eu une si bonne plateforme, aussi sincère dans sa volonté de faire plus, de faire mieux et de faire ce qui s'impose.

Je voudrais aussi remercier mes meilleurs alliés, ma mère et mon père, Pia et Jimmy, ainsi que mon frère, Lars, de tout ce qu'ils ont fait pour moi depuis le début.

Je salue aussi bien bas tout mon personnel, sans qui je n'aurais pas pu survivre. Avec tout ce qui a été produit dans mon bureau, dont je suis très fière, je sais que je n'y serais pas arrivée sans eux. Je leur en suis très reconnaissante.

Bien entendu, je remercie du fond du cœur les Inuits et les Nunavummiuts qui croient en moi et qui m'appuient. Vos messages d'encouragement sont beaucoup plus importants que l'on pense. Je voudrais remercier Pauktuutit de toujours défendre les femmes et les jeunes filles inuites comme moi, et de dire la vérité à ceux qui sont au pouvoir, même quand cela dérange.

Je lutterai toujours pour les droits des peuples autochtones du Nunavut et de partout au pays. Je crois que le pays vit une transformation, et que les Canadiens commencent à prendre conscience de la réalité. J'espère qu'un jour, les personnes comme moi auront leur place ici. J'espère qu'une autre jeune personne, une personne inuk, une femme, ou les trois à la fois, marchera sur mes traces et continuera à inciter cette institution à soutenir les peuples autochtones au Canada.

J'ai prouvé au pays et au monde que rien n'est impossible, que l'espoir peut naître là où on l'avait délibérément éteint, et que lorsque nous unissons nos forces et utilisons nos voix, nous pouvons ouvrir la voie à de réels changements. Je resterai toujours convaincue que nous pouvons faire de la politique différemment. Nous avons déjà commencé et nous allons continuer d'avancer dans cette voie en veillant à ne pas dévier en cours de route.

Annexe 11 : Radio-Canada - Nahanni Fontaine

Nahanni Fontaine, ou le double défi d'être femme et Autochtone en politique



La députée néo-démocrate de St. Johns, Nahanni Fontaine, est l'une des quatre seules femmes autochtones de l'histoire du Manitoba à être élue députée provinciale. Si elle a maintenant sa place au Palais législatif à Winnipeg, les défis sont nombreux quand on porte un genre féminin et une identité autochtone.

Radio-Canada
Publié le 8 mars 2018

La députée néo-démocrate de St. Johns, Nahanni Fontaine, est l'une des quatre seules femmes autochtones de l'histoire du Manitoba à être élue députée provinciale. Si elle a maintenant sa place au Palais législatif à Winnipeg, les défis sont nombreux quand on porte un genre féminin et une identité autochtone.

Un texte de Marie-Lise Mormina

Si la politique est faite par des hommes et pour des hommes, dit Nahanni Fontaine, imaginez la place d'une femme autochtone.

« Allez-vous être en mesure de représenter tout le monde? Allez-vous être en mesure de représenter les personnes blanches? »

Cette question, la députée l'a entendue en campagne électorale. « Est-ce qu'on la poserait à un homme blanc?, s'interroge Nahanni Fontaine. C'est tenir pour acquis que ces hommes vont représenter tous les genres et toutes les nationalités », continue-t-elle.

Encore aujourd'hui, des questions et des commentaires racistes ou sexistes, elle en reçoit à la dizaine.

« *Certains tentent de réduire les femmes au silence.* »

— Une citation de Nahanni Fontaine, députée néo-démocrate de St. Johns

Plusieurs ont tenté à maintes reprises de réduire au silence Nahanni Fontaine. Il s'agit parfois de gestes plus quotidiens et indirects, dit-elle, comme huer lorsqu'elle fait des discours en chambre.

D'autres tentatives sont plus graves. Elle cite un appel anonyme reçu par son bureau de circonscription. Au téléphone, l'interlocuteur a menacé la députée et lui a conseillé de surveiller ce qu'elle disait en chambre à l'Assemblée législative. Cet appel est survenu au lendemain du [meurtre de la politicienne Jo Cox en Angleterre](#).

Avant d'être élue, alors qu'elle était conseillère du gouvernement du Manitoba sur les questions des femmes autochtones, elle a subi du harcèlement et de l'intimidation de la part d'un politicien. Il y a eu des messages textes à connotation sexuelle.

Ces actions et propos discriminatoires ne freinent pas la députée. Peu de femmes peuvent dire n'avoir jamais subi ce type de comportement, rapporte-t-elle, en ajoutant que c'est justement là que son rôle de politicienne prend tout son sens.

« Si je devais cesser mon travail à cause de propos tenus par des hommes [...] je ne pourrais pas changer ce climat de travail. »

— Une citation de Nahanni Fontaine, députée néo-démocrate de St. Johns

Un point tournant

Ces comportements ne sont pas acceptables. Ils peuvent par contre s'expliquer, entre autres, par l'arrivée récente des femmes en politique, et encore plus des femmes autochtones, pense Nahanni Fontaine. Au cours des ans, au Manitoba, plus de 830 hommes ont été élus pour siéger au Palais législatif, dit la députée, contre une soixantaine de femmes et parmi elle, quatre femmes autochtones.

Malgré tout, la députée demeure optimiste. « Nous sommes à un point tournant », dit Nahanni Fontaine en faisant référence au mouvement #MoiAussi. Les femmes vont de l'avant et il faut poursuivre sur cette lancée, affirme-t-elle.

Les dénonciations chez les femmes autochtones

S'il est parfois difficile pour une femme de dénoncer des comportements sexistes ou même des agressions, ça peut l'être encore plus pour les femmes autochtones, estime Nahanni Fontaine.

Les communautés autochtones sont petites, tout le monde est relié d'une certaine manière et c'est difficile de trouver un emploi, dit la députée. En dénonçant des comportements sexistes, du harcèlement ou même une agression, certaines femmes peuvent craindre de perdre leur emploi, dit-elle.

Le choc de sa première année

L'année 2016, moment de son élection, a réveillé un lourd passé, dit la députée.

« Je suis ici, députée, alors que ma mère a été exploitée sexuellement à quelques blocs du Palais législatif. »

— Une citation de Nahanni Fontaine, députée néo-démocrate de St. Johns

Nahanni Fontaine a [parcouru bien du chemin pour être élue](#). Elle a subi des abus physiques et sexuels. Puis à l'adolescence, elle est tombée dans l'enfer de la drogue. Ce passé, elle a su l'utiliser pour le mieux, en défendant notamment la cause des femmes autochtones.

À présent, Nahanni Fontaine cumule plusieurs titres et fonctions au Palais législatif. Elle est la leader de l'opposition à la Chambre, porte-parole de l'opposition en matière du statut de la femme, sur les questions des filles et femmes autochtones disparues ou assassinées, ainsi qu'en matière de justice. Elle est aussi critique en matière de condition féminine.

La différence d'être une femme autochtone en politique

Son héritage autochtone, elle le porte fièrement chaque jour. Il définit la politicienne qu'elle est aujourd'hui : humble et au service de la communauté, dit-elle.

« Nous sommes tous égaux, peu importe le statut. Cette humilité, elle est au coeur des enseignements autochtones. »

En cette Journée internationale des femmes, le 8 mars, Nahanni Fontaine prendra la parole pour faire un retour sur la condition des femmes.

Nahanni Fontaine

NEW DEMOCRAT MLA,
ST. JOHNS, MANITOBA

The lack of Indigenous female voices in the Manitoba legislature irked Nahanni Fontaine into running for office.

It wasn't until April 2015, when Amanda Lathlin was elected to be the representative for The Pas-Kameesak, that a woman of First-Nations descent took a seat in the provincial House.

"That really annoyed me and it offended me as an Indigenous woman, as one of the original peoples of these territories," Ms. Fontaine said in a recent interview.

So, when the next election rolled around in 2016, she decided to run.

Even the campaigning was a challenge, she says. "Non-Indigenous people would say, 'are you only going to care about Indigenous people and Indigenous issues?' And the first time I was asked that, I thought, well that's a weird question. Do you ask that of white men who come to your door? Do you ask white men if they're only going to care about white men?"

The public is accustomed to seeing politics as a sphere for white men, says Ms. Fontaine. It shakes things up, she says, to see it breached by Indigenous women or black women, or gender-non-conforming people.

"I faced violence during my first campaign, with the campaign manager of the Conservative candidate threatening me and swearing and saying, 'she's gonna effing get it.' I had to be escorted out of a candidates' forum."

Ms. Fontaine says she attributes that reaction to the fact that Indigenous women's bodies and spaces are routinely subjected to violence.

"Either it's physical violence, or it's racism and misogyny," she says. The colonial legacy manifests itself in the lives of Indigenous women, no matter where they go, and politics is no different, says Ms. Fontaine.

But Indigenous women, she says, also bring their culture and their history to politics.

"I don't go into the chamber, or any space I occupy, as a politician. I don't go in as Nahanni Fontaine. I go in as an Indigenous woman who comes from a long line and history



of matriarchs," she says. "I come from this history in this ancestry, where Indigenous women were the ones that allowed our culture and our language and our people to survive. They resisted colonization."

What that means says Ms. Fontaine, is that she will always remain true to who she is, and do what is right, and stand in her own truth. "Because that's my ancestry, that's in my blood."

Indigenous women in politics are routinely dismantling the system, she says, and some of the things she has done in the legislative chamber violated existing norms.

"I'm trying to execute change so that the next women that come along, things are easier for them," says Ms. Fontaine. "I think that Indigenous women are warriors. I think that we're amazing. And no matter what space we occupy, we bring that ancestry with us."

The best part about being a politician, she says, is being the voice for your people in a space where they have not been before.

There are opportunities to deliver Members' statements in which she has a chance to acknowledge people and different organizations.

"I'm proud of being able to acknowledge and lift up our women in a space where they're never even seen," says Ms. Fontaine. "And there's something very special about seeing Indigenous women in our communities get excited about politics now because they see themselves reflected in politics. That can be transformative. It's transforming democracies, not only for Indigenous women but for all peoples."

Politics can be a scary place, says Ms. Fontaine.

"The day that I announced I was running, I was terrified. And then getting on the campaign trail, I was terrified. And then, facing the things that I faced, I was enraged and terrified. And then I got elected, I went into shock. I was like 'what's going on?' And in my first day in the House, I was like, 'how did I get here?' she says. "But each stage teaches you something about yourself. If politics is what you want to do, if you believe that that's your path, to be scared or nervous or shy or unsure is normal. Even the strongest among us went through those emotions. And yet, because we're Indigenous women, we can persevere and get through anything."



Leah Gazan

NEW DEMOCRAT MP FOR
WINNIPEG CENTRE

Leah Gazan has taken her fight for the rights of Indigenous people from the peaceful protests of Idle No More to the floor of the House of Commons.

Ms. Gazan, whose mother is Lakota and Chinese and father is a Jewish Holocaust survivor, is running to serve a second term as the New Democrat MP for the federal riding of Winnipeg Centre. She first took the seat in 2019 by defeating Liberal incumbent Robert-Falcon Ouellette.

Before her life in Parliament, she supported Idle No More and advocated for a Bill introduced by NDP MP Romeo Saganash that would have required Canada's laws to be in harmony with the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous People.

"I was born into politics," Ms. Gazan said in a recent interview. "I grew up in an activist family my father was a CCFer (member of the Co-operative Commonwealth Federation, a forerunner to the NDP) and so was my mother. I don't remember a time in my life, even as a child, not fighting for a cause to advance human rights and a better world for all."

Ms. Gazan says she celebrates the power that she has as an Indigenous woman.

"I am resilient," she says. "In spite of all the things that have been put in our way to take us down, I am here and I am strong."

She says she focuses on that resilience, and the strength of her ancestors, and the privilege she has been given to be in a position of decision-making as she does her job as MP. "I lift up the voices of people in these spaces."

Indigenous women bring their history and their traditions to the work of politics, she says.

"One of our sacred duties that I was taught in my teachings was to protect life, all life, and that includes water," says Ms. Gazan. "As a sacred water carrier I take that very seriously, and that's influenced much of my work in the climate justice movement and the Indigenous human rights movement."

Being able to fight for those protections, she says, has been the greatest honour of her life. But she also says she enjoys the part of her job that takes her into her community.

"It's a community that I adore, rich with some of the best frontline leaders—grassroots leaders—in the country, rich with creative ideas and thought."

As she knocks on doors in advance of voting day, Ms. Gazan says she appreciates hearing the views of all her constituents, even those who say they will be casting a ballot for someone else.

"I had to take down two powerful men to get in this position," she says. One was an MLS who held the riding provincially for 15 years and the other was the incumbent MP.

"When I started on this journey, people were saying, 'I don't know if it can be done.' Don't let anybody tell you it can't be done," says Ms. Gazan.

If you are an Indigenous woman who is thinking about running for politics, she says: "Just do what you need to do every day. Don't focus on winning. Focus on doing the right thing, staying true to your values, staying true to who you are."

**"ONE OF OUR SACRED
DUTIES THAT I WAS TAUGHT
IN MY TEACHINGS WAS TO
PROTECT LIFE, ALL LIFE, AND
THAT INCLUDES WATER. AS A
SACRED WATER CARRIER I TAKE
THAT VERY SERIOUSLY, AND
THAT'S INFLUENCED MUCH
OF MY WORK IN THE CLIMATE
JUSTICE MOVEMENT AND THE
INDIGENOUS HUMAN
RIGHTS MOVEMENT."**

— LEAH GAZAN



POLITICAL TRAILBLAZER NELLIE COURNOYEA SAYS WOMEN BELONG IN LEADERSHIP

A trailblazer for Canadian women in politics says women are the ones who get things done, whether it is within the family or in government institutions.

Nellie Cournoyea, who is of Inuvialuit and Norwegian heritage, was elected premier of the Northwest Territories in 1991. She is a residential school survivor who was the first Indigenous woman to be elected premier of a province or territory in Canada.

And she has seen much change in her 81 years, including a slow but discernible increase in the number of women in political roles, especially in the North where women traditionally hold an important place in the social hierarchy.

"If you talk to a lot of the men, you know the dependence they had on the women in the community," Ms. Cournoyea said in a recent interview from her home in Tuktoyaktuk. "It was very dominated by family needs. And so women were always paramount, as far as I could see."

Ms. Cournoyea was raised in the traditional lifestyle of the Inuvialuit, hunting with her family along the coast of the western Arctic Ocean.

"We've been people who were very self-sufficient," she says, "living basically on our own good training to survive and forage for food and get the best out of how we lived."

It was during those early years that Ms. Cournoyea says she began to develop an understanding of her obligations to her people.

"Even though we weren't in town, or in the central area, all the time, to be part of the whole community, we were taught to take part and do things when everyone gathered together in the summertime," she says. "We didn't talk as though it was about politics. It was your responsibility to your community, your family, and what's happening. We just solved the problems ourselves."

The Indigenous people of the North understand that they are interconnected, says Ms. Cournoyea. "We're not a group of people who live alone. We're all related to



each other. And, if you do try to look after your family, and if you're doing well, then other relatives are really praying for you to help them too. So, there's a little political regime that starts there."

Ms. Cournoyea says the greatest challenges for leaders from the North in recent decades has been helping the people adapt to the rapid pace of change, and helping them maintain confidence within themselves as the world shifted around them.

People from the South have constantly been coming up with plans for improving life in the Arctic, well-meaning or otherwise, she says, and it all had to be done in a hurry.

The gas industry was developed. The fur trade ended. The environment changed rapidly and dramatically.

All of that probably could have happened with fewer negative impacts if there had been true involvement of the people who were living in the North, says Ms. Cournoyea.

"But that's not the way it was."

People who live off the land know what must be done to survive, but in the political sphere there is always an incentive to keep your presence known and that leads to a lot of "let's fix it," says Ms. Cournoyea.

Politicians outside the Arctic try to make decisions for the people who live there and do so as a well-organized and sophisticated political force.

So, being a leader in the North, she says, means trying to keep local people involved in those types of negotiations and convincing them they should not give up even if the strength of the outside voices seems overwhelming.

"It's giving people the confidence that they are the ones that can do it, rather than saying, 'well, it's impossible.'"

Ms. Cournoyea says being a woman in leadership flows naturally from her upbringing.





"When you come from a traditional background," she says, "it's not somebody else who tells you what your place is. And, certainly, growing up I have always been very aware of the importance of women in the household."

Ms. Cournoyea says roles were divided according to gender but different tasks did not make one sex superior to the other. "We always respected the knowledge of people—the knowledge of the men who were the hunters and the knowledge of the women who looked after the family including looking after the men. They had to support the family as a whole."

Women throughout her lifetime have always done what needed to be done, says Ms. Cournoyea who, even in her 80s remains involved in public life as Chair of Nutrition North.

"Women are generally always looking after the family and looking after the needs of survival, even today," she says. "And, if you look at the institutions and see who's actually running them, who's doing that everyday role, you will see it's women."

In the North, says Ms. Cournoyea, "there are very many women who are running the country."

Indigenous women who are considering a career in politics, should "start small," she says. "Start at a community level, taking part in committees and educational institutions. That's where you get your feet wet and you'll learn how far you can push the envelope, and how to push the envelope, because you're dealing with the outcome of a lot of negative things that have happened over the period of the last 100 years."

You don't have to aim to be prime minister, says Ms. Cournoyea.

"There's so many things that are political even at a very community level," she says. "And women have always been a big part of it—not just a political part, but a real part—in trying to get us to where we are today."

So women who aspire to political leadership "should just go for it," she says. And, above all, "retain your sense of humour. Laughing is good, singing is good."

"START AT A COMMUNITY LEVEL, TAKING PART IN COMMITTEES AND EDUCATIONAL INSTITUTIONS. THAT'S WHERE YOU GET YOUR FEET WET AND YOU'LL LEARN HOW FAR YOU CAN PUSH THE ENVELOPE, AND HOW TO PUSH THE ENVELOPE. THERE'S SO MANY THINGS THAT ARE POLITICAL EVEN AT A VERY COMMUNITY LEVEL."

- NELLIE COURNOYEA



Cournoyea in Inuvik, in January 1972. (Inuvialuit Cultural Resource Centre via CBC.ca)

